inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue bimestrielle n° 26
mars 1976, 5ème année

Cotisations

	Belgique	France	Autres pays
1976 (Inforespace n° 25 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 400,-	FF 52,-	FB 450,-
étudiant	FB 325,-	FF 45,-	FB 375,-
1975 (Inforespace n° 19 à 24)			
Cotisation ordinaire	FB 400,-	FF 52,-	FB 450,-
étudiant	FB 325,-	FF 45,-	FB 375,-
1974 (Inforespace n° 13 à 18)			
Cotisation ordinaire	FB 400,-	FF 52,-	FB 450,-
étudiant	FB 325,-	FF 45,-	FB 375,-
1973 (Inforespace n° 7 à 12)			
Cotisation ordinaire	FB 400,-	FF 52,-	FB 450,-
étudiant	FB 325,-	FF 45,-	FB 375,-
1972 (Inforespace n° 1 à 6)			
Cotisation ordinaire	FB 600,-	FF 75,-	FB 650,-
étudiant	FB 550,-	FF 65,-	FB 600,-
Collection complète d'Inforespace : 1972 à 1976 (n° 1 à 30)			
Cotisation ordinaire	FB 2200,-	FF 280,-	FB 2400,-
étudiant	FB 1850,-	FF 240,-	FB 2050,-

Cotisation de soutien par année : FB 650,-

Le bénéfice du tarif « étudiant » est étendu aux détenteurs de la « carte J - Passeport des Jeunes » sur présentation de celle-ci ou envoi d'une photocopie.

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la **France** et le **Canada**, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire **(ne pas envoyer de chèque).**

LES ANCIENS NUMÉROS D'INFORESPACE (DE 1972 A 1975) SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints et nous rejoindrons bientôt. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui posséderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos quatre premières années de parution (no 1 à 24) le début de nos grandes rubriques : un « Historique des Objets Volants Non Identifiés » (complet et édité en numéro spécial), le « Dossier Photo » (dont des cas belges et des séries exceptionnelles en provenance du Brésil), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec l'étude sur la fameuse explosion de 1908 dans la Taïga, des travaux sur la propulsion des OVNI et les voyages vers les étoiles, et le début d'une vaste étude critique sur la théorie de l'orthoténie) ; parmi les articles parus dans la rubrique« Primhistoire et Archéologie », citons : « L'étrange site de Nazca », « Les fresques du Tassili », « les cartes de Piri Reis », « Les gravures rupestres de Colombie britannique », « Paratonnerre, pile, galvanoplastie dans l'antiquité », « L'affaire de Glozel », etc...

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur les « OVNI au 19ème siècle », un inventaire d'anciens cas du Moyen Age, des articles approfondis sur de grands cas mondiaux, comme l'affaire Hill, Falcon Lake, Trancas (Argentine) ou Pirassununga et Lagoa Negra (Brésil), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Pierre Guérin, Ion Hobona, Allen Hynek, Jacques Jedwab, Brinsley Le Poer Trench, Claude Poher, et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies.

Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc.

Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.

Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engagent que la responsabilité de leur auteur.

Nous serons toujours très reconnaissants aux lecteurs qui nous enverront des livres et revues pour la bibliothèque, de même que des coupures de presse, photographies, etc. relatifs aux activités de l'association.

Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

---

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux
Boulevard Aristide Briand, 26
1070 Bruxelles - tél. : 02/523.60.13
Président :
Michel Bougard
Secrétaire général :
Lucien Clerebaut
Trésorier :
Christian Lonchay
Rédacteur en chef :
Michel Bougard
Mise en page :
Jean-Luc Vertongen
Imprimeur :
M. Cloet & C° à Bruxelles
Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial

Il est du devoir du rédacteur en chef d'une revue et de toute l'équipe qui l'anime de veiller à ne pas s'endormir sur ses « lauriers », de toujours vouloir faire mieux dans le cadre de la mission qu'on s'est promis de mener à bien, à savoir pour ce qui nous concerne, une meilleure connaissance des phénomènes OVNI.

Je dis bien « des » phénomènes OVNI car on se rend de plus en plus compte que derrière cette étiquette à la fois vague et commode, se cachent des manifestations fort diverses dont les rapports entre elles sont loin d'être clairement établis.

Nous avons, depuis la naissance d'Inforespace en 1972, prôné la plus grande prudence dans l'approche et l'étude de ces mystérieux objets volants non identifiés et problèmes connexes. Notre règle de conduite est que seule une démarche scientifique peut nous permettre de mieux comprendre ces étonnants phénomènes. C'est-à-dire qu'à tout moment de la recherche, notre esprit doit être en alerte, qu'il faut éviter les idées préconçues, mais qu'en même temps, il est nécessaire de garder les pieds sur terre et de ne pas se laisser aller à des hypothèses aussi farfelues que difficiles à justifier. La recherche ufologique a beaucoup changé ces dernières années, elle a mûri et le fait que plusieurs hommes de science se soient résolument penchés sur la question n'y est peut-être pas étranger. A moins que cette causalité soit inversée : il est bien connu qu'il est difficile de dire si c'est l'œuf qui précède la poule ou le contraire.

Nous avons voulu que ce numéro tranche sur les précédents. Tout d'abord par la diversité des sujets abordés : du « triangle des Bermudes » aux « OVNI du 18ème siècle », en passant par la présentation de quelques cas « incroyables » et les enquêtes réalisées en Belgique, nous vous proposons également des réflexions sur la conquête spatiale, la théorie de l'orthoténie, et les effets physiologiques et psychologiques provoqués par les OVNI.

Ce dernier point est aussi une originalité pour Inforespace. Nous avions promis de laisser la parole à d'autres chercheurs que ceux de la SOBEPS, de réserver une tribune libre pour d'autres avis que les nôtres. C'est cette fois le Detector S.I.D.I.P. qui l'occupe. Par un hasard heureux, nous recevions dans le même temps, un autre court article évoquant le même sujet. Dans ces articles, on mentionne que certains effets physiques provoqués chez les témoins pourraient bien être d'origine purement psychosomatique. Nous avons cru bon d'illustrer ces théories par la présentation d'un cas classique d'effet de ce type, à savoir l'affaire du « Docteur X » qui, après une observation d'OVNI, vit apparaître au niveau du nombril un triangle où la pigmentation de la peau s'était modifiée. Nous savons que certaines réserves ont été émises à propos de ce cas, aussi l'avons nous publié sans aucun commentaire, comme un simple document parmi d'autres.

Les mêmes réserves ont été formulées à propos de la fantastique aventure que le soldat José Antonio da Silva vécut près de Bebedouro (Brésil) en mai 1969. Il s'agit là d'un récit « incroyable », délirant, que certains lecteurs nous reprocheront peut-être d'avoir publié. Qu'ils se rappellent pourtant notre règle de conduite : ne rejeter a priori aucun fait, aussi insolite soit-il. De très longs commentaires critiques accompagneront d'ailleurs ce cas extraordinaire : ceux-ci, vu leur importance, ne seront publiés que dans le prochain numéro.

Et enfin, pour terminer cet éditorial, on m'en voudrait de ne pas parler de l'ouvrage que vient d'éditer la SOBEPS, « Des soucoupes volantes aux OVNI », et qui tente de faire le point sur l'état actuel de la question (un plan détaillé de l'ouvrage est présenté dans ce numéro). Voilà un livre important qui vous fera prendre conscience du véritable problème des OVNI et des seules voies de recherche dignes d'être suivies : celles que la méthode scientifique nous propose, celles qui allient l'imagination à la raison. Une philosophie qui n'a cessé et ne cessera d'être la nôtre.

Michel Bougard.
Rédacteur en chef.

L'étrange triangle des Bermudes (1)

Au cours d'une soirée réunissant quelques personnes s'intéressant aux mystères de notre planète, on en vint à parler d'une région située dans l'Océan Atlantique.

Elle est plus ou moins délimitée à l'ouest par la Floride, au nord par les Bermudes, au sud par Puerto-Rico. A l'est elle s'étend parfois jusqu'aux Açores. Cette zone est devenue célèbre par le nombre élevé de catastrophes maritimes et aériennes, souvent inexpliquées, qui s'y produisent.

L'un des participants affirma que cette région était interdite à tout trafic maritime. J'osais le contredire... mal m'en pris, je fus traité d'ignorant !

Il est vrai qu'en 1964, lorsque j'ai traversé cette zone j'ignorais absolument tout ce qui se passait dans cette partie de l'Atlantique occidental. Ce n'est que quelques années plus tard en lisant un livre de Robert Charroux (1) que je me souvenais avoir navigué dans cette région mieux connue actuellement sous le nom de Triangle des Bermudes.

Les notes prises au cours de cette traversée à bord du pétrolier belge « Fina Allemagne » me permirent de retrouver les positions de midi pour les 10, 11, 12 et 13 novembre 1964 : 19°08'N-74°38'W, 24°35'N-72°12'W, 30°08'N-69°31W, 35°45'-66°38'W.

Le navire avait quitté Colon (Panama) le 8 octobre, était passé par le Windward Passage entre Cuba et Haïti et faisait route vers le Canada. Nous avions donc traversé le fameux triangle et ceci sans incidents. C'est d'ailleurs ce que diront tous ceux qui ont navigué ou survolé cette zone. A commencer par les touristes qui chaque année passent « 9 jours de vacances princières sous le soleil des Bahamas » (prospectus Air Bahama).

Personnellement il me reste de ce voyage un bon souvenir tout comme la traversée du Canal de Panama ou encore celui de Suez avant sa fermeture. Peut-être suis-je un peu plus intéressé par ce que l'on a écrit à ce sujet, puisque j'y suis passé sans problème.

Un « produit » qui se vend bien

Un des bestsellers américains traitant de disparitions de bateaux et d'avions dans le Triangle des Bermudes est certainement aussi le livre de John Wallace Spencer : « Limbo of the Lost ». (2) En page iv de cet ouvrage, on peut y lire l'historique de l'édition (printing history). Nous le recopions tel quel :

Philips edition published June 1969.

Revised and expanded Bantam edition published September 1973;

2nd printing .... August 1973
3rd printing .... August 1973
4th printing .... September 1973
5th printing .... Octobre 1973
6th, 7th, 8th printing ... November 1973
9th printing .... December 1973
10th printing .... January 1974

Puis il y a eu la 11th, 12th, 13th ... jusque la vingtième réédition, probablement en août 1975. Et ce n'est pas fini. En septembre 1975 paraît une nouvelle édition « Limbo of the Lost — Today ». (3) Vingt-deux éditions en sept ans ! Ou quelques deux millions d'exemplaires vendus.

D'autre part le livre de Richard Winer « The Devil's Triangle » est édité à plus d'un million d'exemplaires dans une édition de poche. Quant à l'ouvrage de Charles Berlitz intitulé tout simplement « The Bermuda Triangle », (4) il est depuis sept mois sur la liste des bestsellers du « New York Times ». Au mois d'août 1975 paraissait déjà une édition française chez Flammarion. (5)

Jusqu'à présent, la France semblait bouder cette littérature. Mais le phénomène « Triangle » est une mine d'or et nous pourrons voir bientôt les traductions de la plupart des éditions américaines. Déjà, les éditions Pierre Belfond, dans la collection « Initiation et Connaissance » sont en seconde place dans la course, avec la traduction du livre de Richard Winer. Belfond n'a pas gardé le titre original : « The Devil's Triangle » (6)... Pourquoi ? Le produit devrait encore mieux se vendre sous le titre « Le Mystère du Triangle des Bermudes » ! (7)

Tout cela n'est-il pas, finalement, le « jeu » de l'édition, et le rêve de tout éditeur n'est-il pas de pouvoir éditer au moins un livre par an à des millions d'exemplaires ?

Et pourtant, un rédacteur du journal « Le Monde » (12 novembre 1975) critiquant sévèrement le livre de Berlitz s'interroge : « on se demande vraiment

1. Le livre des mondes oubliés, Robert Charroux, Robert Laffont, 1971.
2. Limbo of the lost, John Wallace Spencer, Bantam book, 1975.
3. Limbo of the lost - today, J.W. Spencer, Bantam books, 1975.
4. The Bermuda triangle, Charles Berlitz, Avon Books, 1975.
5. Le triangle des Bermudes, Charles Berlitz, Flammarion, 1975.
6. The devil's triangle, Richard Winer, Bantam Books, 1975.
7. Le mystère du triangle des Bermudes, Richard Winer, Belfond, 1975.

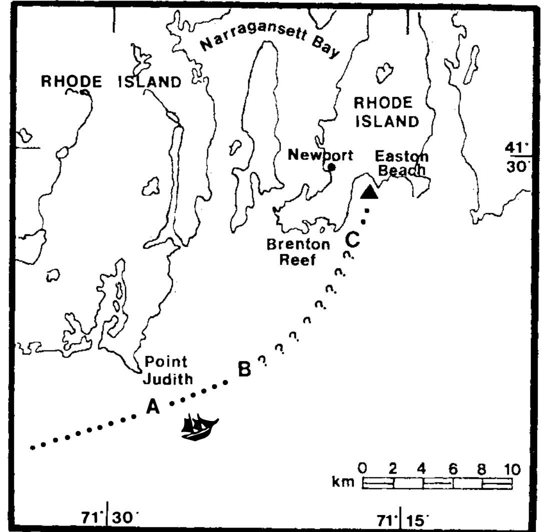
comment un éditeur sérieux peut acheter les droits de traduction d'un tel livre et présenter au public (pour 32 F !) un tissu d'ignorance grossière ».
Un bestseller américain est-il nécessairement un sucès en Europe ? Nous avons essayé de retrouver dans quelques journaux européens la place réservée aux livres de Berlitz et de Winer. C'est l'ouvrage du premier qui a été le plus traduit. En cinq semaines il passe de la septième à la quatrième place des bestsellers de « Der Spiegel ». En Espagne (dans « Blanco y Negro ») il se maintient quelques semaines à la cinquième place, pour la période des mois de septembre et octobre. Lors de notre enquête, seul le livre de Winer avait été traduit de l'anglais en français. « L'Express » du 13 octobre 1975 ne cite que lui et le place en neuvième position. Début janvier 1976 on ne retrouve plus de traces de ces livres dans les journaux cités.
En Belgique, dans les quatre numéros du « Pourquoi pas ? » du mois d'octobre 1975 on a pu lire un dossier assez complet traitant du « Triangle des Bermudes ». Les articles étaient écrits par H. Lemoine. L'auteur se réfère tout spécialement aux ouvrages de Berlitz et de Winer.

Origine et évolution du nom

C'est suite à la parution d'un article intitulé « The Deadly Bermuda Triangle » signé par Vincent Gaddis dans la revue « Argosy » en février 1964 que pour la première fois les Américains prennent conscience de l'existence du « triangle ». Il n'y eut pas ou peu d'échos dans la presse française. En 1965, l'auteur écrit un livre passionnant : « Invisible Horizons », (8) en français « Les vrais mystères de la mer » (1966). (9) Dans son chapitre 13, l'auteur se base essentiellement sur son article original paru dans « Argosy » et en quelques vingt pages il résume les principaux cas de disparitions connus à cette époque. Depuis, cette liste fut souvent reprise par les auteurs traitant le sujet, et ils s'efforcèrent surtout à ajouter quelques détails que n'avait pu connaître en son temps Vincent Gaddis. Depuis le « triangle » est devenu losange, ovale ou encore trapèze ! En effet, le « triangle » original (formé par les Bermudes, Miami, Puerto-Rico) était devenu trop petit pour contenir les nouvelles disparitions, localisées entre Puerto-Rico et le Vénézuela; au nord et à l'est des Bermudes, parfois jusqu'aux Açores, ou encore à l'entrée du Golfe du Mexique.
Quant à l'écrivain et co-producteur de télévision américaine, Richard Winer, il explique dans son livre, qu'il dédie « aux prochaines victimes », qu'en réalité son « triangle du diable » est un trapèze, une figure dont les quatre première lettres du mot « trap » (piège) suffisent à donner une bonne définition.
Et pourtant, nous avons encore relevé pour la zone étudiée, les appellations suivantes : le losange magique, le sinistre triangle, the hoodoo sea, limbo of lost ships, triangle of tragedy, pentagon of death. Ajoutons encore qu'une carte de l'Océan Atlantique, éditée par The National Geographic Magazine en 1955 appelle cette zone « Port of the Missing Ships » ! Mais cette application se rapporte surtout à la Mer des Sargasses dont le « Triangle des Bermudes » n'en serait que l'extrapolation.
De triangle en losange et de losange en trapèze, la région a un goût de soufre... un goût de mystère. Même en ne considérant que l'ampleur du succès commercial, il est évident que celui-ci n'aurait jamais pu se construire sans une véritable accumulation de disparitions inexpliquées : disparitions totales de voiliers, de navires de gros tonnage, ou encore de petits avions de tourisme et d'avions de lignes régulières. Disparitions d'équipages laissant leur voilier courir seul au gré des vents et marées. C'est d'ailleurs un des aspects qui retiendra tout particulièrement notre attention. Un capitaine n'abandonne jamais « volontairement » son navire ! On abandonne sa femme, pas son navire ! Et puis, il y a aussi les rescapés... c'est-à-dire, ceux qui ont vu ou cru voir un phénomène insolite ou encore qui ont subi pendant un certain temps une phénomène susceptible d'entraîner leur perte. Nous connaissons peu de ces témoignages, et les auteurs américains les recherchent avec obstination car ils sont les seuls à pouvoir nous aider à soulever un petit bout du voile qui recouvre cette partie occidentale de l'Atlantique.
Et puis, il y a des chercheurs comme Lawrence David Kusche, qui renverse carrément la vapeur. Pour lui il n'y a pas de mystères : « la légende du Triangle des Bermudes est un mystère manufacturé ». Nous avons beaucoup apprécié son livre : « The Bermuda Triangle Mystery — Solved ». (10)

8. Invisible horizons, Vincent Gaddis, Chilton, 1965.
9. Les vrais mystères de la mer, Vincent Gaddis, éditions france-empire, 1966.
10. The Bermuda triangle mystery - solved, Lawrence David Kusche, Warner Books, 1975.

Les dernières heures du Seabird.
A. Rencontre avec le bateau de pêche.
B. Le capitaine aperçoit « Brenton Reef ».
C. Le Seabird est aperçu par les riverains d'Easton Beach.
???? Trajet où disparait l'équipage du Seabird qui s'échoue peu après.



Car l'auteur s'est efforcé à donner une explication plausible à au moins une soixantaine de cas. Nous analyserons plus loin son ouvrage, ainsi que les principaux livres parus sur le sujet.

Mais au fait, que se passe-t-il exactement dans cet étrange triangle-qui-n'en-est-pas-un ? Car tout au long de cette introduction, nous n'avons fait que disserter sur un phénomène commercial, un nom, et évoquer des disparitions de navires ou d'avions. Afin d'illustrer un des mystères de la mer, nous ne prendrons pas l'exemple trop connu (et parfois contesté) de la Mary-Celeste, et nous ne le situerons pas dans les frontières restrictives du triangle original.

Nous raconterons plutôt la disparition (trop peu citée) du Seabird, (11) considérée comme des plus étranges car elle s'est produite en vue des côtes. Nous sommes en 1850 et le Seabird, un beau voilier de 300 tonneaux, se prépare à rentrer à son port d'attache : Newport, Rhode Island. John Durham, le capitaine, revient du Honduras avec une cargaison de bois tropicaux et de café. Au large de la Pointe Judith (voir carte), le Seabird croise un bateau de pêche et les marins de chaque bord se saluent. Un peu plus tard, le capitaine note dans son livre de bord : « Brenton Reef, sighted ». Il avait donc bien aperçu les récifs de Brenton. Newport n'est plus loin et en principe le voilier devait manœuvrer vers la Baie de Narragansett. Il ne le fit pas car vers 7 heures du matin les riverains et les pêcheurs de Easton Beach aperçurent le Seabird se dirigeant droit sur les récifs de la baie ! Ils crièrent et agitèrent les bras afin de tenter d'avertir le capitaine; mais le voilier continua sa route... et alors que tous s'attendaient au désastre, le navire vira de bord et vint s'échouer doucement et sans dommages dans les sables fins de la plage. La foule se rua vers le navire, certains montèrent à bord, mais personne ne vint à leur rencontre, à l'exception d'un chien. Le navire était vide d'équipage. Il fut fouillé mais sans résultat. Cependant, tout indiquait une activité récente et normale à bord : le déjeuner de l'équipage était servi, le café était prêt à être versé, une odeur de tabac flottait dans les cabines ! Et pourtant, l'équipage et son capitaine avaient disparus et on ne les revit jamais.

Le navire fut déchargé et on essaya de le remettre à flot, mais en vain car il était trop profondément enfoncé dans le sable. Peu de temps après une violente tempête se déchaîna dans la baie. Au matin, le Seabird lui aussi avait disparut. Que s'était-il passé ? Nous ne pouvons passer en détail toutes les hypothèses émises. Retenons seulement que les marins pensèrent au « grand serpent de mer » et que les enquêteurs penchèrent vers une mutinerie ! Mais dans les deux cas tout aurait dû se passer très rapidement et des dégâts auraient été visibles. Or, rappelons-le, le navire était en parfait état de marche et sans la moindre trace de désordre à son bord. De même qu'un capitaine n'abandonne pas son navire, un équipage n'abandonne pas la mascotte. Or, John Durham avait disparu, mais le chien, lui, était toujours présent !

La liste des navires retrouvés sans équipage n'est pas fort longue. Tout au long de nos lectures, nous avons relevé les noms suivants : Rosalie (1840), Mary-Celeste (1872), navire inconnu trouvé par l'Ellen Austin (1881), Freya (1902), Carol A. Deering (1921), Embiricos (1932), Gloria Colite (1940), Rubicon (1944), City Belle (1946), Conemara IX (1955) et enfin le cas du navigateur solitaire Donald Crowhurst à bord du Teignmouth Electron en 1969.

En analysant dans le chapitre suivant la liste des disparitions mystérieuses de voiliers, navires et avions, nous reparlerons de ces bateaux retrouvés sans équipages, car aucun ne peut être comparé au Seabird, qui seul a perdu son équipage à quelques milles des côtes.

11. Challenge of the seven seas, Pell Claiborne, William Morrow & Cy, 1966.

Il est aisé de donner le nom de « disparition mystérieuse » chaque fois que l'on ne peut démontrer le contraire, c'est-à-dire interpréter logiquement la disparition. Or, on peut difficilement donner cette explication si l'on n'a pas retrouvé une épave ou le corps d'un membre de l'équipage. Le même raisonnement est d'ailleurs tenu en Justice : tant que le corps n'a pas été retrouvé il n'y a pas de crime.

Parfois un élément extérieur peut nous amener à conclure à un naufrage « normal ». C'est le cas par exemple pour le brick Malvira. L'histoire nous est rapportée par Hans Leif dans son excellent ouvrage « Le Roman du Gulf-stream ».

En mars 1703, des pêcheurs hollandais trouvèrent une bouteille, « dont la forme rappelait celle des bouteilles de vieux genièvre ». A l'intérieur on découvrit une morceau de papier qui malgré des traces d'humidité laissait voir un texte crayonné en langue hollandaise. La bouteille et son contenu furent portés au Bureau de Navigation d'Amsterdam, où le texte, signé par le capitaine du Malvira et cinq hommes d'équipage, fut déchiffré. Le message disait ceci : « Revenons de La Nouvelle-Orléans. Nous trouvons le 7 octobre 1702 par 31°9 nord et 74°3 ouest. (soit à 480 milles à l'ouest des Bermudes, n.d.l.r.). Tornade du S.S.O. nous a enlevé mâture, gréement, canots et 7 hommes, dont le premier timonier. Vergue grand mât projetée par les vagues contre flanc du navire a occasionné voie d'eau. Avons essayé la calfater, elle est trop grande. Pompes inutiles. Nous sombrons. Que Dieu nous soit clément. Comme nous ne pouvons plus rien faire que nous préparer, j'ai, capitaine Lowaaldt, vidé cette bouteille avec ceux qui sont encore là, en buvant à un bon atterrissage dans l'au-delà, et nous envoyons, pour autant que nous soyons mariés, nos alliances à nos chères épouses comme témoignage de nos regrets et de notre peine, afin qu'elles s'achètent avec le produit de la vente un souvenir qui soit pour elles une consolation. »

Et si l'on n'avait pas retrouvé la bouteille ? Il y aurait eu, tout simplement, une disparition mystérieuse supplémentaire.

Dans un prochain numéro nous examinerons les hypothèses susceptibles d'expliquer ces mystérieuses disparitions, sans toutefois en donner la solution. Notons cependant déjà, que cette zone de l'Atlantique occidental est le siège habituel de violents cyclones et typhons et que d'autre part c'est l'une des deux zones maritimes du globe où le compas magnétique indique le nord vrai.

Les garde-côtes ne manquent certes pas de le préciser à toute personne soucieuse d'obtenir des renseignements relatifs au « Triangle des Bermudes ». On trouvera ci-dessous deux extraits de la circulaire officielle (n° 5720) qu'adressent les garde-côtes en réponse à toute demande d'information.

« ...Le « Triangle des Bermudes » ou « Triangle du Diable » est une zone imaginaire au large du sud-est de la côte Atlantique des Etats-Unis, connue pour son fort pourcentage de pertes inexpliquées de navires, embarcations et avions. On admet généralement que les pointes du triangle se situent aux Bermudes, à Miami en Floride, et à San Juan à Porto Rico. » (sic)

...Tout d'abord, le « Triangle du Diable » est l'un des endroits du monde où le compas magnétique indique le nord vrai. (n.d.l.r. : nord géographique). Normalement, il indique, le nord magnétique. La différence entre les deux est connue sous le nom de « déclinaison ». Celle-ci varie et peut atteindre jusqu'à vingt degrés en certains lieux du globe. En ne tenant pas compte de cette déclinaison, un navigateur risquerait de dévier de sa route et de rencontrer les pires ennuis. » (n.d.l.r : la déclinaison varie non seulement avec le lieu mais également avec le temps).

Trois livres parmi d'autres...

Charles Berlitz, « Le triangle des Bermudes »
Flammarion, Paris 1975

Charles Berlitz est le petit-fils du fondateur des célèbres écoles de langues. C'est un linguiste éminent et un expert en plongée sous-marine. En 1973, il écrit son premier ouvrage : « Les mystères des mondes oubliés » (Marabout) : un excellent cocktail des livres de Robert Charroux et de Von Däniken.

Autour de l'ouvrage qui nous intéresse une énorme publicité a été faite en Amérique et son éditeur a été jusqu'à affirmer que « seul Charles Berlitz pouvait écrire ce livre » ! Et pourtant il n'était pas le premier et ne sera certainement pas le dernier ! Hélas ! comme dans son premier ouvrage, Berlitz s'attache surtout à recopier systématiquement et sans en rechercher la véracité toutes les hypothèses avancées avant lui par d'autres auteurs et romance volontiers certaines disparitions. C'est un livre agréable à lire, très convaincant pour qui n'a

rien lu d'autre au sujet du « triangle » et est prêt à se laisser entraîner vers la recherche des mystères gratuits. Aux erreurs de Berlitz s'ajoutent encore dans la traduction française, celles du traducteur (erreurs de dates très fréquentes). Comme il est le premier livre traitant du « Triangle des Bermudes » traduit en français, il fût particulièrement critiqué par la presse qui ne l'a pas épargné. « Le Monde » relève notamment des erreurs qui ne sont d'ailleurs pas en rapport avec le « Triangle » proprement dit. Il y a, par exemple, la date citée par Berlitz pour la pêche du premier cœlacanthe (Berlitz 1935, « Le Monde » 1938). Si le rédacteur du « Monde » avait feuilleté le texte original il aurait pu constater que Berlitz donnait bien la date de 1938 ! Il serait certainement plus intéressant de soulever d'autres erreurs relatives au fond. L'une d'elles est assez flagrante. Berlitz raconte le mystère du Maple Bank : « le Maple Bank, de 18 mètres, trouvé dérivant au nord des Bermudes le 30 juin 1969, sans trace de survivants ». Dans son livre « The Bermuda Triangle Mystery — solved » (que nous avons déjà cité) L. D. Kusche donne quelques précisions au sujet de ce navire. Ces précisions il les a tout simplement trouvées dans le « London Times » du 30 juillet 1969. En page 4, on peut y lire : « le 1er juillet 1969 le navire anglais Maple Bang a signalé avoir aperçu au nord-ouest des côtes africaines un voilier de 18 mètres. Ce dernier (le voilier et non le Maple Bank ! n.d.l.r.) flottait la quille en l'air... » Si l'on trouve d'aussi grossières erreurs dans le livre de Berlitz on est à même de se poser quelques questions quant à la crédibilité à accorder aux divers témoignages repris dans son ouvrage ! Cependant un élément intéressant est à retenir : la reproduction inédite de l'interview que le Dr Manson Valentine, a accordé à Charles Berlitz. Le Dr Valentine, archéologue et océanographe a découvert avec l'ingénieur Dimitri Rebikoff le mur cylopéen englouti au large de Bimini. C'était un ami intime du Dr M. K. Jessup, décédé en 1959. Cet astronome réputé s'est particulièrement intéressé aux OVNI et a étudié très sérieusement les résultats de la très secrète expérience de Philadelphie. Grâce à cet interview, Berlitz nous fait mieux connaître les théories de ces deux scientifiques quant aux effets mal connus des champs magnétiques. Le mérite de Berlitz est également d'avoir organisé sur les chaînes de télévision américaines plusieurs confrontations de témoins ayant assisté à des manifestations inattendues dans le fameux « Triangle ».

Charles Berlitz s'apprête-t-il à écrire un nouvel ouvrage sur les mystères du Triangle des Bermudes ? C'est très probable, car en accord avec Jean Byrd, directeur du centre de recherche ésotériques ISIS, il a organisé pour le 27 juillet prochain une croisière assez étonnante pour tenter de recueillir scientifiquement ou parapsychimiquement des informations sur l'origine des mystérieuses disparitions. Six cents chercheurs embarqueront avec des appareils très sophistiqués sur un luxueux paquebot qui sillonnera la zone du « Triangle ». Il faut toutefois enregistrer la présence d'un fort contingent de médiums et de parapsychiques, et bien entendu des journalistes et des cinéastes.
Retenons qu'il s'agit d'un livre à lire avec prudence et lucidité.

Richard Winer, « Le mystère du triangle des Bermudes » Belfond 1975

Avant d'écrire son livre, l'auteur a traversé pendant quatre ans des centaines de fois le « Triangle du Diable »; soit à bord de son voilier de 13,5 m, le « Running Bowline » soit à bord d'avions de tourisme. Excellent plongeur sous-marin il fit de nombreuses plongées, principalement lorsque l'on croyait avoir retrouvé les épaves de certains navires disparus. Il connait donc bien le sujet dont il parle, et nous pensons qu'il s'agit ici d'un des meilleurs ouvrages écrits sur le « Triangle ». Il faut tout particulièrement reconnaître les efforts très sérieux qu'il a fait pour retrouver des nouveaux exemples de cas de disparitions. Hélas ! comme les autres auteurs, il introduit aussi dans son livre les mêmes cas classiques de disparitions sans avoir soigneusement vérifié leur degré de véracité.

Lawrence D. Kusche, « The Bermuda triangle mystery-solved » Warner Books - New York, 1975

L. D. Kusche dont nous avons déjà à plusieurs reprises mentionné le nom dans l'introduction, est bibliothécaire à l'Arizona State University.
Il s'intéresse aux problèmes posés par le «Triangle des Bermudes » depuis 1972.
Après avoir lu tout ce qui s'est écrit sur le sujet et s'être renseigné personnellement, il est bien obligé de constater qu'il n'existe rien de sérieux et de valable à retenir. En fait, les déclarations des coast-gard, de l'Air Force et de la LLoyds (Londres) ont été répétées, interprêtées et transformées par les différents auteurs consultés. Il décide donc de mener une enquête personnelle sur chaque cas de disparition. Dans son livre, il

analyse une soixantaine de cas et trouve une explication souvent plausible. Pour la compréhension du lecteur, il suit une démarche simple : il retranscrit en italique pour chaque cas l'exposé du phénomène comme on a l'habitude de le décrire. Ensuite il cite des textes originaux, complets et exacts, ainsi que les sources de ses références. Suit alors un commentaire approprié. Nous lui devons bien souvent d'avoir rétabli la vérité sur certaines disparitions trop facilement qualifiées de mystérieuses. Dans ses conclusions générales, Kusche affirme qu'il n'y a pas de théories susceptibles de résoudre le mystère dans son ensemble; chaque cas doit être étudié séparément et minutieusement.

Pour lui, « la légende du Triangle des Bermudes est un mystère manufacturé ».

Nous ajouterons personnellement qu'il est effectivement regrettable de constater que trop souvent des cas de disparitions sont considérés sans examens approfondis comme mystérieux; ce qui n'implique pas pour autant que tous les cas sont explicables aujourd'hui. Peut-être le sont-ils tous ? L'avenir nous l'apprendra sans doute. Nous avons apprécié ce livre et souhaiterions que d'autres chercheurs continuent dans la même voie que Kusche. La liste des disparitions inexpliquées et « mystérieuses » serait sans doute moins longue, mais les cas retenus seraient d'autant plus frappants.

A lire absolument, car cet ouvrage contient des renseignements très utiles ainsi qu'une bibliographie extrêmement détaillée.

(à suivre)

Jacques Dieu.

Autre référence :

Le roman du Gulf-stream, Hans Leip, Plon, 1956.

Avis

Nous prions instamment tous nos membres qui déménagent de nous prévenir sans retard de leur changement d'adresse.

Vous nous éviterez ainsi bien des complications administratives et serez certains de recevoir Inforespace dans les délais prévus. Merci d'avance.

Les grands cas mondiaux

Le cas du Docteur X

Les événements relatés dans les pages suivantes passent pour être parmi les plus étranges portés à la connaissance des chercheurs français.

Le principal témoin est un important personnage d'un ville du sud-est de la France. Pour cette raison, ce témoin sera nommé tout au long du récit : « Docteur X ».

Né en 1930, il a suivi fructueusement une éducation de niveau universitaire poursuivant même une spécialisation dans une branche de la biologie.

Passionné d'art, il est un musicien talentueux.

Participant à la guerre d'Algérie, il fut, le 18 mai 1958, atteint par l'explosion d'une mine. Il en garda une hémiparésie droite, lui rendant la position verticale douloureuse. Il lui était de plus difficile de rester en appui sur le pied droit. Une altération de la main droite lui fit presque abandonner le piano.

Le second personnage fortement impliqué dans cette affaire est le propre fils du Docteur X. Bien qu'âgé de 14 mois au moment des faits, il était doué d'une vitalité et d'une intelligence hors du commun.

Le 29 octobre 1968, vers 14 h 00, le Docteur X coupait une souche de bois à la hache. Malencontreusement, il glissa et se blessa à la jambe, à hauteur du tibia, sectionnant même une veine, dont l'hémorragie provoqua un enflamment immédiat. Il fut traité tout de suite à grand renfort de médicaments, néanmoins, le 2 novembre 1968, nuit des événements, de fortes douleurs le font toujours souffrir. Durant la seconde partie de cette nuit, le témoin fut éveillé par les appels de son fils.

Sans allumer, il se lève (1, figure 1) et se dirige vers la chambre voisine (2, fig. 1). Durant le trajet, des éclairs traversent brièvement l'obscurité.

Dans la chambre, il aperçoit son fils debout dans son lit, pointant le doigt en direction de la fenêtre. Il s'aperçoit alors que ce qu'il prenait pour des éclairs, était une lumière intermittente filtrant au travers des fentes des volets. Ces «éclairs» étaient périodiquement stables.

Il n'y prit garde sur le moment, car les élancements de sa blessure lui étaient douloureux et il pensa à calmer son fils le plus rapidement possible pour se remettre au lit.

Il s'empara du biberon vide, le remplit de sa dose de lait en poudre, et se dirigea vers la salle de bain (3, fig. 1), afin de le compléter d'eau chaude. Ce faisant, il entendit un vent puissant qui soufflait au-dessus de la maison et agitait un volet mal

fermé. Il revint dans la chambre de l'enfant qui se rendormit après avoir pris son biberon.

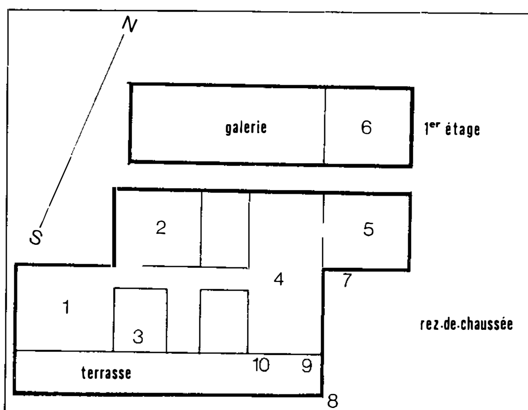
Quittant la pièce, le « Docteur X » entendit de nouveau le vent faisant claquer le volet et intrigué, décida d'aller le bloquer, mais il ne parvenait pas à localiser l'endroit d'où ce bruit venait et se rendit au living (4, fig. 1). Il écouta et découvrit que la source sonore se situait à l'étage, au-dessus de la cuisine plus précisément (5, fig. 1). Il grimpa l'escalier qui conduisait à une galerie donnant sur cette pièce (6, fig. 1). Effectivement, c'était bien de là que provenait le son. Par les volets ouverts, le témoin vit le paysage environnant sa demeure illuminé à intervalles réguliers, dont la fréquence était proche de la seconde. Ces flashs de lumière étaient très puissants, car ils éclairaient la vallée et les montagnes au-delà de la rivière, soit donc à une distance de 3 à 4 km. La couleur et l'intensité de l'illumination étaient pareilles au rayonnement lunaire. La provenance de la lumière demeurait toutefois encore cachée.

Malgré la pluie, le Docteur X ouvrit la fenêtre, se pencha au dehors, mais ne put que deviner, grâce à la projection des ombres, la source de ces éclairs. Il descendit au living (4, fig. 1), passa devant la cuisine (5, fig. 1). Là seulement, il remarqua l'heure, il est 03 h 55. Sa curiosité n'était pas encore très vive à ce moment, car il se versa un demi verre d'eau et le but. Il se dirigea alors vers le coin de la maison (8, fig. 1). Il ouvrit les deux doubles portes-fenêtres toutes grandes (9 et 10, fig. 1) donnant accès à la terrasse. Vêtu d'un pyjama et de sous-vêtements, il passa sur la terrasse et dans l'obscurité du dehors, il se détacha nettement dans le rectangle de lumière. La pluie venait de cesser.

Immédiatement, vers la droite, il aperçut alors deux objets similaires, très lumineux, dont un paraît légèrement plus petit et plus haut que l'autre. La forme générale ressemblait à celle du cigare ou encore à celle d'objets discoïdaux vus par la tranche.

Chaque engin était constitué de deux parties superposées et symétriques. Ils maintenaient tout le temps une assiette parfaitement horizontale. La couleur de la partie supérieure était d'un blanc argenté lumineux, l'inférieure ressemblait à un profond coucher de soleil rougeâtre. Le témoin vit également deux antennes par engin. L'une verticale, de même couleur et luminosité que la partie supérieure, est de longueur sensiblement égale à l'épaisseur de l'objet. Les bases de ces antennes sont assez épaisses.

Figure 1.
Plan de l'habitation du Docteur X; les points remarquables sont : 1. chambre du témoin; 2. chambre de son fils; 3. salle de bain; 4. living; 5. cuisine; 6. escalier; 9 et 10. deux doubles portes-fenêtres.



L'autre, horizontale, de même couleur, longueur et brillance que la verticale, est beaucoup plus mince. Sa base, de section identique au corps, semble se trouver à la jonction des deux parties rouge et blanche (tel un « poulet à la broche »).

Du centre de ces engins, part un rayon lumineux cylindrique et vertical de teinte blanche, traversant le mince brouillard se levant dans la vallée. A l'unisson, les deux objets manifestaient une activité lumineuse cyclique qui commençait par une émission de flashs blancs donnant au témoin l'impression qu'ils rentraient par les antennes verticales, horizontales et par un endroit invisible situé derrière le côté droit.

Ces flashs, bien que brefs, n'étaient pas instantanés. Presqu'au même moment, un autre éclair jaillit, comme un trait entre les deux appareils. Le témoin pense que les flashs entre les engins étaient une résultante des éclairs extérieurs. Il prétend que leur luminosité n'était pas constante sur toute leur longueur, mais qu'elle était plus forte au centre.

Ces flashs, extérieurs, aussi bien qu'intermédiaires, étaient d'un blanc non éblouissant et silencieux. Leur forme était simplement la prolongation de l'antenne. Tout au plus, un léger tremblement semblait les animer. Leur intensité était égale à celle des faisceaux verticaux.

Au début de l'observation, les deux objets exécutèrent de pair un lent mouvement de translation et d'approche par la gauche. Par après, l'immobilisme d'un par rapport à l'autre se modifia. L'ap-

pareil plus petit parut être légèrement plus haut et plus en arrière. Cette apparence de changement peut éventuellement n'être qu'une altération de perspective liée au déplacement vers la gauche. Mais ce nouvel angle de vision permit l'observation d'une nouvelle grande antenne horizontale.

Les deux masses exécutèrent une rotation sur leur axe tandis que les antennes horizontales projettaient des éclairs. A ce moment, les sources des faisceaux lumineux devinrent visibles, et permirent l'observation des faces inférieures. Elles avaient une forme de grosses protubérances de couleur rouge. L'alignement des deux appareils était rigoureusement établi suivant un axe matérialisé par le positionnement horizontal des antennes. Les surfaces observées ne présentaient aucune structure visible. L'émission de flashs se poursuivit dans la même direction et au même rythme.

Les objets continuant leur mouvement se rapprochèrent considérablement du témoin. De même, leur distance de l'un par rapport à l'autre décrut fortement. A tel point, que les antennes horizontales se touchèrent presque.

Quelques instants encore et le contact s'établit alors. Immédiatement, toute activité lumineuse cessa. Lentement, le mouvement se poursuivit en une interpénétration... mais continue et totale des deux engins qui n'en firent bientôt plus qu'un.

Pour la première fois, le « Docteur X » aperçut un mouvement dans la partie inférieure des disques. A ce moment, l'appareil changa de direction et se dirigea en droite ligne vers le témoin, tandis qu'un faisceau lumineux était pointé vers la maison.

Tout à coup, l'objet stoppa. Le faisceau stationnaire illumina une surface circulaire limitée par le faîte du toit de la maison voisine. La luminescence de l'engin baignait le paysage environnant d'une faible clarté.

La partie supérieure de l'objet était blanche et son antenne ne parut être qu'une extension verticale. Le témoin remarqua que la partie visible était limitée par des lignes noires, six sections étant apparentes. Le dessous était également divisé en sections, onze exactement, cinq d'entr'elles (les sections paires uniquement) étaient traversées depuis le haut jusqu'en bas par une ligne horizontale sombre. (Cette ligne parcourant son trajet en quatre secondes environ).

Le « Docteur X » compare cette phase à la ligne parasitaire apparaissant lors du réglage d'un récepteur TV. Aucune coordination n'était remarquée dans le mouvement des lignes. Il semble que lorsqu'une ligne disparaissait dans le bas, une autre surgissait dans le haut.

L'activité décrite se maintint pendant une période impossible à estimer, car le témoin était obsédé par le mouvement des lignes. Après une période assez longue d'immobilisme, le faisceau lumineux initialement dirigé vers sa demeure, bougea lentement dans sa direction, éclairant de par son déplacement, le dessus des poteaux téléphoniques environnants.

Il semble que cela se fit de pair avec un basculement de l'appareil autour de l'axe correspondant aux deux antennes horizontales. Soudain ce basculement s'accéléra d'une manière étonnante et le « Docteur X » reçut en pleine face le faisceau. Il se rappelle que la partie inférieure de l'engin apparaissait circulaire et sectionnée en étoile.

Il n'a aucun souvenir du mouvement des lignes horizontales.

Lorsque fut remarquée la face inférieure étoilée, le premier bruit de toute l'observation se fit entendre. Il s'agissait d'une sorte de « bang ».

Simultanément, l'objet se dématérialisa, ne laissant subsister qu'une forme blanchâtre floconneuse, qui fut emportée par le vent. A l'instant de la dématérialisation, surgit du centre de l'engin une espèce de fil très lumineux, blanc et rectiligne, fusant d'un trait en direction du ciel. Là, il se changea en un point qui explosa avec un bruit de feu d'artifice. L'obscurité étant revenue dans la vallée, le témoin subit un choc nerveux et rentra chez lui.

Il était 04 h 05, dix minutes seulement s'étaient écoulées.

Le « Docteur X » prit note des événements et avec croquis à l'appui, mentionna les différents détails observés. Il réveilla son épouse et lui narra son aventure. Il était très excité, marchant de long en large, ne paraissant plus souffrir de sa jambe. Sa femme s'en aperçut et relevant la jambe du pyjama, quelle ne fut sa surprise de constater la complète cicatrisation de la blessure de guerre. De même, l'enflure consécutive à l'épanchement sanguin, était résorbée.

Après une demi-heure de discussion, les deux époux se recouchèrent. Le « Docteur X » s'endormit immédiatement. Dix minutes s'étaient écoulées lorsqu'il se mit soudain à parler dans son sommeil, ce qui ne lui était jamais arrivé auparavant.

Il raconta à nouveau les événements et Mme X eut

l'excellente idée de prendre note des dires de son mari.
Un fait étrange rapporté par son conjoint retint spécialement son attention : « le contact sera rétabli en tombant dans les escaliers le 2 novembre». Il parla jusqu'à 7 h du matin, puis se tut. Il se réveilla vers 14 heures.

Les X sont amis d'Aimé Michel, aussi, est-ce tout naturellement que Mme X suggéra à son mari de rencontrer cet ufologue, afin de lui narrer son aventure. Très paradoxalement, le « Docteur X » ne se souvenait plus de rien. Son épouse lui montra les annotations relevées de la nuit, mais en vain. Ce voyant, elle ne fit aucune allusion à la fameuse phrase mystérieuse de la nuit.
Dans le courant de l'après-midi, le « Docteur X » fit une chute inexplicable dans les escaliers. « J'avais l'impression qu'un crochet me retenait la jambe », dira-t-il plus tard. En tombant, il se heurta la tête et bizarrement la mémoire lui revint.

Tous ces événements choquèrent profondément le « Docteur X », il en perdit du poids. Le 8 novembre, Aimé Michel rendit visite à son ami, et le trouva en effet maigri. Le même jour, des crampes et des douleurs apparurent dans la région ombilicale, elles persistèrent avec plus ou moins d'acuité durant la semaine suivante.

Le 17 novembre au soir, il commença à ressentir une démangeaison autour du nombril, il constata la présence d'une pigmentation cutanée et striée. Le 18 novembre, à midi, cette pigmentation s'était développée et avait atteint sa forme finale. Elle se présentait sous forme d'un triangle isocèle géométriquement parfait mesurant 17 cm de base et 14 à 15 cm de côté (figure 2).
De plus en plus, les époux X s'alarmèrent. Sur les conseils d'Aimé Michel, ils consultèrent un médecin. L'examen médical fut négatif dans la mesure où le médecin ne put donner l'explication d'un tel phénomène. Le praticien voulut même en référer à l'Académie de Médecine; mais le « Docteur X » craignant la publicité, l'en dissuada.
Il fit à nouveau un appel aux conseils d'Aimé Michel qui lui, supposait très fortement être en présence d'un phénomène psychosomatique. Effectivement, le témoin, dans la nuit du 14 au 15 novembre, avait rêvé de son observation où une figure triangulaire était associée à l'engin. De ce fait, une stigmatisation serait apparue sur son corps. Le « Docteur X » se rallia à cette explicaion, mais un fait surprenant devait très vite la contrer :

Figure 2.
Voici le triangle qui apparut de manière récurrente au niveau du nombril du témoin; il s'agissait chaque fois d'une pigmentation cutanée et striée.



le même triangle était apparu chez son fils au même endroit.
En mars 69, Aimé Michel présenta le dossier X devant un groupe d'astronomes de Meudon. Il consulta un psychologue et un biologiste à Paris, ainsi qu'un spécialiste en hypnotisme de Bordeaux. Ce dernier hypnotisa profondément le témoin, lui plantant même des épingles dans le bout des doigts. Trois fois, il l'interrogea, trois fois, son récit fut identique.
L'observation du « Docteur X » est si complète qu'elle permet d'évaluer exactement les dimensions et les mouvements de l'objet. En prenant quantité de repères, le calcul donne un diamètre de 65 mètres. L'épaisseur serait de 16 mètres. Quant à la longueur des antennes horizontales et verticales, elle est sensiblement égale à l'épaisseur. La trigonométrie permet également de connaître la distance séparant le témoin de l'objet, soit 232 mètres.
Aimé Michel estime les différentes vitesses de déplacement réparties sur une fourchette variant de 49 m/sec à 218 m/sec soit de 176,4 km/h à 784,8 km/h.

Il faut insister sur la guérison totale de la blessure et des séquelles de sa blessure vieille de dix ans, qui ne réapparurent pas.

A titre d'exemple, nous incluons à ce récit un rapide condensé d'un article de France-Soir du 18 décembre 1968 : « Lima - Pérou. — Les rayons d'une soucoupe volante ont guéri un douanier de ses rhumatismes et de sa myopie. Le douanier affirme qu'il a vu la soucoupe mercredi dernier depuis la terrasse de sa maison et que le rayon violet qu'elle émettait l'avait atteint au visage. La myopie l'obligeant à porter des lunettes, avait disparu... ».

L'ingénieur péruvien Emmano Manurio, correspon-

dant de l'APRO à Lima fut consulté et fournit les précisions suivantes :
« L'incident se passa le 9 décembre 1968 à 03 h 00 du matin. L'objet émettant la lumière fluctuant entre le rouge foncé et le violet, se trouvait à une distance de 2 à 3 km du témoin. Celui-ci demeura en extase durant 2 à 3 minutes à la suite d'une peur paralysante. »
D'autre part, pendant cette même nuit du 1er au 2 novembre, un objet fut observé en plusieurs lieux de la Côte d'Azur; les témoins le décrirent à peu près de la même manière que le « Dr X ». La veille, à la même heure, cinq militaires espagnols ont aperçu un objet similaire à Los Monegros, non loin de Saragosse. Ils disent l'avoir observé au sol, à environ 500 m, pendant trois minutes. Durant l'observation, ils constatèrent que phares, moteur et radio étaient « tombés en panne ».

Pendant trois années, le triangle apparaissait sur l'abdomen de manière récurrente, suivant une fréquence d'environ trois semaines. Il restait visible pendant un ou deux jours et s'évanouissait alors sans laisser de traces. A chaque fois, il se remarquait généralement 1/2 jour plus tard sur l'abdomen de son fils.

Sa manière de disparaître était la même que celle de son père. Toutes les dates, heures et circonstances particulières ont été notées et pourront éventuellement servir de support à une étude.
Un fait remarquable a été retenu.

Dans la soirée du 1er novembre 1969, premier anniversaire de l'incident, Aimé Michel et son épouse étaient invités chez le « Docteur X ». En badinant, Aimé Michel lui demanda s'il n'avait pas une figure originale de géométrie à lui montrer ? Contrairement à ce qu'il espérait, le témoin lui répondait qu'il n'y avait absolument plus rien.
La soirée se passa agréablement entre amis. Le Docteur X joua du piano pour ses convives. Soudain, il stoppa net, laissant échapper un juron. Il déboutonna sa chemise et fit voir son estomac. De nouveau, la rougeur était présente. Après discussions, ils allèrent tous se coucher. Le lendemain, il leur vint à l'esprit de savoir si l'enfant portait également le triangle. Ils téléphonèrent aux grands-parents chez qui l'enfant se trouvait depuis quelques jours et qui n'étaient pas au courant des faits survenus un an auparavant. Par coïncidence, la grand-mère était sur le point de leur téléphoner car elle avait découvert en donnant son bain à l'enfant, une sorte d'irritation triangulaire entourant le nombril. Elle était affolée. L'enfant avait pourtant été bien soigné. Elle avait l'intention d'appeler un médecin. Le « Docteur X » la rassura en lui disant que ce n'était rien, que cela lui arrivait parfois.
L'enfant âgé à ce stade du récit de plus de quatre ans, était d'une vitalité débordante, et très intelligent.

Pendant les deux années suivant l'incident, il souffrit d'insomnies et il fut nécessaire de le faire soigner par un spécialiste de l'enfance. Ses parents ne lui avaient jamais parlé des événements de novembre 68 et pourtant, il commença à raconter à sa maîtresse d'école, que plus tard, il partirait dans la machine rouge qui faisait du bruit dans le ciel et lançait des éclairs.
Néanmoins, ses parents ne lui divulguèrent rien à ce sujet.

Quant au « Docteur X », son entourage nota à son sujet des coïncidences embarrassantes de nature télépathique. De plus, les époux racontèrent avoir assisté à des phénomènes inexplicables. Notons à titre d'exemples : des objets déplacés, des horloges qui s'arrêtent et se remettent en marche accusant pour cela des retards de plus de trois heures. Dans un cas particulier, le phénomène a été vérifié par des personnages qualifiés, totalement ignorants de l'observation du « Docteur X ». Ces faits étaient des perturbations électriques et les témoins, une équipe de techniciens de l'Electricité de France. En fait, il y avait une panne chez le « Docteur X », bien que la boîte aux fusibles soit intacte et après que les électriciens ayant examiné l'installation, l'aient déclarée bonne. Cet examen fait selon les normes de sécurité, nécessita le débranchement général de l'installation. Nonobstant cela, brusquement, le courant se rétablit. Le « Docteur X » s'impatientait, attendait des techniciens une réponse sensée à ce phénomène. Malheureusement, le responsable de l'équipe lui déclara : « Vendez votre maison, car c'est hors de notre portée, c'est de la sorcellerie. »
Après un certain temps, les anomalies cessèrent sans raison apparente. Ces circonstances ont été également scrupuleusement compilées.

Tous ces événements survenus dans leur vie troublèrent fortement Mme X qui, de par ses origines provençales, ne parvenait pas à supporter cette situation irréelle et en était désespérée car incapable d'en expliquer la moindre parcelle.
Elle pensa même à vendre la maison, mais finit

par faire face à la situation et à l'accepter comme une réalité nouvelle. Depuis, M. et Mme X sont devenus très religieux; ils prétendent que plus rien ne peut leur arriver; ni peine, ni maladie, ni le vieil âge, ni la mort ne peuvent plus constituer un problème pour eux.

Ce qui est encore plus étrange, c'est que cet état d'esprit se répand autour d'eux : parmi leurs amis, leurs relations et même parmi ceux les cotoyant et ne connaissant rien des événements passés.

Le « Docteur X » vécut d'autres expériences, mais qui n'eurent aucun témoin, ce qui pourrait accentuer la suspicion sur toute l'affaire et discréditer son témoignage. En voici un exemple « idiot » : Le témoin déclare avoir été soulevé dans l'air par lévitation. Si la lévitation existe, c'est un phénomène très fantastique présentant deux grands mystères, c'est-à-dire la gravité et le rapport matière-esprit.

Il y a plus grave encore, c'est qu'il existe une « preuve » de ce qui est avancé. Preuve tellement risible, que même un enfant n'oserait l'inventer.

En effet, le « Docteur X » a découvert un collant attrappe-mouches adhérant au plafond du living haut de 6 mètres à cet endroit. Il expliqua le pourquoi de cet emplacement inadéquat. Il était occupé à dérouler cet attrappe-mouches, lorsqu'il se sentit soulevé et il s'approcha tellement du plafond qu'il s'y appuya des mains pour ne pas s'y cogner la tête. Ce faisant, le papier resta collé. Il descendit alors en douceur. Il est dérisoire de croire qu'un homme de la valeur du « Docteur X » essaya de faire croire à une histoire aussi rocambolesque que celle-ci. Le « Docteur X » était consterné du dérisoire de cette preuve. Examinons quand même l'hypothèse d'une preuve fabriquée. Il aurait pu créer cela de façon à ce que l'absurdité même de l'histoire rende incrédible l'idée d'un faux.

Cette hypothèse a été tout à fait écartée, car sous hypnose profonde, il relate cet incident. De plus, elle fait découvrir chez le « Docteur X » une grande détresse physique. C'est comme si le corps était effrayé par quelque chose que l'esprit accepte.

Son récit hypnotique était accompagné de pâleur, de tremblements, de transpiration et de spasmes de l'œsophage (vomissements).

Aimé Michel tenta d'approcher la vérité par d'autres raisonnements en reprenant chacun des points suivants.

a) **La guérison de l'hémiparésie :**
Il existe des cas d'hémiparésie hystérique et paralytique. L'hypothèse hystérique est à rejeter, car des médecins militaires ont diagnostiqué formellement ces séquelles de la blessure de guerre : hématome dans la région occipitale avec possibilité de fracture.

b) **La blessure récente guérie en quelques minutes:**
D'avis médical et ayant à l'esprit les détails de cette blessure, la guérison relève du miracle et pour trouver des précédents, il faut aller à Lourdes. Cela tiendrait de la parapsychologie avec effets physiques.

c) **Le triangle abdominal :**
La stigmatisation psychique est un fait expérimental prouvé. Mais si cette hypothèse peut s'appliquer au Docteur X, c'est absolument impossible dans le chef d'un enfant de 18 mois. En effet, comment un bébé pourrait-il avoir l'idée et la force de concentration nécessaire pour stigmatiser au niveau de son abdomen un triangle rouge ?

L'apparition simultanée de ces triangles chez le père et le fils pourrait s'expliquer par le miracle ou la parapsychologie, mais toujours doublés d'effets physiques combinés avec la télépathie.

d) **La cohérence des calculs :**
Il est tentant d'appeler une fois encore les forces psy- ou para- pour expliquer le fait qu'un récit diffus et absurde révèle des structures mathématiques. Des expériences ont déjà été tentées en la matière, mais il s'agissait là de véritables calculs avec résultats exacts.

Tandis qu'ici, il n'y avait au départ, aucune base sur laquelle des calculs auraient pu être faits et finalement, les résultats apparaissent avec la même approximation que lors d'une expérience physique.

e) **Le cas péruvien :**
Un nouveau miracle physique combiné d'un miracle télépathique à grande distance ?

Imaginons que le « Docteur X » et le douanier péruvien aient chacun raconté des fables, il faudrait alors expliquer comment ils se sont arrangés pour inventer pratiquement au même moment et sans se connaître des faits très similaires...

Les témoins de cette aventure doivent être respectés. Tout ce qu'ils font et disent, doit être enregistré. Ces narrations doivent être traitées suivant les mêmes méthodes et avec la même prudence que n'importe quelle autre observation scientifique.

Source : F.S.R. par **Aimé Michel.**
Texte et traduction : **Anne-Marie Abrassart.**

L'incroyable aventure du soldat José Antonio da Silva (1)

1. L'incident

1.1. La capture du témoin

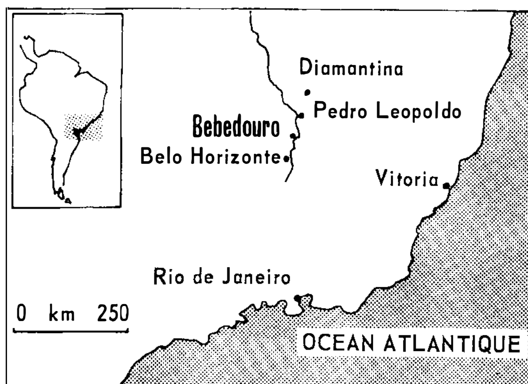
Dans l'après-midi du samedi 3 mai 1969, José Antônio da Silva quittait l'habitation modeste qu'il occupe avec sa famille rua Emidio Germano, Vila Pompéia, Belo Horizonte, dans l'Etat du Minas Gerais, Brésil, après avoir déclaré qu'il partait à la pêche.
Outre son matériel, contenu dans un havresac, il emportait avec lui un équipement de camping, du linge de rechange, quelques conserves et une somme de 35.100 anciens cruzeiros (1).
On devait rester sans nouvelles de sa part jusqu'au samedi 10 mai suivant, vers 07 h 30, alors qu'il descendait en gare de Belo Horizonte d'un train en provenance de Pedro Novalasco (Etat de Espirito Santo), à plus de 360 km de là.
José Antônio da Silva était à ce moment sommairement vêtu, coiffé d'un bonnet confectionné au moyen d'un bas de femme, et portait un paquet sous le bras. C'est à cause de ce paquet que l'agent de sécurité de la station l'interpella, car les vols de fil de cuivre étaient fréquents le long de cette ligne.

« Chef, répondit le jeune homme, je n'ai pas mes papiers d'identité, car on me les a volés. Mais je suis soldat. »

Emmené dans la salle d'attente de la gare, où le contenu de son havresac fut examiné sans rien révéler d'anormal, il se fit connaître comme étant l'ordonnance du Major Célio Ferreira, commandant en second du bataillon de gendarmerie de la Police Militaire de l'Etat du Minas Gerais. Il commença ensuite un récit qui parut d'abord délirant aux employés présents; l'agent de sécurité multiplia en vain ses remarques et questions pour l'amener à se contredire; il n'y parvint pas. Il décida alors d'alerter un reporter de Radio Guarini, une station locale, et le récit du soldat fut enregistré. On lui permit finalement de regagner sa caserne, mais le Major Célio Ferreira, devant son état, jugea préférable de l'isoler pour 24 heures dans sa propre maison avant de le rendre à sa famille, ce qui fut fait dans la matinée du 11 mai.

Le même soir, les premiers enquêteurs du CICOANI (2) interrogeaient le soldat et recueillaient de sa bouche le récit qui va suivre.

Figure 1.



Ce 3 mai 1969, après qu'il eût quitté son domicile, José Antônio da Silva monta dans un autobus à la station routière de Belo Horizonte, en route pour Pedro Leopoldo. Il descendit en cours de route et se dirigea à pied vers un endroit nommé Bebedouro (anciennement la « Fazenda dos Ingleses »), le long du rio das Velhas. Vers minuit, il atteignit une petite lagune écartée qui lui parut propice pour y installer son campement; ceci fait, il se mit à pêcher, occupation qu'il reprit le lendemain, dès l'aube, sans succès.
Vers midi, après s'être restauré sommairement d'une boîte de sardines, il continua de chercher à capturer du poisson.
Vers 15 heures, alors qu'il jetait un coup d'œil sur les bosquets environnants, il aperçut vaguement des formes qui venaient dans sa direction, et entendit un bruit de voix.
Presqu'aussitôt, il remarqua un son qui ressemblait à un gémissement exhalé du fond de la poitrine, et une bouffée de feu l'atteignit aux jambes, provoquant sa chute sur les bords de la lagune.
« La bouffée ressemblait à du feu, mais ce n'en était pas, car ça n'a pas brûlé ma jambe », explique le témoin. C'était un faisceau de lumière verdâtre au centre, rougeâtre à l'extérieur, qui partait en s'épanouissant depuis son point d'origine, une silhouette partiellement dissimulée dans un taillis.
Les deux jambes engourdies, le soldat ne parvenait plus à se relever. Il se vit alors encadré

1. soit 250 francs belges.
2. Centro de Investigaçao Civil do Objetos Aéros nao Identifica dos, Caixa Postal n° 1675, Belo Horizonte (Minas Gerais), Brésil.

par deux petites silhouettes masquées, mesurant 1,20 m environ, qui le saisirent par les aisselles et l'entraînèrent sans difficultés apparentes en direction de fourrés marécageux.
Comprenant que toute résistance serait vaine, et craignant ce qu'il pourrait advenir de lui si un second éclair lumineux l'atteignait à la tête, José Antônio da Silva se laissa tirer sur environ dix mètres, en direction d'une troisième silhouette qui resta impassible lorsque le petit groupe passait à sa hauteur, puis emboîta le pas derrière eux.
Le témoin suppose que c'est ce troisième personnage qui avait fait usage sur lui d'une arme dont chacun des deux autres était également pourvu, et qui ressemblait à un court tromblon.

1.2. Description des ravisseurs

L'étrange trio et leur capture poursuivirent leur chemin dans les herbes et les broussailles. Chacune des petites créatures était revêtue d'une sorte de combinaison brillante de couleur claire, ayant l'aspect du métal, avec des jointures articulées aux coudes et aux genoux; leur tête, proportionnée au reste du corps, était enfermée dans une sorte de heaume rigide, qui descendait assez bas sur les épaules. Ces masques, arrondis à l'arrière, avaient sur le devant des formes anguleuses; ils étaient aplatis à hauteur du front, et au niveau du nez paraissait une saillie correspondante triangulaire. Deux orifices circulaires, de 2 cm de diamètre environ, figuraient à la place des yeux. Dans le bas, à l'emplacement du menton, partait un tube fait d'une matière qui ressemblait à du plastique; passant sous l'aisselle droite des êtres, chaque tube allait rejoindre une petite boîte d'aspect métallique accrochée dans leur dos (figure 2).
Aucune partie du corps n'était à ce moment apparente.

1.3. L'OVNI posé au sol

Ils arrivèrent ainsi en vue d'un appareil posé au milieu d'une sente, et que le témoin apercevait maintenant au travers des fourrés.
Il s'agissait d'une construction constituée d'un cylindre vertical aux bases desquelles étaient fixées deux cupules lenticulaires; chacune de ces cupules était d'un diamètre supérieur à celui du cylindre, et celle du dessus était plus grande que celle sur laquelle reposait l'ensemble.
De cette cupule supérieure partaient, à intervalles réguliers, des barres rigides qui venaient s'emboîter obliquement dans la partie basse du cylindre, au niveau de la plate-forme sur laquelle celui-ci reposait (figure 3).
Les deux cupules étaient de couleur noire, le cylindre avait une coloration cendrée; elles mesuraient respectivement 2,5 m et 3 m de diamètre, la hauteur de l'engin étant de 2 m environ. Une porte rectangulaire d'approximativement 0,60 × 1,30 m se dessinait sur sa partie verticale. Aucun autre détail n'était apparent.
Introduit par la porte, le témoin se trouva à l'intérieur d'un compartiment cubique qui mesurait environ 2 m de côté et était éclairé par une lumière violente qu'il compare à celle émise par une lampe à vapeur de mercure, ce qui l'empêcha de bien distinguer l'équipement qui aurait pu éventuellement se trouver à l'intérieur du compartiment.

Figure 2.
Selon le témoin, les êtres étaient revêtus d'une combinaison à l'aspect métallique, un masque muni d'un tube apparaissait à hauteur du menton; une des créatures tenait en main une sorte d'« arme » ressemblant à un court « tromblon ».

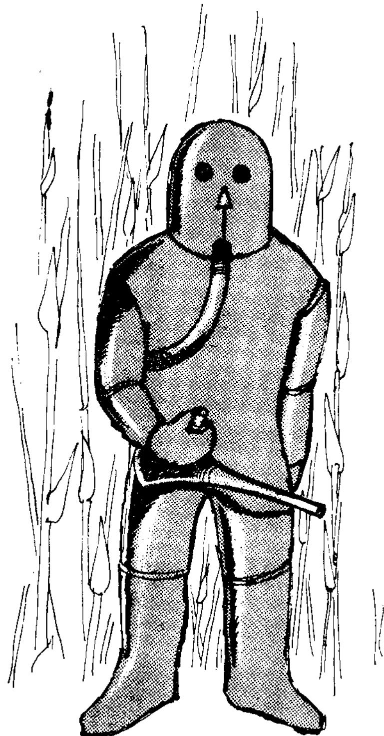
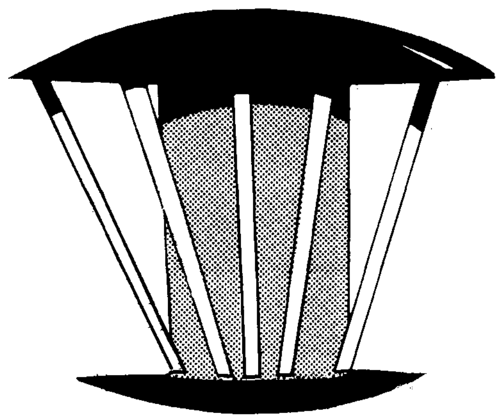


Figure 3.
L'objet tel que le décrivit le soldat José Antônio da Silva : deux cupules lenticulaires réunies par un cylindre vertical et des barres rigides disposées en oblique; les deux cupules étaient noires et le cylindre plutôt cendré.



Il se sentit poussé et obligé de s'asseoir sur un siège cubique également, et deux de ses ravisseurs vinrent s'installer à ses côtés. On lui fixa alors sur la tête un casque identique à celui qui recouvrait celle des personnages qui durent, pour ce faire, lui pousser le crâne au travers d'une ouverture qui se trouvait à l'arrière. Le casque, trop étroit, ne tarda pas à le faire souffrir aux épaules, dans lesquelles ses arêtes pénétraient, ainsi qu'au bas de la nuque, gênant ses mouvements.

Il comportait également un tube qui disparaissait vers l'arrière, mais le témoin ne sait dire si ce tube fut connecté à une boîte située derrière lui, encadré qu'il était par les deux ufonautes, et la disposition de la cabine dont l'exiguïté l'empêchait pratiquement de bouger.

Ses pieds et ses hanches furent entravés au moyen de bandes d'une matière sèche et rugueuse, après quoi les deux êtres s'attachèrent de la même façon. Finalement, le troisième personnage prit place sur un banc individuel qui leur faisait face, et s'harnacha également. Après quoi, il actionna un petit levier qui dépassait du plancher sur sa gauche ce qui eut pour effet de faire naître un bourdonnement qui semblait provenir de la partie supérieure de l'engin qui s'ébranla, tandis que le prisonnier ressentait une sensation de décollage.

1.4. En vol dans l'espace

Peu de temps après, l'être assis face au témoin actionna un second levier, situé cette fois sur sa droite et en hauteur, et José Antônio da Silva eut l'impression que l'appareil accélérait verticalement. Ces manœuvres effectuées, les trois créatures se mirent à discuter entre elles avec animation. Leur langage comportait une prédominance de sons « r » à la fin de nombreux mots. Ceux-ci avaient des consonances graves et gutturales; ils étaient prononcés « avec arrogance ».

Le voyage dura longtemps, et à mesure qu'ils semblaient gagner en altitude, le témoin éprouvait des difficultés croissantes à respirer en même temps qu'il ressentait de plus en plus sa situation inconfortable. La dureté du siège sur lequel il se trouvait attaché, ainsi que les bords tranchants du casque dont il avait été affublé le faisaient souffrir, ajoutant à son infortune; ses jambes étaient toutes engourdies en dessous de lui.

Après une période qui lui parut interminable, il constata que la lumière qui éclairait la cabine devenait de plus en plus forte, et qu'elle se mettait à pulser, ce qui l'obligea à fermer les yeux. Cette période dura, d'après lui, une heure environ, après quoi il fut capable d'ouvrir à nouveau les yeux, tandis que le voyage se poursuivait.

A un moment donné, l'appareil parut pivoter sur lui-même de 90°, ce qui l'aurait amené dans une position horizontale. Pour illustrer ce mouvement, le témoin se servit d'un verre qui représentait le cylindre central, et le mit en position couchée.

Au cours de cette manœuvre, les sièges s'adaptèrent d'eux-mêmes à la nouvelle situation par un mouvement de basculement. Plus tard eut lieu un nouveau renversement, l'appareil reprenant son orientation initiale, avec un pivotement corrélatif de la position des sièges. Un laps de temps assez conséquent devait encore s'écouler avant que l'appareil n'atterrisse « en un lieu non identifié ».

1.5. La base des ufonautes

Les petits hommes détachèrent leurs liens, puis ceux du prisonnier. Ils occultèrent les orifices du masque qui le recouvrait, si bien qu'il ne pouvait plus se servir à présent que du sens auditif, et se saisirent à nouveau de lui, l'entraînant

comme ils l'avaient fait la première fois. Les jambes de José Antônio da Silva étaient toujours insensibles, mais il estime que s'il avait essayé, il aurait été capable de marcher. Ses ravisseurs étaient devenus silencieux; ils le tiraient au travers d'un espace où se faisaient entendre d'autres bruits de voix semblables aux leurs, de différentes tonalités. Aucune de ces voix ne parut au témoin avoir pu provenir de créatures féminines.

Il sentit ensuite qu'on l'installait sur un siège sans dossier, et presqu'aussitôt, le bandeau qui recouvrait les orifices de son masque fut arraché. Il se trouvait à présent dans une grande pièce quadrangulaire, mesurant de 10 à 15 m de côté; immédiatement en face de lui, à un peu plus de 5 m de distance, se tenait un être de petite taille, sans scaphandre, qui le contemplait avec un air de visible satisfaction.

1.6. Les ufonautes démasqués

Il était un peu plus grand que les autres, et pouvait mesurer environ 1,25 m; il ne portait ni masque, ni vêtement métallique protecteur; José Antônio da Silva assuma qu'il devait être le leader du groupe, car ses deux gardes, après avoir retiré leurs propres masques entreprirent de converser avec lui de manière volubile.

Les petits hommes étaient tous pourvus d'une pilosité abondante. Leur chef portait de longs cheveux roussâtres et ondulés qui lui retombaient dans le dos jusqu'au bas de reins; une barbe longue et épaisse atteignait son abdomen. Des sourcils largement implantés, épais de deux doigts, couvraient la quasi totalité du haut de son front; il avait une peau claire, très pâle, et ses yeux étaient ronds, d'une grandeur supérieure à la normale; leurs iris étaient d'un vert semblable à celui de la feuille qui commence à faner. Les orbites étaient profondes, la sclérotique d'une teinte plus sombre que celle de la peau; les pupilles apparaissaient sombres. Ces yeux ne clignaient presque jamais, et le témoin n'y remarqua pas de cils.

Le nez était long et pointu, plus accusé que chez les humains; les oreilles bien proportionnées, avec une partie inférieure semblable aux nôtres, une partie supérieure plus arrondie. La bouche, plus petite que celle des humains, ressemblait à celle d'un poisson, et tandis que les êtres discouraient entre eux, à aucun moment le témoin ne put distinguer s'ils avaient des dents.

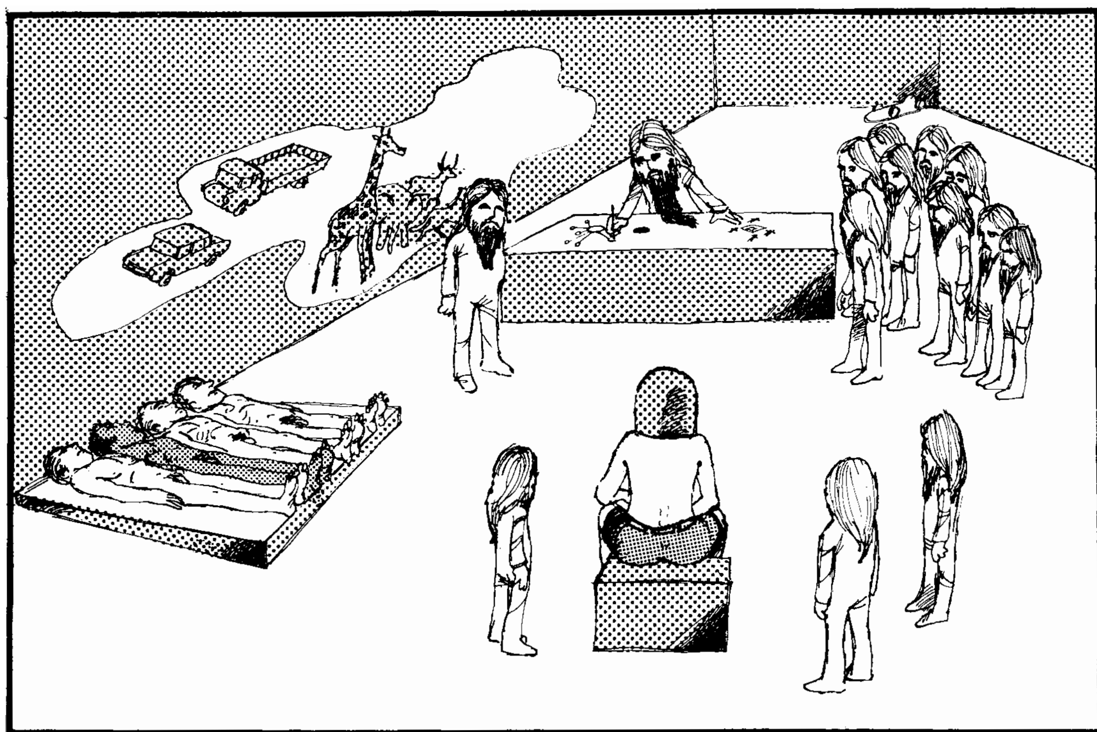
L'ufonaute. entouré par les trois êtres responsables de la capture, paraissait très réjoui, et ses mains faisaient de nombreux gestes tandis qu'il parlait; d'autres petits hommes entrèrent dans la salle, par une ouverture que le soldat suppose avoir été située derrière lui, et s'assemblèrent autour du chef jusqu'à former un aéropage de dix ou douze individus. Le prisonnier, dont la vision restait gênée par le casque dont il était toujours recouvert, se trouvait assis sur un siège plutôt bas, et ne pouvait apercevoir, dans cette position, le plafond de la salle.

1.7. La salle

Il fut surpris et terrifié lorsqu'il aperçut, à quelques mètres de lui, sur sa gauche, le long de la paroi latérale, une sorte de table basse rectangulaire, apparemment en pierre, sur laquelle quatre corps d'aspect humain se trouvaient allongés côte à côte. Ils étaient placés sur le dos, inertes et dénudés, et ne portaient pas de masques. Le plus proche était d'un noir « vraiment nègre », le suivant d'une pigmentation brun-clair; ces deux-là étaient robustement charpentés. Les deux derniers corps étaient à la fois plus clairs et plus minces. L'un d'entre eux était celui d'un être blond « ressemblant à un étranger ». Aucun de ces corps ne présentait la moindre blessure apparente, « à moins que ce fut dans leur dos, ce que je n'aurais pu voir ». Les petits hommes ne prêtaient aucune attention aux cadavres. « Peut-être ne purent-ils pas supporter l'expérience, ou peut-être ont-ils enlevé leur masque », estime José Antônio (figure 4).

Les murs, comme le sol de la salle, semblaient être faits de pierre également, d'une teinte gris uniforme, sans traces de maçonnage. Un éclairage violent, pareil à celui qui régnait dans l'engin qui avait emmené le captif, illuminait ces lieux, sans qu'on puisse en distinguer la source exacte. Il n'y avait ni fenêtres, ni aucune ouverture quelconque. A côté de la table où reposaient les quatre corps humains, et plus éloignées de lui, il pouvait apercevoir, dessinées à même la paroi, des représentations colorées de diverses choses de la terre : des animaux tels le jaguar et le singe, l'éléphant, la girafe; des

Figure 4.
La « salle » où fut conduit le témoin. Ce dernier rapporte y avoir vu comme des cadavres humains à sa gauche, juste devant un mur où étaient représentés des animaux et des véhicules terrestres; devant lui, d'étranges êtres à la pilosité abondante, petits de taille, s'entretenaient dans une langue gutturale.



maisons et une petite ville, des arbres, une forêt, la mer. Egalement des véhicules, tel un gros camion FNM Alfa Roméo, un avion bimoteur à hélices, une automobile.

Le pan de mur qui lui faisait face, ainsi que celui situé à sa droite, ne comportait aucune décoration. Par contre, dans le coin le plus éloigné, à droite, se trouvait posé un étrange appareil que le témoin compare à une voiture de course : c'était une construction cylindrique de 2 m de long sur 0,80 m de haut, ne possédant aucune ouverture apparente. Sur chacun des côtés, aux endroits qui correspondraient aux emplacements des roues d'une automobile, apparaissaient des protubérances qui faisaient saillie sans atteindre le sol, faisant penser à des turbines.

En face de lui se trouvait un petit siège cubique, sans pieds, sur lequel le chef s'asseyait de temps à autre. A droite de ce siège, presqu'au niveau du sol, se trouvait une seconde tablette, de plusieurs mètres de long, dont la surface était blanche. Elle fut utilisée comme une ardoise par le chef au cours des croquis qu'il fit à José Antônio da Silva.

1.8. Prélèvement sur ses biens et de sa carte d'identité

Le prisonnier fut très surpris de constater qu'un des ufonautes avait avec lui le havresac dans lequel se trouvaient rangées ses affaires. Au moment de son enlèvement, ce havresac était ouvert, et les objets éparpillés tout autour. Le témoin suppose que le troisième de ses ravisseurs, celui qui était resté en arrière, était retourné à son campement pour les rassembler. Un par un, les objets furent sortis du paquet, et examinés avec attention. Les petits êtres se passaient de la main à la main ses couteaux, collections d'hameçons, boîtes d'allumettes et de conserves, son linge de rechange. De chacun des objets pour lesquels il existait un double, les ufonautes firent un prélèvement. Ils gardèrent ainsi un exemplaire de chaque type d'hameçon, un des trois couteaux, une boîte d'allumettes, une pièce de linge, et un billet de 100 cruzeiros. Les objets qui n'avaient pas de double, tels qu'une boîte de sardines par exemple, furent soigneusement remis dans la toile qui fut ensuite roulée et empaquetée. C'est en cette

occasion que le soldat perdit sa carte d'identité : elle avait été trouvée dans l'une de ses poches, circula de main en main, et on ne la lui rendit plus.
José Antônio da Silva pense que l'examen de cette carte fit comprendre aux petits hommes qu'il était un soldat.

1.9. Démonstration d'armes

Car aussitôt après, l'un des êtres pointa une arme toute semblable à celle qui avait été utilisée lors de la capture dans la direction d'une des parois. Il en sortit un éclair lumineux qui décolora la matière à l'endroit de l'impact.
Chacun des ufonautes possédait une arme de ce genre; elles différaient entre elles par leurs dimensions. Une sorte de gachette, placée entre la crosse et le canon sur le dessus, faisait jaillir un rayon lumineux lorsqu'on l'actionnait vers l'arrière.

1.10. Tentatives de communication et absorption forcée

L'un des ufonautes remit ensuite au chef un petit objet noir et cylindrique que ce dernier utilisa dans la suite comme il l'aurait fait d'un crayon pour griffonner sur la tablette qui se trouvait devant lui, l'utilisant comme une ardoise.
Interpellant le prisonnier, le chef se mit à gesticuler accompagnant ses mouvements de son incompréhensible langage guttural. A plusieurs reprises, il désigna le soldat, puis le haut, puis le bas, puis le petit groupe de ses compagnons, semblant attendre une réponse du captif.
Après plusieurs essais, ce dernier crut comprendre que le geste désignant le bas voulait dire : votre pays; celui dirigé vers le haut : cette pièce, le lieu où nous nous trouvons (3).
Voyant l'inanité de ses efforts, le chef se mit à dessiner sur la table qui était devant lui : son premier croquis représentait ce que le témoin crut être une caserne, autour de laquelle des silhouettes armées pouvaient figurer des soldats. Du geste, le chef désigna les armes sur le croquis, puis José Antônio, puis le bas, puis le haut. Le captif en déduisit qu'il était désireux que lui, José Antônio da Silva, procure aux petits hommes quelques-unes des armes que nous utilisons sur la terre. Il secoua la tête de gauche à droite en signe de refus, et comme le chef réitérait ses demandes avec une insistance croissante, il commença à perdre tout espoir de retourner vivant chez lui (4).
L'un des petits êtres s'approcha alors du captif. Il tenait entre ses doigts courts et épais un récipient cubique d'une matière pareille à celle des parois, et qui paraissait lourd. La base supérieure du cube était creusée en forme de pyramide renversée. Ce récipient biscornu était rempli d'un liquide vert foncé, que le captif fut invité à absorber, tandis qu'un des êtres lui soulevait la partie inférieure de son masque, non sans brutalité. José Antônio da Silva voulut se débattre, mais il changea d'avis lorsqu'il vit un des êtres boire lui-même une partie du contenu du cube. Alors il accepta également d'y goûter. Le liquide avait la consistance de l'eau, et un goût amer.
Il dut sans doute le réconforter, car il ressentit aussitôt un regain de vitalité. Il pense aussi qu'il commença alors à comprendre de mieux en mieux ce que le chef désirait qu'il fasse.

1.11. La proposition du chef; arrachement du rosaire

Parmi tous les aspects qui furent abordés au cours de ces tentatives de communication, il ne fait aucun doute pour le témoin que le chef désirait qu'il les aide à réaliser certaines intentions que lui et les siens nourrissent à l'égard de la race humaine.
Utilisant le gros crayon sur l'ardoise horizontale, le chef dessina posément deux cercles côte à côte; il noircit l'un d'eux complètement. Il désigna chaque cercle, puis José Antônio, puis le bas ce que le captif finit par interpréter comme désignant la succession des jours et des nuits sur la terre. Lorsqu'il fut arrivé à cette conclusion, il hocha affirmativement la tête, et le chef continua ses dessins.
Il traça alors un grand nombre de petits cercles dont l'intérieur était blanc, et les relia par des

3. Remarquer que, dans cette interprétation, l'ordre des désignations est inversé.

4. Il semble que cette « conversation » fut accompagnée d'autres exigences, que le témoin aurait refusé de communiquer aux enquêteurs (suivant le rapport original du CICOANI).

traits à l'un des deux premiers cercles, celui dont l'intérieur était blanc également. Par gestes, il invita alors le prisonnier à compter tous les petits cercles qu'il avait dessinés; comme ils étaient vraiment très nombreux, le soldat en perdit vite le compte : arrivé aux environs de 300, il pense qu'il devait en rester une soixantaine, ce qui correspondrait à une de nos années terrestres (5). Lorsque le chef fut assuré qu'il avait compris, il dessina sur la table neuf autres rassemblements de petits cercles, qu'il circonscrit chaque fois par un cercle plus grand avant de les relier au premier grand cercle, celui qui était blanc.

Le soldat en déduisit qu'on voulait lui désigner de la sorte une période représentant dix de nos années.

Alors, trois des grands cercles furent séparés des sept autres par un trait; le chef désigna le groupe des trois cercles, puis José Antônio, puis le bas; ensuite il désigna à nouveau le captif, puis le haut, puis l'ensemble de sept autres cercles. Ce que le témoin interpréta comme suit : « Il me propose de continuer à vivre sur la terre pendant trois ans au cours desquels je collecterai des informations pour eux. Ensuite, il m'enverra chercher pour vivre sur leur planète pendant sept ans. Après quoi, ils débarqueront sur la terre, et je leur servirai de guide. »

En réponse à cette offre, il secoua négativement la tête, indiquant par là son refus. Arrivé à ce point de son interrogatoire, il égrénait un rosaire qu'il portait autour de la taille, et dont on ne l'avait pas encore délesté, et priait à haute voix. Alors qu'il atteignait la quatrième dizaine de la première partie des grains, le leader des homoncules manifesta une vive irritation et s'avançant vers lui, arracha le chapelet qui lui ceignait la taille. L'un des grains roula sur le sol, où il fut ramassé par l'un des ufonautes et passé de main en main. Il en fut fait de même avec le crucifix, au milieu d'une curiosité pleine d'agitation.

1.12. Apparition d'un Ange (6)

Subitement, alors que les homoncules semblaient engagés dans une longue discussion qu'ils menaient entre eux sans plus s'occuper du captif, ce dernier eut la vision que voici :

Il vit surgir, comme du néant, et presqu'en face de lui, une silhouette humaine qui resta là immobile, dans une attitude à la fois ferme et amicale; sans le quitter des yeux, elle se mit à lui parler en bon et excellent portugais, tandis que les petits hommes poursuivaient leur discussion, comme si cette présence n'était pas perçue d'eux. Voici la description que le témoin donne de cette vision :

Il s'agissait indubitablement d'un homme, mesurant 1,70 m environ, mince, avec une barbe longue et des cheveux lisses et blonds qui lui tombaient sur les épaules. Son teint était rose et clair, ses yeux calmes et sereins. Une robe foncée tombait jusqu'à ses pieds, qui n'étaient pas chaussés. Ce vêtement avait de longues manches, le col était retourné et une large corde blanche, formant ceinture, lui ceignait la taille, terminée par un nœud à chacune des extrémités. L'ensemble de cette tenue faisait penser à la soutane d'un moine.

José Antônio, qui était resté jusqu'à ce moment angoissé et plein de désespoir, se sentit brusquement soulagé par cette présence qu'il identifie comme « celle de quelqu'un de bon, une personne de chez nous ».

De nouvelles révélations lui furent faites à ce moment, mais n'ont pas été communiquées aux enquêteurs. Lorsque ceux-ci voulurent savoir si le témoin prétendait avoir eu une vision christique, José Antônio répliqua vivement qu'il n'en n'était rien. Lorsqu'ils insistèrent en demandant s'il pourrait s'agir d'un Saint, il « sourit mystérieusement et parla d'autre chose ». « Je dois recevoir de nouvelles instructions », a-t-il déclaré ultérieurement. « Ceci n'aura pas lieu avant deux ou trois ans peut-être » (7).

---

5. Et indiquerait accessoirement, si l'on suit cette interprétation, que les prétendus extraterrestres se servent des mêmes unités de mesure du temps que nous, ainsi que de la numération décimale ......
6. Encore que ce terme ne figure pas, tel quel, dans ce passage très scabreux du rapport de la CICOANI, c'est celui que nous choisissons comme étant aussi valable que ceux d'« entité », « être bienveillant » ou simplement « apparition »; ne pas oublier l'état d'esprit religieux du témoin (le port du rosaire l'atteste) et ses propres réserves quant à la nature de l'« apparition » (voir plus loin dans le texte). La morale judéo-chrétienne qualifie d'« Anges » ou « Archanges » de tels êtres.
7. Ce qui nous conduit à l'année 1972. Est-il besoin de signaler que nous nous trouvons ici en pleine ambiance « contacté » ? Il serait intéressant de savoir ce que le témoin est devenu depuis ces événements allégués.

1.13. Retour sur la terre

La vision disparut aussi subitement qu'elle était apparue, laissant José Antônio en présence de ses geôliers, qui paraissaient de plus en plus agités.

Alors le chef s'approcha des deux gardes qui n'avaient à aucun moment quitté leur station aux côtés du captif, et à l'aide d'un bandeau, il obstrua à nouveau les orifices du casque qui lui recouvrait la tête.

De la même façon qu'il avait été emmené, il fut saisi par les aisselles, et ramené à l'intérieur de l'appareil qui l'avait amené, où le bandeau lui fut retiré.

Et ce fut le long voyage du retour, avec les mêmes gardes-corps qu'à l'aller, les mêmes manœuvres de basculement des sièges et de l'appareil, la même phase d'accélération et de pulsation de la lumière qui éclairait la cabine.

Après un laps de temps identique à celui du premier voyage, José Antônio ressentit un léger choc, et en déduisit que l'engin venait d'atterrir; après quoi, on lui ôta son casque et les liens qui l'entravaient. Il sombra à ce moment dans une sorte de demi-conscience, due semble-t-il à la fatigue et à l'épuisement nerveux dans lequel il se trouvait, et perçut vaguement qu'on le traînait sur le sol dans l'obscurité.

Il estime être resté un peu plus d'une heure dans cet état, au terme duquel il commença à ressentir la fraîcheur de la fin de la nuit, et les premières lueurs de l'aube.

Tandis qu'il revenait à lui peu à peu, il perçut le bruit d'un ruisseau tout proche en direction duquel il se traîna, mû par une soif intense.

A ses côtés, il retrouva son havresac et sa gourde qu'il remplit d'eau et se mit à boire avec avidité. Il pense avoir ingurgité 1 litre et demi d'eau, ce après quoi sa soif n'était pas encore complètement étanchée. Il sortit alors son matériel de pêche, et attrapa quelques petits poissons qu'il mangea.

Dans le soleil levant, il inspecta les alentours pour constater que le lieu où il se trouvait lui était complètement inconnu. Il avait été laissé près d'une petite carrière, à proximité d'un ravin.

Claudiquant — sa jambe droite était gonflée et lui faisait mal — épuisé, misérable et hirsute, il rassembla ses affaires et se mit en route au hasard. Il parvint ainsi bientôt en vue d'une route asphaltée où il rencontra un piéton. Comme il s'enquérait de l'endroit où il se trouvait, il lui fut répondu que cet endroit était éloigné de 32 km de Vitoria, la capitale de l'Etat de Espirato Santo, et que cette route conduisait dans la direction du Minas Gerais. Il demanda alors quel jour on était, et le passant étonné lui répondit que ce jour était celui du 9 mai.

Ces nouvelles ajoutèrent à la confusion du soldat : absent au service depuis quatre jours et demi, vêtu de haillons et sans papiers d'identité, il craignait d'être interpellé par la police qui aurait certainement refusé d'ajouter foi à ses explications et l'aurait embarqué. Il résolut alors de se frayer un chemin à travers bois en direction du Minas Gerais. Il dit avoir été hêlé à plusieurs reprises par des automobilistes qui l'apercevaient de loin et s'arrêtaient pour lui proposer assistance, mais à chaque fois, la prudence l'incita à refuser de monter. Lorsqu'on l'interrogeait sur les raisons de son état et de sa marche, il répondait qu'ils découlaient de l'« accomplissement d'un vœu ».

Poursuivant sa route, il rencontra un groupe d'enfants, auprès desquels il s'enquit d'un raccourci qui lui aurait permis de rejoindre la gare la plus proche; après l'avoir renseigné, et sans doute à cause de son aspect pouilleux, les enfants se moquèrent de lui et l'accablèrent de pierres.

Il suivit la voie ferrée et finit par arriver à la petite station de Colatina, où il se renseigna sur l'heure du prochain train en direction de Belo Horizonte. Le délai d'attente étant assez long, il resta dans la gare pour se reposer et bavarder amicalement avec l'agent des chemins de fer qui gardait la station. Cet homme l'invita chez lui, lui offrant de s'y rafraîchir et de s'y restaurer; là, José Antônio fit la connaissance de l'épouse et des enfants de l'agent, ainsi que celle d'un colon qui demeurait à proximité et lui proposa de l'embaucher. Au moment de quitter les lieux, José Antônio remit l'un de ses couteaux à son hôte improvisé, en remerciement de la sympathie qui lui avait été manifestée. Arrivé à la gare, il offrit aussi de payer son billet à un jeune garçon démuni.

Le lendemain, à 7 h 25, il débarquait en gare de Belo Horizonte, où il fut interpellé par M. Ge-

raldo Lopez da Silva (8), un employé de la sécurité du service ferroviaire, comme il est annoncé au début du présent récit.

Dans le prochain numéro, nous examinerons les informations complémentaires qui accompagnent cette enquête, et livrerons les commentaires qu'elle a suscité de la part d'ufologues chevronnés. J'exposerai ensuite mes propres réflexions sur ce cas, et en évaluerai l'impact, en guise de conclusion.

Un troisième article sera consacré à l'exposé rapide d'autres cas peut-être tout aussi importants, mais moins bien documentés, de la région à la même époque, et des rapprochements qui peuvent être faits avec celui de Bebedouro.
Mes remerciements vont à notre collaborateur M. Claude Bourtembourg dont les patients travaux de traduction, le contact permanent avec les groupements qui ont réalisé ces enquêtes, et les avis critiques et pertinents, ont permis la mise en page du présent dossier.

(à suivre)

Franck Boitte.

---

8. En Amérique du Sud le patronyme da Silva est aussi courant que celui de Dupont en Europe francophone.

EXPOVNI

Dans la première quinzaine de janvier dernier, s'est tenue au Manhattan Center, à Bruxelles, une exposition intitulée « Expovni » qui présentait divers documents sur le phénomène OVNI, la parapsychologie et autres problèmes « insolites ».

Nous tenons à préciser qu'à aucun moment la SOBEPS n'a participé à l'élaboration de cette exposition. Celle-ci fut entièrement conçue et réalisée par le groupement OURANOS.

Nos enquêtes

Une voiture accompagnée par un OVNI

Avant d'aborder cette observation revenons pour un bref instant à l'article publié dans le numéro précédent. Pour faire suite aux événements qui s'étaient passés dans le bois de Silly le jeudi 5 septembre 1974, cette rubrique devait présenter la série d'observations qui eut lieu cinq jours plus tard en Belgique. Mais entretemps nous avons encore récolté des informations sur cette soirée exceptionnelle qui se caractérise par un ensemble de témoignages qui devraient maintenant nous permettre d'établir une suite chronologique fixant le déroulement de la majeure partie des différentes observations recueillies jusqu'à présent. Ces derniers renseignements obtenus tout récemment doivent encore faire l'objet d'une enquête ce qui nous oblige à retarder la diffusion de ce dossier que nous voudrions le plus complet et le plus précis possible.
Si d'aucuns regrettent parfois que cette rubrique ne donne pas un écho plus immédiat de l'actualité, on peut par contre craindre qu'une publication trop hâtive risque d'être partielle, voire superficielle, aussi préférons-nous adopter une méthode de travail qui tente d'être plus stricte dans le but de rassembler l'ensemble des informations qui entourent un témoignage.

A Tirlemont

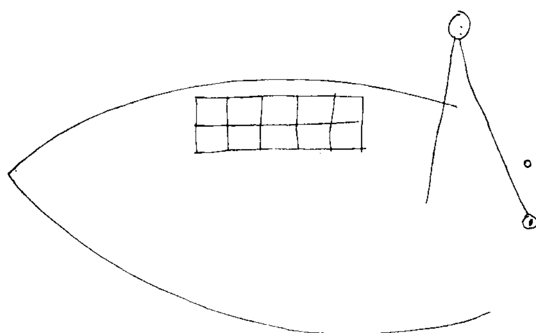
Dans la soirée du dimanche 29 octobre 1972, Mme Garin, en compagnie de son mari, revenait d'une visite familiale et regagnait son domicile en voiture. Bien que le vent fut assez fort, le ciel était sans nuages et entièrement constellé. Le couple venait de dépasser Beauvechain et roulait sur une petite route en direction de Tirlemont quand les automobilistes eurent l'attention attirée par deux points lumineux rouges situés à 3 ou 4° d'élévation et qui paraissaient suivre une trajectoire rectiligne parallèle à celle de la voiture. Chaque point, plus gros qu'un feu arrière d'un avion de ligne mais plus petit que la pleine lune, clignotait constamment sans être éblouissant. Durant la traversée des quartiers périphériques au sud de Tirlemont, les deux points lumineux qui accompagnaient la voiture déjà plus un bon quart d'heure, augmentèrent tellement le volume qu'en arrivant à hauteur du chantier de l'autoroute contournant la ville, le conducteur décida de s'arrêter pour mieux observer le phénomène. Il parqua le véhicule dans un nouveau quartier où quelques maisons et im-

meubles à appartements venaient d'être construits. L'endroit était relativement désert et mal éclairé, dans le lointain on pouvait apercevoir les lumières de la grande raffinerie sucrière en activité jour et nuit.

Il était environ 23 h 20 et en sortant de l'automobile les témoins constatèrent alors que les deux feux rouges appartenaient en fait à un objet sombre gris métallisé en forme d'obus qui était parfaitement immobile dans le ciel nocturne au-dessus d'un immeuble à appartements. Par rapport aux témoins il pouvait se situer à 70 ou 80° d'élévation, à une dizaine de mètres plus haut que la plateforme du bâtiment et environ 20 m en retrait. C'était une masse apparemment métallique ressemblant à une sorte de grosse torpille de plusieurs mètres de long, pointue à l'avant et munie à l'autre bout d'un aileron vertical ayant à son extrémité un feu rouge clignotant. En dessous de celui-ci on distinguait un feu blanc et plus bas encore une second feu rouge. Comme on peut s'en rendre compte par le croquis réalisé par Mme Garin, hormis l'empennage et les trois feux, la partie arrière de l'engin n'a pas été détaillée avec précision. A ce moment aucun bruit n'était perceptible et durant une dizaine de minutes le couple put tout à loisir contempler l'étonnant vaisseau aérien. Sur le flanc de celui-ci, dans la moitié supérieure, deux rangées de fenêtres carrées se détachaient très nettement, elles étaient éclairées d'une lumière jaune comparable à un éclairage à incandescence. Puis l'objet se mit en route très lentement en direction de Bruxelles (plus ou moins vers l'ouest) sans aucune variation de luminosité, sans traînée ou émission de fumée. Cette fois les témoins perçurent un léger sifflement rappelant le bruit très assourdi d'un moteur électrique de moulin à café. En s'éloignant il émit tout à coup une série de quatre ou cinq flashes de couleur argentée qui illumina le bas de l'objet après quoi il disparut dans la nuit.

Très intrigués par cette singulière observation, les témoins remontèrent ensuite dans l'automobile qui démarra sans aucune difficulté et ils regagnèrent leur domicile. Aucun effet secondaire n'a été constaté, seule Mme Garin avoua avoir été quelque peu effrayée au cours de cette rencontre. Signalons encore que ce compte rendu a été rédigé uniquement sur base des déclarations de cette dernière car son mari qui est militaire de carrière refusa, au dire de son épouse, de rencontrer un enquêteur

De la main du témoin, croquis de l'objet observé à Tirlemont.



étant donné sa profession (?).
Depuis le début de l'observation, quand le couple aperçut pour la première fois les deux points rouges dans le ciel jusqu'à la disparition de l'objet lorsque les témoins purent mieux l'observer en s'arrêtant à Tirlemont, près d'une demi-heure s'était écoulée. (I.C. 2, I.E. 3).

Le même jour à Ghlin

Au cours de la matinée de ce dimanche une autre observation assez brève eut lieu à quelques kilomètres au nord-ouest de Mons. (1) Une habitante de Ghlin, Mlle Françoise Hélin, était assise face à la fenêtre de sa chambre quand vers 10 h 40 elle aperçut soudainement un disque surmonté d'une coupole qui se déplaçait lentement selon une trajectoire rectiligne du nord-est au sud-ouest à environ 500 m de là. L'objet semblait solide et avait des contours bien nets. Le disque ainsi que la coupole étaient de couleur gris métallisé, il se déplaçait en position horizontale à une allure nettement inférieure à celle d'un avion. L'étudiante appela sa sœur qui arriva trop tard car l'objet fut rapidement caché en sortant du champ de vision du témoin. Cette apparition n'avait duré que cinq ou six secondes. Françoise Hélin déclara qu'il était impossible de confondre l'objet avec un avion, la forme étant nettement différente; la visibilité était excellente ce matin-là, le ciel était bien dégagé et très ensoleillé. (2)

1. Un entrefilet rapporte ce témoignage dans la presse locale peu après l'événement.
2. Deux heures plus tard, en compagnie de sa sœur, elle crut revoir le même objet mais cette fois l'altitude était beaucoup plus grande et les observatrices devaient être considérablement gênée par le soleil qui leur faisait face.

Commentaires

Bien que ces observations eurent lieu le même jour, rien ne permet de penser que le même objet aurait été aperçu par des témoins ne se connaissant pas. Seule la couleur gris métallisé serait pratiquement l'unique élément commun aux deux descriptions, encore que dans les conditions de visibilité essentiellement différentes à Ghlin et à Tirlemont on peut raisonnablement supposer que la similitude ne soit pas évidente. Autre trait commun à noter éventuellement : tout comme dans bon nombre de cas, ces événements n'ont été aperçus que par des témoins isolés. Soulignons encore un dernier détail curieux concernant l'observation de Tirlemont : bien que le couple observa attentivement l'objet stationnaire dans le ciel durant dix minutes environ, Mme Garin ne put, lors de l'enquête, en décrire avec précision la partie arrière alors que le reste de sa description fut suffisamment détaillée. Ce n'est pas la première fois qu'une telle lacune apparait dans un témoignage.

Jean-Luc Vertongen.

AVIS

Le samedi 3 avril prochain, à 15 h 00, dans la salle de la Maison du Soldat, 18 Boulevard de l'Yser, à Charleroi, la SOBEPS donnera sa conférence de présentation générale du phénomène OVNI. Cette conférence s'adresse à des profanes en ufologie, à tous ceux qui connaissent encore mal le phénomène OVNI. Il y est question des caractéristiques principales des observations, des catégories d'objets et de l'évaluation des diverses hypothèses qu'on peut proposer pour expliquer le phénomène.

Si vous êtes un fidèle lecteur d'Inforespace, vous n'y apprendrez rien de neuf, mais si vous avez quelques amis encore réticents à admettre la réalité des OVNI, voilà un rendez-vous à leur proposer. (Entrée : 30 FB).

Le dossier photo d'inforespace

Tulsa, Oklahoma, 2 août 1965

Au cours des mois d'été de 1965, de mystérieux objets volants avaient été observés dans le ciel au sud du Dakota, de l'Oklahoma et même à la frontière mexicaine.

Les témoins qui les ont observés à travers de puissantes jumelles, rapportèrent qu'ils avaient la forme d'un œuf ou d'une tortue de mer, qu'ils volaient en formation, effectuaient des mouvements brusques et changeaient de couleur.

Comme une foule d'autres personnes éparpillées dans le sud-ouest des Etats-Unis d'Amérique, les Smith observèrent également ce très curieux spectacle. Intrigués par ce que les stations de radio et les journaux locaux publiaient en première nouvelle, ils décidèrent de voir « leur » OVNI durant la nuit suivante.

Alors qu'ils se trouvaient dans la cour arrière de leur maison à Tulsa, à une heure avancée de la nuit, ils aperçurent soudain des objets dans le ciel. Fascinés, ils les suivirent des yeux : les objets se déplaçaient à vive allure, volant à basse altitude, du nord vers le sud. Mais dans l'excitation et la tension générale, ils oublièrent une chose très importante... l'appareil photographique !

Aussi, le lendemain soir, sous un ciel dégagé et étoilé, et sous une lune terne, le jeune Alan Smith, âgé de 14 ans alors, se trouvait une fois de plus dans la cour arrière de la maison, mais cette fois muni d'un appareil photographique. Il était accompagné de son père, vérificateur de moteurs à turbines à l'« American Airlines » à Tulsa, de sa sœur et son beau-frère et de Daryl Swimmer, fils d'un voisin de la famille. A environ 1 h 45 du matin, le lundi 2 août 1965, Alan braqua son petit appareil « Boy-Scout » (620) chargé d'un film Kodacolor X et prit une photo.

L'objet qu'ils avaient observé avait l'aspect d'une boule de lumière, environ la grosseur d'un ballon de basket ou de football. Il se déplaçait lentement et changeait de couleur, passant du blanc au rouge et au bleu-vert. La lumière de l'objet clignotait en même temps qu'il émettait un son très plaintif. Au fur et à mesure que le son s'intensifiait, la lumière devenait plus brillante. Lorsque l'objet fut presqu'à la verticale au-dessus de lui, Alan leva son appareil photographique et poussa sur le déclencheur. Il ne prit qu'une seule photo car, comme il devait le déclarer plus tard, il faisait trop noir et il ne put réarmer son appareil.

Environ une semaine plus tard, le temps pour lui d'achever son film, il l'envoya au magasin d'appa-



reils photographiques «Exel» pour le faire développer. Lorsque le film fut renvoyé, les Smith impatients s'empressèrent d'ouvrir la pochette. Quelle ne fut pas leur déception lorsqu'ils s'aperçurent qu'aucune des épreuves d'Alan ne montrait l'«objet volant».

Déconcertés, ils se mirent à examiner tous les négatifs et remarquèrent que la société de film avait oublié d'en imprimer deux. Sur l'un d'eux, il y avait un trait de lumière, sur l'autre, on distinguait un objet dans un coin, qui présentait trois ou quatre couleurs.

Ils décidèrent de renvoyer le négatif au laboratoire pour le faire agrandir. Lorsqu'il leur fut renvoyé, ils purent distinguer sur le cliché l'OVNI qu'ils avaient observé la nuit du 2 août. Mais, alors que les Smith n'avaient observé qu'un grand cercle de lumière au-dessus de leurs têtes, l'appareil photographique avait quant à lui nettement distingué des détails. Le négatif montrait un objet à la fois jaune, bleu et blanchâtre en forme d'œuf, qui se détachait nettement dans le ciel.

Malheureusement nous ne pouvons vous montrer cette photo extraordinaire qu'en noir et blanc, alors que le document original présente de très jolies couleurs vives.

Le père d'Alan qui avait travaillé de temps en temps au « Oklahoma Journal », confia le négatif aux services spécialisés de la rédaction. La famille Smith fut alors interviewée par le rédacteur des informations aéronautiques du journal, M. Jim Krouse. Elle fut également interviewée par M. Hayden Hewes, directeur de l'« Interplanetary Intelligence of Unidentified Flying Objects ».

Deux experts en photographie attachés eux aussi au journal esayèrent de reproduire l'image du négatif en prenant des photos couleur d'avions, d'étoiles etc... Après avoir examiné ces photos, l'un d'eux, M. John Gumm, déclara ceci :

« L'appareil photographique qui fut utilisé pour prendre la photo, a un objectif à mise au point fixe, avec une vitesse de 1/50 et une ouverture relative de F:11. Il était chargé d'un film Kodacolor X dont la sensibilité était de 64 ASA. L'objectif de l'appareil a une distance focale d'environ 2,25 pouces, soit 60 mm. »

« Ceci, continua Gumm, donne à l'objet une dimension supposée de 50 pieds de diamètre. Lorsqu'on

prend la dimension de l'image sur le film (4,5 mm), on constate que l'objet serait passé à moins d'un mile de l'appareil photographique. Si on mesure l'opacité de l'image sur le film, on remarque la luminosité de l'objet serait à peu près deux fois plus intense que celle d'une pleine lune. »
L'autre expert en photographie, King Gumm, prit une nouvelle série de photos avec le même type de film couleur et avec le même appareil photographique, dans la cour arrière de la maison et à peu près au même moment de la nuit. Il voulait par là éliminer l'éventualité d'un défaut dans l'appareil photographique du jeune homme ou celle d'un reflet de lumière provenant de quelque objet terrestre. Tous les essais furent vains.
Le 5 octobre 1965, le « Oklahoma Journal » publia la photo couleur d'Alan Smith.

Entretemps, l'Air Force, et plus particulièrement le Major Quintanilla Jr., avait tenté en vain d'obtenir le négatif de la photo au centre IIOUFO d'Oklahoma city avant qu'elle ne soit dévoilée au public. A son grand désappointement, elle fut publiée avant qu'il n'ait pu mettre la main dessus.
Suite à l'ordre de travail n° 66-43 émanant de l'infatigable major, l'USAF fit une analyse de la photo prise par Alan Smith (Photo Analysis Report Nr. 66-21).

Cette analyse fut effectuée par les sections du développement photographique (DPP) et d'analyses photographiques (DPA).
Voici en résumé ce qu'elles déclarent dans leur rapport long d'une page :
« Sur base des informations que nous possédons, nous ne pouvons ni confirmer ni nier qu'il s'agit d'un OVNI. »
Plus loin, on pouvait lire :
« Selon les membres du personnel des laboratoires d'analyse, l'image, sans être identique, ressemble à l'effet obtenu en photographiant un écran à couleurs multiples tournant devant un projecteur tel qu'on en utilise pour illuminer des arbres en aluminimum durant les fêtes de fin d'année. »
En outre, ils affirmaient que, d'après leurs calculs, le diamètre de l'objet et la dimension de l'image sur le négatif ne correspondent pas aux mesures données par le « Oklahoma Journal » du 5 octobre 1965. Selon eux, l'objet aurait un diamètre de 30 pieds au lieu de 50.
Je remercie ici mes correspondants américains grâce à qui ce dossier a pu être présenté ainsi que M. Jacques Bonabot (1) qui nous a aimablement prêté une épreuve originale de la photo d'Alan Smith et fourni une copie du rapport d'analyse de l'USAF.

Alice Ashton.

Références :

« Identified Flying Saucers » par Robert Loftin, Ed. David McKay Company. Inc N.Y. 1968.
Bulletin GESAG n° 8, octobre-décembre 1966, p. 3.
(1) Directeur GESAG-Bruges.

La SOBEPS procède en ce moment au codage des apparitions d'OVNI. Le travail avance favorablement grâce à la collaboration de 19 codeurs bénévoles. Au 1er février de cette année plus de 600 fiches sont répertoriées. Les prévisions pour Pâques et septembre sont respectivement de 1000 et 2000 fiches. Le nombre élevé de références nous oblige à passer prochainement sur ordinateur !
Sans avoir la prétention de rattraper le Dr. D. Saunders avec ses 60.000 cas, nous comptons néanmoins posséder un fichier de plusieurs milliers de cas. Ce fichier servira de support aux différentes études et recherches et devrait inciter d'autres scientifiques à nous rejoindre.
Nous lançons **un pressant appel aux nouveaux candidats codeurs,** spécialement s'ils peuvent **lire l'anglais.** Des revues allemandes, suédoises, italiennes, espagnoles et même japonaises attendent d'être codées. Y a t'il parmi vous ou vos proches des personnes connaissant ces dernières langues ?
Toutes les candidatures peuvent être envoyées à la SOBEPS. D'avance nous vous remercions de votre très précieuse collaboration.

Luc Van Cangh.
Responsable Codage.

L'orthoténie : un grand espoir déçu ? (4)

7. LES PHENOMENES CONNEXES A BAVIC

Si le caractère remarquable *en soi* de BAVIC demeure pour le moins contestable, certains ont voulu corréler à cette ligne toute une série d'événements de natures très diverses, dont l'accumulation permettrait cette fois d'exclure radicalement l'intervention du hasard. Les essais de ce genre ont été nombreux et parfois farfelus, au point que cette quête exacerbée de « coïncidences exagérées », comme aurait dit Charles Fort, a conduit des ufologues plus réservés à parler de « bavicomanie ». Nous allons passer en revue les plus sérieuses parmi ces corrélations supposées.

7 A. LES CAVERNES PEINTES

Aimé Michel a attiré l'attention (51) sur la proximité de BAVIC, en France et en Espagne, des principaux sites préhistoriques où se développa l'art pariétal (fig. 10). Certaines gravures, trouvées dans les grottes les plus proches de la ligne, représentent même de typiques « soucoupes volantes » (52). Nous avouons que le fait est troublant, et devons nous contenter de l'enregistrer. Une « contre-expertise » serait en effet fastidieuse: elle ne pourrait consister, selon nous, qu'en un relevé des cavernes peintes à l'échelle mondiale pour étudier leur situation d'ensemble par rapport à BAVIC, car on ne peut tirer argument d'une coïncidence constatée dans deux pays seulement. Notons un cas évident de gravures rupestres représentant des « soucoupes volantes » et situées loin de l'alignement : il s'agit de celles de Colombie Britannique (53, 54).

7 B. LA GEOPHYSIQUE

Fernand Lagarde (48) suggère que BAVIC aurait pu correspondre à l'équateur terrestre il y a 600 millions d'années, d'après les travaux de certains géologues. C'est fort possible, mais il a pu s'agir là d'un passage transitoire parmi bien d'autres positions. Lagarde lui-même écrit : « Nous n'avons aucune précision toutefois sur les laps de temps pendant lesquels ces divers équateurs sont restés à la même place, notamment BAVIC. Il faut aussi tenir compte de la dérive des continents ». En effet d'une part la Terre avait déjà environ 4 milliards d'années d'âge il y a 600 millions d'années, et l'équateur avait donc pu connaître une longue évolution antérieure, et d'autre part le déplacement des masses continentales oblige à corriger les données brutes du paléomagnétisme (étude de l'orientation des particules magnétiques dans les roches anciennes), deux mouvements s'étant combinés.

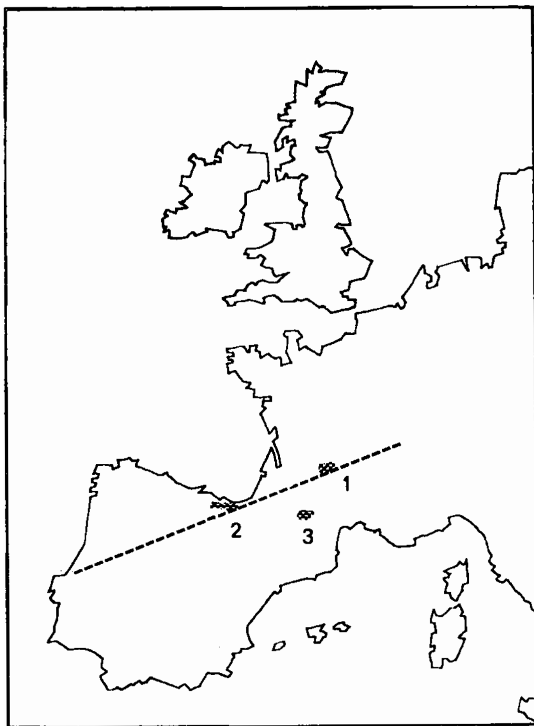
Lagarde fait aussi remarquer que BAVIC traverse des zones à haute densité de séismes (Chili, Argentine, Portugal, Chine) et de volcans (Andes, « puys » du Massif Central, Nouvelle-Guinée, Nouvelle-Zélande). Il faut bien constater cependant que d'importantes zones de séismes (Turquie, Iran, Japon, Amérique Centrale) et de volcanisme (Afrique orientale et certaines parties de la « ceinture de feu du Pacifique » : Mexique, Alaska, Japon encore, Antarctique) sont situées loin du grand cercle, et celui-ci traverse aussi des régions plus calmes (intérieur du Brésil, Europe centrale, Russie, Sibérie).

Revenant à l'échelle de la France, Fernand Lagarde établit aussi une comparaison entre le nombre d'observations d'OVNI et le nombre de sources minérales par département (55), avec, dans certains cas mais de loin pas dans tous, de remarquables coïncidences. Il écrit : « Notons une fois encore la situation exceptionnelle de BAVIC, qui sépare pratiquement la France en deux pour les sources thermales. On en trouve seulement 19 au nord et 95 au sud. 35 se trouvent sur BAVIC ou à proximité immédiate ». Nous ajouterons que les zones situées sous BAVIC sont les plus montagneuses, ce qui peut expliquer l'abondance de sources. Et l'alignement lui-même traverse le Massif Central et le Jura. Ces deux ensembles montagneux pourraient expliquer aussi que BAVIC surplombe, sur la majeure partie de son parcours français, des zones faillées, comme l'indique une autre carte dressée par Lagarde (56), qui soutient, comme on le sait, l'hypothèse d'un lien entre observations d'OVNI, et particulièrement atterrissages, et présence de failles géologiques.

7 C. LA FOUDRE

Selon *Jean Bastide* (57) et *Fernand Lagarde* (58) encore, la zone traversée par BAVIC en France serait particulièrement riche en phénomènes d'électricité atmosphérique. Le premier se fonde sur des statistiques météorologiques concernant le nombre moyen d'orages par région et le second sur le nombre de personnes tuées par la foudre dans chaque département au cours du siècle dernier. Là aussi nous ne pouvons qu'enregistrer la coïncidence, qui ne nous paraît toutefois pas

Figure 10.
BAVIC et l'art pariétal : 1. vallée de la Vézère (grottes de Lascaux, des Eyzies, de la Madeleine); 2. région des Monts Cantabriques (grottes de Covalanas, de La Haza, de Sotarriza); 3. vallée de l'Ariège (grottes de Niaux, d'Ussat).



entièrement convaincante, d'autant moins que BAVIC traverse le Massif Central, région connue pour ses orages.

7 D. LES HOMMES ILLUSTRES

Beaucoup plus récente est l'hypothèse de *Jean-Claude Dufour* selon laquelle les Français célèbres, la référence étant la citation dans le « Petit Larousse », naîtraient en proportion anormalement élevée aux abords de BAVIC (59). On peut certes contester la qualité du « critère de célébrité » — artistes, savants, hommes politiques, gloires militaires et grands criminels voisinent fraternellement — mais il faut reconnaître qu'il est totalement indépendant de l'ufologie. Ce qui gêne évidemment très fort le scientifique devant une telle corrélation, c'est l'absence de toute causalité visible entre deux phénomènes aussi dissemblables qu'un « couloir privilégié » de passage d'OVNI et la naissance de « grands hommes ».
Bien sûr, rejeter a priori toute relation où le lien causal n'est pas immédiatement apparent reviendrait à limiter les progrès de la science à l'approfondissement de l'étude des effets de causes connues. Ce serait nier toute découverte fondamentale future. Le savant est néanmoins mal à l'aise en de telles circonstances, et ce n'est certes pas l'empressement de certains à imaginer des causes farfelues qui le rendra plus hardi. Disons-le tout net : parler à propos de BAVIC de « ligne de force » d'un « courant tellurique » de nature encore inconnue, lequel serait vecteur d'une énergie qui, à la fois, propulserait les OVNI et favoriserait la naissance de génies, c'est utiliser, comme le font trop souvent certains ufologues, des termes scientifiques en dehors de leur sens précis et leur ôter dès lors toute signification réelle !

De toute manière, la simple prudence impose d'épuiser d'abord toutes les possibilités d'explication d'une phénomène par des lois connues avant de se résoudre à introduire des principes nouveaux. Et précisément, nous pensons qu'un examen plus attentif des travaux de Dufour permet de faire disparaître les anomalies apparentes. Leurs résultats peuvent se résumer comme suit : par comparaison d'un couloir de 50 km de part et d'autre de BAVIC et d'un même couloir autour d'une ligne de référence, DENAGDE (Denain - Cap d'Agde), choisie pour, comme BAVIC, ne pas traverser de grandes villes, il ressort que :
1. 171 célébrités sont nées autour de BAVIC, contre 131 autour de DENAGDE.

2. La concentration est particulièrement forte au voisinage immédiat de BAVIC : 12,9 % des 171 noms sont originaires de lieux situés à moins d'un kilomètre de la ligne, alors que la surface considérée ne représente que 2 % de l'ensemble du couloir. De plus, ces 22 noms constituent 1/40 de la liste complète des célébrités du dictionnaire, bien que l'on ne couvre que 1/306 de la surface de la France. En revanche, pour DENAGDE, deux noms sont à un kilomètre ou moins, soit 1,5 % des 131, ou 1/450 de la liste nationale.
3. En s'éloignant de la ligne, la différence entre BAVIC et DENAGDE va s'atténuant, la première gardant cependant toujours l'avantage.

4. La différence entre les deux alignements est accentuée pour les naissances survenues avant 1850, c'est-à-dire avant que la mise en place du réseau ferroviaire vienne modifier la répartition de la population : la proportion de personnalités naissant sur BAVIC ou à 1 km avant 1850 est plus forte qu'après (13,5 % contre 8,3 %), tandis qu'aucune fluctuation n'est observée pour DE-

Tableau VI

commune	nombre d'habitants	nombre de célébrités
Chalon-sur-Saône	43.700	**3**
Brive	40.200	2
Bayonne	36.900	5
Dole	24.500	2
Tulle	19.000	2
Dax	17.100	2
Guebwiller	10.600	1
Paray-le-Monial	9.600	1
Ciboure	5.900	1
Aigueperse	2.000	2
St. Vincent-de-Paul	**1.500**	1
Decize	6.600	**1**
Druyes	**400**	**1**

Tableau VII

distance en km	nombre de naissances	
	BAVIC	DENAGDE
0 → 5	29	9
6 → 10	25	22
11 → 15	23	14
16 → 20	11	26
21 → 25	9	9
26 → 30	14	**27**
31 → 35	6	8
36 → 40	**32**	**2**
41 → 45	19	7
46 → 50	**3**	7
moyenne	17,1	13,1
écart moyen	8,5	7,3

NAGDE (0,9 % avant et après).
Tout cela est assez impressionnant, mais plusieurs remarques s'imposent :

1. Ce qui attire bien sûr le plus l'attention, c'est l'énorme différence constatée pour les distances inférieures ou égales au kilomètre. Aussi avons-nous regardé d'où provenaient les 22 noms de BAVIC et les 2 de DENAGDE. Nous portons sur le Tableau VI les lieux de naissance en question, avec mention de leur population. Cette dernière donnée a été relevée dans le Dictionnaire National des Communes de France, 18ème édition, 1965, éd. Albin Michel. Nous sommes conscients que l'importance relative des villes a fort évolué au fil des siècles, aussi cet élément donne-t-il une indication qui ne prétend pas être rigoureusement quantitative.

Les deux dernières localités concernent DENAGDE. Le moins qu'on puisse dire est que la proposition de Dufour selon laquelle BAVIC, comme DENAGDE, ne passe pas au-dessus de villes importantes semble infirmée : les trois villes dépassant 30.000 habitants contribuent pour 10 noms déjà et, avec les 7 villes dépassant 10.000 habitants, on atteint 17 sur les 22. Notre opinion est qu'il ne faut pas voir ailleurs que dans une présence chanceuse de villes quand même assez peuplées au voisinage immédiat de la ligne l'explication apparemment si mystérieuse de la naissance de 22 grands hommes sur BAVIC ou à proximité. Le caractère hasardeux ressort aussi quand on constate qu'à 2 km de l'alignement il n'y a *aucune* naissance célèbre, et une seule à 3 et à 4 km.

2. Afin de mieux cerner l'influence des fluctuations aléatoires sur la configuration obtenue, nous avons divisé les couloirs en tranches égales de 2 x 5 km. Sur les tableaux de Dufour, les tranches allaient s'élargissant en s'éloignant de la ligne, ce qui ne permet pas une claire vision de l'évolution éventuelle en fonction de la distance. Le Tableau VII donne pour les deux lignes le nombre de naissances par tranche.

Les valeurs maximales et minimales sont indiquées en grasse. Il apparaît que les fluctuations autour du nombre moyen de naissances par tranche sont énormes. La raison en est double : d'une part, le nombre d'événements est relativement réduit pour un traitement statistique; d'autre part et surtout, la population n'est pas uniformément répartie. L'influence des grandes villes se fait fort sentir : en ce qui concerne BAVIC, entre 6 et 10 km, c'est Besançon (95.600 hab.) qui est la ville natale la plus fréquente (15 naissances sur les 25). Entre 11 et 15 km, Clermont-Ferrand (127.000 hab.), Mulhouse (109.000) et Montbéliard (21.700) se taillent la plus belle part. Il est à noter que *la tranche de 0 à 5 km n'est même pas la plus riche :* le maximum est atteint entre 36 et 40 km. Déplacement du mystère ? Oh non : simplement présence de la ville de Dijon à 40 km (136.000 hab. et 15 naissances célèbres) ... Quant à DENAGDE, le maximum s'obtient pour la tranche de 26 à 30 km, sous l'effet conjugué de Clermont-

Ferrand encore (8 naissances) et de Montpellier (118.900 hab. et 15 naissances), les autres zones les plus intéressantes étant celles de 6 à 10 km (Auxerre, Moulins, Saint-Quentin, Sens) et de 16 à 20 (Douai, Lille, Nevers).

3. La différence entre les nombres totaux de naissances (171 contre 131) est également assez impressionnante. D'autant plus qu'il s'avère exact que la population des deux couloirs est sensiblement équivalente. Faute de pouvoir la calculer exactement — ce qui n'aurait d'ailleurs guère de sens vu l'évolution au cours du temps — nous avons procédé à des comparaisons partielles : si on considère les 20 villes les plus importantes pour DENAGDE (D) et pour BAVIC (B), on obtient un rapport D/B = 0,973. Si on prend en revanche toutes les villes de plus de 20.000 habitants, on a D/B = 1,048. On n'est donc pas loin de l'égalité. L'explication du faible rapport 131/171 = 0,766 nous paraît dès lors être que DENAGDE, plus que BAVIC, traverse des régions dont la population a augmenté proportionnellement beaucoup plus vite que la moyenne de la France depuis un siècle. Nous pensons essentiellement à la région industrielle et minière du Nord et du Pas-de-Calais : des villes comme Lille, Douai, Valenciennes, Lens fournissent vraisemblablement un contingent de naissances proportionnellement inférieur à ce que l'on pourrait déduire de leur population actuelle, et des villes à croissance récente comme Denain (origine de DENAGDE !), Cambrai, Hénin-Liétard ne sont d'ailleurs lieu d'origine d'aucune célébrité du dictionnaire.

Près de BAVIC, on ne trouve comme villes industrielles d'origine récente que Le Creusot et Montceau-les-Mines, qui elles non plus, bien que situées dans le couloir supposé privilégié, n'ont donné naissance à aucun grand homme. Certes il est d'autres villes dans le couloir BAVIC qui, bien qu'anciennes, ont connu un grand développement (Strasbourg, Dijon, Besançon, etc...), aussi le seul contrôle décisif serait-il de comparer l'évolution des populations relatives au fil des siècles. La comparaison entre les années antérieures et postérieures à 1850 que nous propose Dufour nous paraît assez arbitraire, car l'ère de la grande industrie, facteur de mobilité de la population avant même l'apparition des chemins de fer, a débuté dès la seconde moitié du 18ème siècle.

De plus, les naissances avant 1850 formant le gros du contingent, les évolutions ultérieures ne peuvent pas se faire fortement sentir. Sur BAVIC, 24 personnalités seulement sur les 171 sont nées après 1850, soit 14 %, et 19 sur 131 pour DENAGDE, soit 14,5 %. La quasi égalité de ces deux pourcentages ne trahit pas, dira-t-on, un accroissement supérieur de la population sur DENAGDE. Mais 24 et 19 sont des chiffres bien faibles, et d'énormes fluctuations sont inévitables. Un autre type de comparaison, plus favorable à notre hypothèse, le montre bien : avant 1850, on a D/B = 112/147 = 0,762; après 1850, D/B = 19/24 = 0,792.

4. La petitesse des nombres en jeu doit rendre encore plus circonspect quant à l'interprétation de la différence entre avant et après 1850 pour les couloirs de 1 km de part et d'autre des lignes : on a 20 noms avant et 2 après pour BAVIC, et un avant comme après pour DENAGDE. Si de tels nombres sont convertis en pourcentages, une naissance de plus ou de moins — ce qui est la plus petite fluctuation *expérimentale* possible — fera apparaître une fluctuation *calculée* énorme !

Nous terminerons en insistant une fois de plus sur le danger de raisonner, pour de petits nombres, uniquement sur des moyennes et sur des valeurs relatives (pourcentages), et non sur les chiffres expérimentaux et absolus.

(à suivre)

Jacques Scornaux.

Références :

51. Aimé Michel, Paleolithic UFO Shapes, Flying Saucer Review Vol. 15, n° 6, novembre 1969, pp. 3-11.
52. Ivan Verheyden, Cavernes et OVNI, Inforespace 1972, n° 6, p. 9.
53. John Magor, Strange, strange World, Canadian UFO Report Vol. 2, n° 6, 1973, pp. 3-12.
54. Jacques Scornaux, Les gravures rupestres de Colombie Britannique, Inforespace 1974, n° 15, pp. 10-13.
55. Fernand Lagarde, Etude d'une relation possible entre les lieux d'observations et la présence de sources minérales ou thermominérales, LDLN n° 116, février 1972, pp. 7-9; voir aussi 50, pp. 276-279.
56. Fernand Lagarde, Il y a des failles partout..., LDLN n° 126, juin-juillet 1973, pp. 6-7; voir aussi 50, pp. 271-276.
57. Communication personnelle à la SOBEPS.
58. F. Lagarde, Statistiques des tués par la foudre de 1835 à 1883 inclus LDNL n° 121, déc. 1972, pp. E-F.
59. Jean-Claude Dufour, Etude statistique des lieux de naissance de personnalités par rapport à la ligne BAVIC, LDLN n° 132, février 1974, pp. 6-14, avec Introduction par Aimé Michel : Une nouvelle approche au problème UFO, pp. 3-5.

Etude sur les effets physiologiques et psychologiques provoqués par les OVNI (1)

Nous avions annoncé dans notre éditorial du n° 25 que notre revue serait ouverte à quiconque, chercheur privé ou groupement, aurait des réflexions originales à présenter dans le cadre de l'étude scientifique du phénomène OVNI.

Nous offrons cette fois nos colonnes au Detector S.I.D.I.P., société d'investigation scientifique dans l'inconnu ou le moins bien connu ainsi qu'elle se définit elle-même. Les recherches de ce groupe se situent au niveau de l'étude des OVNI et des sciences connexes telle la parapsychologie. Le Detector S.I.D.I.P. considère l'ufologie comme une science de carrefour qui pourrait permettre une meilleure compréhension des êtres humains, tant au point de vue physiologique, qu'en ce qui concerne la psychologie et la sociologie. Formé d'universitaires, ce groupement souhaite en outre que les milieux scientifiques de diverses disciplines s'occupent au plus tôt de l'étude des OVNI.

I. Les interactions des OVNI avec le milieu terrestre peuvent se jouer au niveau des êtres humains. Ainsi la rencontre rapprochée d'un témoin avec un OVNI est susceptible de provoquer dans 25 % des cas environ des modifications des états psychologiques et physiologiques de sa santé.

En compulsant les multiples rapports d'OVNI, le lecteur découvrira les diverses et nombreuses maladies dues à une observation du type RR2 (classification Hynek). En fait, la diversité de ces effets sème la confusion chez le chercheur. Trois catégories de troubles sont à envisager : les effets physiologiques purs (les lésions organiques), les effets psychologiques purs et les effets psychosomatiques.

1° **les effets physiologiques purs :** ils comprennent les brûlures (du premier, deuxième ou troisième degré); les maux de tête, les nausées et les migraines; les troubles oculaires (cela va du simple picotement aux yeux à la cécité temporaire, en passant par l'éblouissement); les effets cutanés ou dermiques comme l'apparition de taches autour du nombril (cf. l'affaire de Falcon Lake); les picotements et les fourmillements (que beaucoup de gens associent avec la paralysie); les torpeurs, sommeils anormaux; les pertes de poids; la paralysie provisoire (bien qu'elle puisse être rangée dans la catégorie suivante); la MORT (très rare !).

2° **les effets psychologiques purs :** chocs nerveux; hypnose du sujet, 2 cas sur 100; somnambulisme, perte de notion spatio-temporelle, diminution des facultés de la perception; amnésie; insommie, cauchemars ou envie irrésistible de dormir; et surtout la **peur** et l'angoisse subséquents (28 % des cas).

3° **les effets psychosomatiques :** ulcères à l'estomac; surdité et cécité sans lésion des nerfs; aphasie (incapacité d'expression orale); tremblements; troubles digestifs.

Il s'agit ici de troubles qui ont été retrouvés à plusieurs reprises dans les témoignages. La méthode d'investigation choisie se base sur la statistique. D'une part, on étudie 100 cas où des troubles de santé sont mentionnés, ce qui permet de dresser des courbes en fonction de la distance par exemple; d'autre part, on tire 100 cas au hasard, qu'il y ait effets pathologiques ou non et on peut mener dès lors des tests d'hypothèse statistique (tests KHI carré).

II. Il existe des facteurs associés à la genèse des troubles de la santé des témoins d'OVNI. Ce sont les tests d'hypothèse qui permettent de déterminer si tel ou tel critère influe sur le critère « effets sur la santé des témoins ». Quatre critères méritent l'attention parmi de nombreux : l'utilisation de rayons, la proximité d'un OVNI, la présence d'humanoïdes et la peur et l'angoisse.

1° **Utilisation de rayons :** dans 20 % des cas, des rayons de couleur et d'intensité variables sont décrits par les témoins; il est intéressant de constater que, parmi ces 20 %, 19 de ces rayons ont induit des troubles de santé. Si on raisonne statistiquement, cela signifie que, sur 10 millions de séries de 100 cas, une seule rejettera l'hypothèse de dépendance entre critère « utilisation de rayons » et « troubles de santé ». Bref, le hasard n'y est pour rien dans cette dépendance entre critères.

Il est important de ne pas confondre ces mystérieux rayons avec les faisceaux de lumière cohérente si souvent rapportés par les observateurs d'OVNI : la propagation des rayons à effets psychophysiologiques évoque plutôt la lumière normale. On pourrait se demander s'il existe une corrélation entre ces rayons et les ondes électromagnétiques, autrement dit les couleurs de rayons observés correspondent-elles avec les effets que l'on attend de lumières électromagnétiques de même couleur ? Voici l'action des rayons selon leur couleur :

— **Blancs** (49 % des cas)
  - — troubles de la vue
  - — nausées
  - — perte de poids
  - — brûlures légères
  - — hypnose

— amnésie
— **Bleus** ou **violets** (24 % des cas)
  — perte de poids
  — hypnose
  — amnésie
  — douleurs (membres)
  — apparition de taches jaunes ou bleues sur le corps
  — paralysie
— **Rouges** (23 % des cas)
  — troubles de la vue
  — hypnose
  — douleurs (tête,reins)
  — brûlures (1er et 2e degré)
— **Verts** (2 % des cas)
  — douleurs généralisées
  — perte de poids
  — apparition de taches sur le corps
  — nausées
  — brûlures graves
  — mort par leucémie ou aplasie médullaire (destruction des cellules souches sanguines)
— **Oranges** (1 % des cas)
  — éruptions cutanées (érythèmes)
  — paralysie
— **Jaunes** (couleur souvent associée au blanc par les témoins)
  — mêmes effets que pour les rayons blancs.

D'après les connaissances de la médecine, on peut dire qu'il y a une certaine corrélation avec les effets dus aux rayons électromagnétiques. Seulement, il faut formuler des restrictions. On remarque tout d'abord que les cas de paralysie, d'amnésie et d'hypnose se retrouvent pour différentes couleurs : la longueur d'onde semblerait donc n'avoir aucun effet spécifique. A vrai dire, c'est plutôt la forte intensité lumineuse du rayon qui importe. Cependant, de prime abord, ces effets psycho-physiologiques ne s'expliquent pas par l'utilisation de lumière électromagnétique.

Les maladies provoquées par les rayons verts sont les plus graves et ne correspondent pas à l'action que peut avoir une onde électromagnétique de 500 nm (couleur verte). Ces effets ressemblent plus à une contamination radio-active, par exemple. L'ennui est que le compteur Geiger n'a rien décelé d'anormal; en outre, ce genre d'examens n'est pas toujours pratiqué.

On pourrait considérer aussi l'hypothèse selon laquelle des rayons visibles sont utilisés en association avec des ondes non visibles (rayons X, rayons de l'ultraviolet lointain). Le troisième obstacle à l'hypothèse des rayons électromagnétiques se présente comme suit : les effets psycho-physiologiques décrits nécessitent au minimum un temps d'irradiation de 4 heures, ce qui n'est pas compatible avec les témoignages. Ou alors il faut admettre que ces lumières sont très intenses et très concentrées.

2° **Proximité d'un OVNI :** la présence rapprochée d'un OVNI provoque les effets suivants :

a) effets dus à la peur : anxiété, insomnies, maladies psychosomatiques;
b) effets électriques : chocs (décharges électriques), picotements, fourmillements;
c) effets dus à la chaleur : transpiration, sensation de chaleur, brûlures;
d) autres effets: torpeur, apathie, sommeil, engourdissement, frissons, paralysie, inconscience.

Les symptômes décrits font penser aux effets des ions atmosphériques positifs. Les médecins ont remarqué à quel point l'ionisation aérienne était susceptible d'influencer la santé de tous les jours. Dans les hôpitaux soviétiques, des appareils à ionisation négative sont utilisés afin d'assurer une meilleure convalescence des maladies (documentation du Negative Ionisation Center). En ce qui concerne l'effet des ions atmosphériques, on peut dire en bref que les ions positifs produisent des effets néfastes et les ions négatifs des effets favorables. Ainsi, les ions négatifs augmentent de façon nette la résistance à la fatigue, améliorent le tonus musculaire, donnent un meilleur sommeil, induisent une plus grande relaxation musculaire et mentale et diminuent le seuil d'excitabilité du système nerveux moteur (donc meilleur contrôle du système nerveux). Les ions positifs provoquent des nausées, des vomissements, des pertes de conscience, une irritabilité et une angoisse croissantes. Il est aisé de constater que ces effets correspondent avec ceux dus à la proximité d'un OVNI.

L'hypothèse d'une ionisation de l'air par les OVNI est séduisante. Elle cadre bien avec le phénomène dans son ensemble. De nombreux témoignages font allusion à une présence d'électricité statique en l'air. On a pu déceler sur les traces d'atterrissages présumés des ions positifs. Une ionisation implique des phénomènes électromagnétiques. Or les OVNI sont repérés par des détecteurs magnétiques. Il existe une corrélation entre variations du champ magnétique terrestre et vague d'OVNI. Il ne faut pas négliger non plus les cas où les témoins men-

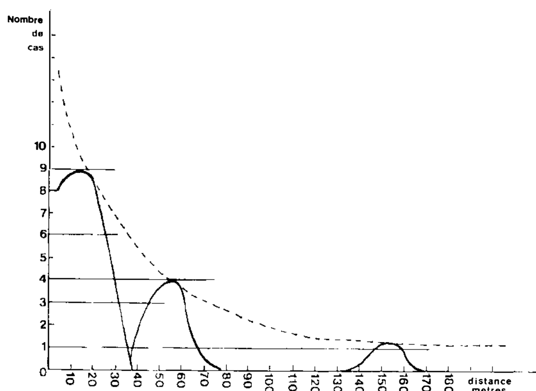
tionnent une odeur soit d'ozone (effet d'ionisation) soit de soufre (parfois l'ionisation de l'air induit la formation d'oxyde d'azote, d'où l'odeur piquante; noter que la foudre en boule est susceptible du même effet). Certains physiciens intéressés au problème OVNI étudient la propulsion éventuelle de ces hypothétiques engins à partir de la magnétohydrodynamique.

3° **Présence d'humanoïdes :** il est troublant de constater par les études statistiques qu'un témoin placé devant un humanoïde ou autre entité du même acabit a plus de probabilité d'avoir des troubles de santé qu'un autre témoin. Cette observation laisse la porte ouverte aux spéculations les plus folles. Ainsi, certains pourraient penser que les humanoïdes contiennent des germes nocifs pour la santé humaine ou alors que de leurs corps émaneraient des rayonnements dangereux. Plus sérieux : le fait que la présence d'humanoïdes est un facteur important dans la genèse des effets psycho-physiologiques laisserait penser que ces effets sont provoqués de façon **délibérée** dans un but quelconque.

4° **Peur - angoisse :** les tests d'hypothèse statistiques font ressortir avec éclat l'importance de ce critère (seuil 10-7). Ce facteur est présent dans les trois catégories de troubles de santé. Ceci est surprenant : on s'attendrait plutôt à une plus grande importance pour les catégories psychologiques pures et psychosomatiques. Il faut toutefois reconnaître que la paralysie, les picotements, les pertes de poids, les nausées et maux de tête ont été inclus dans la catégorie des effets physiologiques purs, alors qu'ils peuvent parfois se ranger du côté psychosomatique. D'ailleurs on se demande actuellement en médecine jusqu'à quel point les maladies ne sont pas d'ordre psychologique !

On peut décrire globalement trois types de peur.
a) la peur viscérale : peur de l'instinct de conservation; les poils se hérissent, la coagulabilité sanguine augmente, le système digestif et sexuel est mis en veilleuse tandis que le rythme cardiaque s'élève; toutes ces réactions ont pour but de préparer le sujet soit la fuite, soit à l'attaque, ou encore au réflexe de la simulation de la mort.
b) la peur devant l'inconnu : tout le monde est d'accord pour reconnaître que ce qui est nouveau est facilement effrayant; en présence d'un élément neuf et soudain, on se demande en fonction de quels paramètres il faut réagir; ainsi faut-il

Graphique I



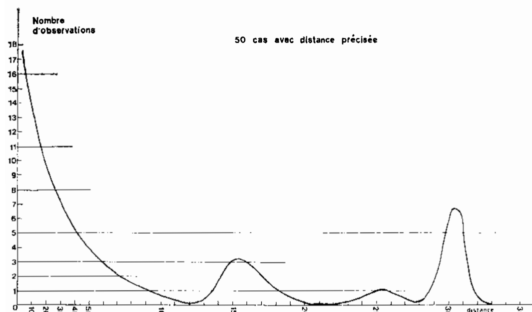
contrôler et inhiber ses réflexes de peur viscérale parce que le stimulus serait inoffensif pour la survie ? Sur un champ de bataille on voit plus ou moins ce qu'il faut faire : fuir ou se protéger. Devant un OVNI, les humains sont perdus. Ils ne savent pas en effet quelle attitude va adopter l'engin inconnu et bizarre, ce qui accentue la peur et l'angoisse premières, nées du face à face initial.
c) la peur de type psychanalytique : voir plus loin les explications sur le sentiment d'inquiétante étrangeté.

III. La paralysie

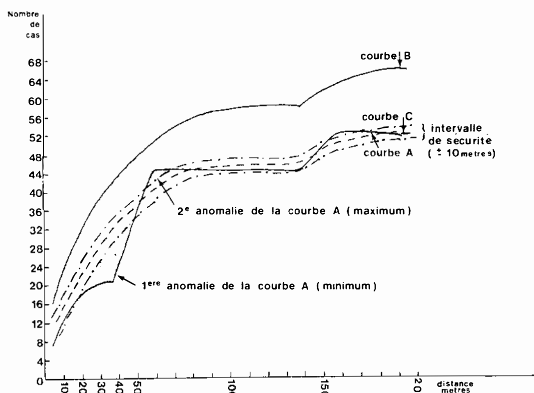
Les effets de paralysie constituent à peu près 30 % des effets psycho-physiologiques. Souvent la paralysie du témoin se déclenche lorsqu'un rayon lumineux intense est braqué sur sa poitrine. Il existe des cas réfractaires à cette constatation : parfois la paralysie survient **avant** que le rayon lumineux ne soit utilisé; dans d'autres circonstances, le témoin est immobilisé **après** que le rayon se soit éteint. Admettons comme prototype le cas général: la paralysie associée aux rayons lumineux.

Une des constatations les plus étranges dans l'étude des effets des OVNI sur la santé des témoins est que plusieurs personnes en présence du même « engin » ou du même rayon lumineux ne subiront pas des effets identiques et que ceux-ci peuvent parfois être diamétralement opposés. Ainsi, on lit dans la revue OURANOS n° 12, p. 16, que deux témoins face à un même OVNI ont réagi de façon très différente lorsqu'un rayon fut dirigé vers eux : l'un prit le parti d'une fuite éperdue tandis que l'autre fut paralysé ! Ce sont des témoignages de ce genre qui semblent exclure une action physique et spécifique de ces « rayons science-fictionistes ».

Graphique II



Graphique III



On retrouve de nouveau le critère de la présence d'humanoïdes. Il y a deux fois plus de cas de paralysie avec humanoïdes que sans (58 %-28 %). De plus la présence de ces entités augmente la violence et la fréquence de la riposte.

M. Jean-Luc Jorion à qui l'on doit la mise en évidence du critère de la présence d'humanoïdes et de l'utilisation des rayons a mené une intéressante étude des cas de paralysie en fonction de la distance. Il est nécessaire de préciser au préalable la difficulté de trouver des témoignages qui précisent la distance entre témoin et OVNI, d'où les seuls 18 cas utilisés.

D'après l'examen du graphique I, on constate qu'il y a des minima à 35 mètres et à l'intervalle 80-130 mètres pour lesquels aucune paralysie n'est observée. Pour attribuer une valeur à cette courbe, il convient de la comparer à la courbe du nombre d'observations en fonction de la distance la plus proche entre le témoin et l'objet (courbe de proximité).

La courbe du graphique II présente deux parties : une diminution exponentielle de 0 à 100 mètres et une partie plane de 100 à 300 mètres entrecoupée de pics à 150, 250 et 300 mètres. La diminution exponentielle dépend de deux facteurs :

a) l'échantillonnage : il s'agit ici d'un catalogue d'atterrissages et de rencontres rapprochées; cela élimine pratiquement toute observation à plus de 300 mètres ;

b) la précision du témoignage : elle diminue avec la distance; c'est pour cette raison que le nombre de témoignages avec une évaluation précise de la distance diminue en fonction de celle-ci; ce dernier point est responsable des pics de la seconde courbe; en effet, à partir de 100 mètres l'évaluation des distances devient floue et l'écart d'erreur augmente en exponentielle positive, d'où le retour du témoignage à des chiffres significatifs : 150, 250 ou 300 mètres; nul doute que si l'on disposait des chiffres exacts, les pics subiraient un étalement important.

En tenant compte de ces remarques, il devient possible d'interpréter le troisième pic du graphique I : comme la distance augmente, les témoins arrondissent la distance aux chiffres significatifs. Il reste à déterminer si le minima de 35 mètres et le pic de 55 mètres correspondent à un phénomène réel et assimilable à des échantillons plus grands (ce qui implique l'emploi d'intervalles de sécurité). Le graphique III représente le cumul de nombres de cas de paralysie ou d'observation en fonction de la distance. La courbe A correspond à la paralysie et la courbe B au cas général. Il s'agit dès lors de comparer la forme des deux courbes pour déceler les éventuelles anomalies de la courbe de paralysie. Si celle-ci était normale, la courbe B devrait lui servir de modèle. Toutefois, comme les deux échantillons ne sont pas identiques, il faut adapter une courbe C tirée de la courbe B à l'échantillon des cas de paralysie. Cette courbe optimale est réalisée pour des ordonnées de C égales aux 10/53 des ordonnées de B. Sur le graphique, on observe une bosse négative profonde de centre 35 m et une bosse positive légère de centre 55 m en dehors de l'intervalle de sécurité. La paralysie est donc fonction de la loi générale (diminution exponentielle) mais aussi d'un **autre facteur**, en fonction de la distance.

D'aucuns se demanderont certainement les agents

de la paralysie. Nous avons déjà vu que les rayons ne laissaient pas supposer une action spécifique de leur part : la couleur du rayon est sans importance et les témoins réagissent selon leur sensibilité propre. Si ces rayons avaient une réelle action, ils agiraient au niveau du cortex cérébral dans la partie somato-motrice (cellules de Betz de la frontale ascendante).
Seulement, il serait plus intéressant de disposer d'une hypothèse pour la paralysie en accord avec les effets psychologiques et psychosomatiques et même pour certains effets physiologiques.

Il convient de signaler que ces courbes de la paralysie en fonction de la distance reposent sur 18 cas seulement. Actuellement une nouvelle courbe de ce genre est en voie d'achèvement avec 32 cas, ce qui est déjà plus valide statistiquement. Les cas de paralysie ne renferment malheureusement pas tous les détails nécessaires pour une étude rigoureuse. Ainsi 50 % des témoignages avec paralysie provisoire ne mentionnent pas les paramètres de distance.

A propos de l'intervalle de sécurité, certains lecteurs s'interrogeront sur la validité de ce dernier. Il n'est pas possible de déterminer ici en quelques lignes la méthode pour l'établir. Disons brièvement qu'il faut se baser sur un échantillon-test : on demande à 50 personnes d'évaluer des distances que seuls les expérimentateurs connaissent. L'intervalle de sécurité tel qu'il a été choisi dans cet article est plus sévère que l'intervalle expérimental. De plus, l'intervalle réel varie avec la distance.

(à suivre)

Guy Vanackeren,
Francis Windey.
(Detector S.I.D.I.P.)

Service librairie

L'ouvrage édité par la SOBEPS et intitulé « **Des Soucoupes Volantes aux OVNI** » est dès maintenant disponible.
Œuvre collective écrite sous la direction de notre rédacteur en chef, Michel Bougard, vous aurez tous à cœur de posséder ce livre qui tente de faire le point de l'ufologie.
L'ouvrage est bâti à partir de textes publiés dans les numéros 1 à 24 d'Inforespace et est composé des chapitres suivants :

— **l'histoire des OVNI** : une évocation rapide du passé des OVNI avec les grandes vagues mondiales de 1896-97 (USA) et 1909-10 (Grande-Bretagne et Nouvelle-Zélande), ainsi que les observations en masse de juillet et août 1947, la vague qui allait faire connaître les « soucoupes volantes » au grand public et conditionner les milieux officiels jusqu'à nos jours.

— **l'Europe aussi est visitée :** après avoir discuté de quelques grands cas de France, d'Espagne et de Roumanie, l'essentiel de ce chapitre est réservé aux principales observations belges de ces huit dernières années; ces enquêtes menées par la SOBEPS montrent que le phénomène OVNI est permanent en Belgique et présente des caractéristiques particulières.

— **des débuts de preuve ou de simples confirmations ? :** après avoir défini cette notion de « preuve », qu'elle soit judiciaire ou scientifique, ce chapitre est réservé à la présentation de quelques grands cas mondiaux détaillés : l'affaire Hill, l'observation de S. Michalak, les cas de Trancas, Santa Isabel (Argentine), etc...

— **quelques réponses à de nombreuses questions :** des essais de réponses à ces grandes questions que se posent tous ceux qui ont abordé le phénomène OVNI : pourquoi l'hypothèse extraterrestre, quels sont les moyens de propulsion, pourquoi ne prennent-ils pas contact, etc... ?

— **faisons le point :** dans cet ultime chapitre, la SOBEPS tente de faire le bilan de ce qu'on connaît en ufologie, des diverses explications qui ont été avancées pour ces OVNI et des perspectives de recherche en ce domaine.
Réservez dès maintenant votre exemplaire en virant la somme de **340 FB, exclusivement** à notre compte bancaire nº 210-0222255-80.
Pour la **France** et le **Canada,** uniquement par **mandat postal international.**

Certains effets dits "physiologiques" seraient-ils d'origine psychosomatique ?

Nous constatons qu'un grand nombre d'observations d'OVNI s'accompagnent d'effets physiologiques sur le témoin. Ces effets sont considérés comme étant des preuves de l'existence du phénomène OVNI. Mais rien ne permet de prouver que ces effets soient dus à l'intervention de l'engin; nous pouvons nous demander en effet si la plupart ne seraient pas dus au traumatisme nerveux qu'aurait subi le témoin pendant l'observation. Ceci n'exclurait nullement l'idée de preuve, bien au contraire !

Nous nous sommes rendus compte qu'un très grand nombre de ces effets sont comparables aux maux qui accompagnent les troubles neuro-végétatifs... Car il est évident que le témoin d'une observation rapprochée, se trouvant, par exemple, à la tombée de la nuit au bord de la lisière d'une forêt, même s'il connaît parfaitement le phénomène OVNI (bien que le nombre de ces personnes doive être assez limité), sera extrêmement bouleversé, ce que chacun comprend parfaitement. Les effets les plus courants sont : troubles et spasmes intestinaux et stomacaux, maux de tête et troubles du sommeil (insomnies et somnolence). Dans les cas les plus graves, cela peut aller jusqu'à une perte temporaire de l'ouïe ou de la vue et une amnésie partielle.

Voici quelques exemples :

— le 23 octobre 1954 (Deux-Sèvres, France). Le témoin à moto est enveloppé d'une lumière bleue par un OVNI. Le moteur est calé et les phares éteints. Il est saisi de picotements dans les mains et est paralysé pendant plusieurs minutes des bras et des mains. Il ne put pendant ce temps-là articuler une parole. (1)

— le 10 septembre 1954 (Quarouble, France). M. Marius Dewilde voit un OVNI sur la voie ferrée et deux humanoïdes. Il voulut s'emparer d'un humanoïde mais se sentit comme paralysé. Notons que par la suite, M. Dewilde souffrit de spasmes intestinaux. (2)

— le 20 octobre 1954 (Moselle, France). Un engin posé au bord de la route à 50 m du témoin provoque chez lui une impression de chaleur et une sensation de paralysie. (3)
du matin deux humanoïdes dans son champ de lavande. L'un d'eux braqua sur le témoin ce que celui-ci qualifia de « tube » ou « pistolet » et il se
— le 1er juillet 1965 (Valensole, France). Chacun connaît l'aventure de M. Masse. Il surprit à 05 h 30
trouva immobilisé. Il semble que les humanoïdes lui aient suggéré des intentions pacifiques. *« Je ne les sentais pas méchants du tout, »* dira M. Masse. Nous constatons ici qu'il pourrait s'agir d'une influence télépathique. Nous ne pouvons nous prononcer sur l'immobilisation du témoin, mais il dormit davantage les semaines qui suivirent, soit 10 à 12 heures au lieu de 5 à 6 heures auparavant. (4)

— Automne 1967 (Centre Nord ,USA). Un policier vit vers 02 h 00 un objet posé au sol et incliné à 15°. L'engin s'éleva dans un bruit de sirènes, avec des feux à une extrémité. Il avait une grandeur non précisée et disparut vite du champ de vision du témoin. Lorsque l'OVNI ne fut plus visible le policier constata qu'une heure avait passé et il semble qu'il ait eu une amnésie pour cette durée. Par la suite il était nerveux et fatigué. (5)

— le 14 février 1975 (Petite Ile, Réunion, France). Antoine Severin, âgé de 20 ans, après une étrange observation avec débarquement d'humanoïdes, perdit temporairement l'usage de la voix et de la vue. Lorsque par la suite il s'aventura sur les lieux d'atterrissage le témoin tomba en syncope, mais il affirme que c'est parce qu'il avait peur de redevenir aveugle. Il fut examiné par un psychiatre qui conclut à un choc émotionnel. (6)

Nous avons rapidement passé en revue quelques cas où les effets physiologiques font songer à des réactions du système nerveux, car les troubles psychosomatiques leur ressemblent fort. Une personne ayant subi un choc émotionnel peut souffrir de maux allant jusqu'à un blocage des reins, une amnésie totale ou temporaire et des troubles cardio-vasculaires. Les troubles du sommeil, du système digestif et les maux de tête sont les plus courants et les moins graves. Beaucoup de témoins prétendent avoir été paralysés par des OVNI. Au sujet des cas où le témoin prétend avoir eu braqué sur lui un rayon « lumineux », nous ne nous jugeons guère compétents pour en tirer des conclusions. Mais il est tout à fait possible qu'une personne, sous choc émotionnel, puisse rester immobile en n'ayant pas perdu l'équilibre. Dans le

1. Les apparitions de Martiens, Michel Carrouges éd. Fayard, 1962, p. 128.
2. Mystérieux Objets Célestes, Aimé Michel, éd. Planète, p. 59.
3. Michel Carrouges, op. cit., p. 129.
4. La nouvelle vague des soucoupes volantes, Jean-Claude Bourret, éd. France-Empire, 1974, pp. 113-124.
5. Zagen zij ze vliegen ?, K. Gösta Rehn, éd. Folio-Fontein, 1974, pp. 43-44. Notons que ce cas soumis à la Commission Condon resta inexpliqué.
6. Lumières Dans La Nuit, août-septembre 1975, n° 147, pp. 4-10.

langage populaire on dit souvent qu'on a été « cloué au sol » par une grande émotion et l'image est correcte.

Une autre preuve que les effets physiologiques pourraient être d'origine nerveuse est qu'ils disparaissent totalement au bout de quelques semaines au plus tard et qu'ils n'ont guère de conséquences néfastes durables pour le témoin; il y a également absence de traumatismes permanents.

Nous ne pouvons en ce cas que recommander une très grande prudence aux chercheurs et enquêteurs, tout en soulignant qu'il y a réellement des effets dus à la présence de l'OVNI, ne l'oublions pas ! Mais ceux-ci sont visiblement plus rares.

Christiane Piens.

Service librairie

— Les OVNI en URSS et dans les pays de l'Est, de Ion Hobana et Julien Weverbergh (éd. Laffont); enfin disponible en langue française, cet ouvrage fait le point sur les observations au-delà du Rideau de fer et vous fera découvrir combien le phénomène OVNI est universel. Un dossier à lire - **440 FB.**

Vous pouvez nous commander un exemplaire de cet ouvrage en versant le montant de la commande, **exclusivement** à notre compte bancaire n° 210-0222255-80. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international **(ne pas envoyer de chèque).**

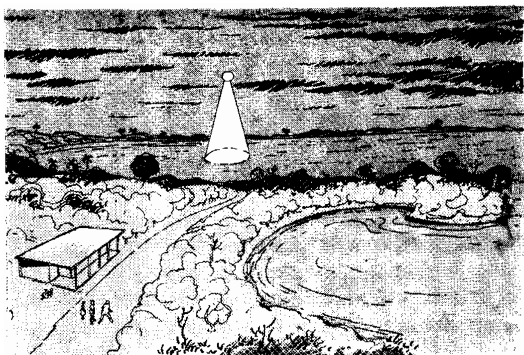
Faisceau lumineux tronqué à Guarapari (Brésil)

Cette observation a été faite par M. Fernando Cleto Nunes Pereira, à Aldeia (anciennement Fleixeiras), un hameau touristique situé à quelques kilomètres de Guarapari (Etat d'Espirito Santo). C'est dans cette région, en bordure de l'Océan Atlantique, que la famille Pereira avait décidé de passer leurs vacances d'été 1975, au mois de janvier (n'oublions pas que nous sommes dans l'hémisphère sud). Mais laissons-le plutôt raconter lui-même son observation :

« Dans la soirée du 8 janvier 1975, notre première journée d'été sans pluie depuis notre arrivée le 5 de ce mois, nous étions sortis en compagnie de Fernando, mon fils âgé de 10 ans, afin d'apprécier la beauté du ciel et de profiter d'une promenade rendue plus attrayante encore par l'absence de tout éclairage artificiel. Vers 22 h 15, alors que nous regardions en direction d'une crique située non loin de nous, vers le nord-ouest, une lumière paraissant être une grosse étoile de couleur légèrement jaunâtre fit son apparition. Cette « étoile » se déplaçait de l'est vers l'ouest, vraisemblablement venue de l'océan puisqu'elle survolait maintenant la crique dont la partie la plus large est d'environ 3 km.

» L'« étoile » se déplaçait à faible altitude (environ 100 m), par 10° d'élévation. Arrivée à hauteur d'une plage connue pour être fréquentée par des membres adventistes, nous constatons que la boule lumineuse émet des petits « flashs » blancs rappelant ceux des appareils photographiques. Ces nombreuses et courtes émissions de lumière nous firent immédiatement penser à celles provenant d'un avion amorçant une courbe. A ce moment, mon autre fils Clovis (22 ans), intrigué, vint se joindre à nous, Ayant rapidement repéré l'objet lumineux, il déclara que ce devait être un avion qui s'éloignait, mais continuant son observation, il se ravisa bientôt et nous déclara que la lumière ne s'éloignait pas, au contraire, et qu'elle progressait plutôt dans notre direction.

» Quelque peu interloqués par la tournure des événements, nous constatons ensuite que l'objet s'est arrêté. Clovis s'écrie : « Un avion ne peut pas s'arrêter ainsi en l'air ! ». Mon cousin Pietrangelo (21 ans), étudiant en génie civil, alerté par nos propos, vint nous rejoindre à son tour. Ayant localisé l'objet lumineux, Pietrangelo s'exclama :



« Regardes oncle Cleto ! Cela monte à la verticale... cela monte de façon vertigineuse. » En effet, de son altitude initiale, l'objet avait brusquement monté à la verticale, à une élévation de 45° environ.

» Deux minutes s'écoulèrent et l'objet reprit à nouveau sa progression en notre direction, soit en se dirigeant du nord vers le nord-ouest. Pietrangelo par ses cris avait alerté le reste de la famille qui se trouvait encore dans la pièce principale de la maison. C'est ainsi que quatre nouveaux témoins apparurent : Sonia (18 ans), Maria (13 ans), Lucy (12 ans) et Marcio (15 ans). C'est précisément la jeune Maria qui nous fit remarquer que la « lumière venait d'allumer une queue lumineuse »... A cause des petites jumelles que nous utilisions et qui donnaient un fort grossissement à l'objet, nous n'avions pas fait attention à ce nouveau phénomène.

» Ce que je vis alors ressemblait à une sorte de projecteur allumé dont le faisceau était dirigé vers le sol. La lumière émise était d'égale intensité, cela avait la forme d'un grand cône dont la pointe était exactement située au centre de l'« étoile » insolite. La base du cône était nettement circulaire. Bien délimité, tranchant sur le ciel noir, ce cône de lumière blanche avait une hauteur égale au 1/3 de l'altitude de la source.

» D'abord l'objet devait projeter ce faisceau conique dans un plan horizontal, ensuite et suivant un arc de cercle, il le ramena dans le plan vertical. Progressant toujours dans notre direction, l'objet a commencé à émettre ce faisceau à hauteur de la plage où est située la maison de M. Orlando Ferrari, à environ 300 m de notre lieu d'observation. L'altitude de l'OVNI était alors de près de 900 m, ce qui donne une longueur de 300 m au faisceau lumineux conique.

» Quand l'objet s'est approché de la verticale où nous nous trouvions, il a commencé à décrire une courbe vers le sud-sud-ouest. Sans quitter le phénomène des yeux, nous avons alors appelé les propriétaires de la maison, Pedrinho et Josefina, qui purent assister ainsi aux dernières évolutions de l'OVNI. Progressant vers le sud-sud-ouest, il s'éloigna dans le silence le plus complet en émettant à nouveau des « flashs » de lumière blanche. Peu après nous avons entendu une sorte de détonation.

» Alors qu'il avait dépassé la maison, certains témoins affirment que le cône lumineux aurait oscillé, balayant l'espace sur un arc de cercle. L'objet accéléra bientôt et il disparut d'une manière inexplicable. »

Ce rapport nous fut communiqué directement par M. Pereira; traduction : Claude Bourtembourg.

OVNI et panique au Brésil

Les faits qui vont suivre nous ont été signalés par Mme Irène Granchi et sont repris du journal « O Dia » (Rio de Janeiro) des 26 et 30 octobre 1975, ainsi que du « Correio do Povo » du 26 octobre 1975.

Des OVNI sont apparus et ont paralysé des témoins dans les localités de Tururu, Urubumetama et Sao Gonçalo do Amarante (Etat de Ceara).

Depuis le début d'octobre 1975, les habitants de ces localités vivent dans l'angoisse et n'osent plus s'aventurer dans les rues après 18 h 00. Un objet étrange se manifeste en effet toujours à la tombée du jour, se déplaçant à très basse altitude et, tout en tournant sur lui-même, il émet des faisceaux de lumière bleue et orange. De très nombreuses personnes furent atteintes par les faisceaux et certaines victimes ont même été hospitalisées. C'est ainsi qu'au moins deux témoins sont entrés à l'« Hospital das Clinicas », souffrant de brûlures du premier et du second degré au visage après avoir été frappés par les rayons de l'OVNI. Ces derniers paralyseraient la personne pendant un certain temps au cours duquel le corps serait soumis à une forte élévation de la température pouvant conduire, comme ce fut le cas, à l'évanouissement.

Le 29 octobre 1975, un de ces objets évolua à faible altitude au-dessus de la ville de Sao Gonçalo do Amarante et déclencha une véritable panique. On vit les gens apeurés courir en tous sens dans les rues de la ville. Le fermier Francisco

Novo rapporte avoir vu l'objet se déplacer à une vitesse « incroyable » en dirigeant des faisceaux lumineux vers le sol : « J'étais sur la terrasse en compagnie de trois personnes, nous prenions le frais, la nuit était calme. Vers 22 h 00, l'objet apparut. Nous avons couru vers un abri et nous l'avons observé. Pendant deux heures, il a survolé les alentours, ensuite il s'est éloigné. »

Selon le propriétaire d'une station d'essence, l'objet stationna pendant plusieurs minutes au-dessus de ses installations. Alors que l'OVNI avait commencé à émettre des rayons lumineux en direction du sol, un court-circuit général plongea la station et les maisons du voisinage dans l'obscurité.

L'avocat Joao Luciano Gualberto déclara que la situation fut vraiment critique pendant plusieurs jours, à un point tel que les habitants du quartier de la place principale de la ville n'osaient plus se risquer dehors après 18 h 00. Il ajoute : « L'appareil a été vu tous les jours, il stationnait au-dessus de la place principale, à faible altitude, comme si ses occupants voulaient que leur engin soit bien vu de tous; c'est un peu après 18 h 00 que l'objet paralysa par ses rayons plusieurs personnes qui circulaient dans les rues. »

Le même avocat devait rédiger deux lettres pour des habitants de la localité à l'intention de parents demeurant à Fortaleza. En voici des extraits : « Aujourd'hui, l'engin s'en est pris à Mme Dira. Elle avait pris un bain dans la lagune et avait lavé ses vêtements. Ce travail terminé, elle sentit une onde de chaleur s'abattre sur elle; elle regarda vers le haut et aperçu une boule de feu de couleur bleue qui se déplaçait. Elle courut se réfugier sous un taillis tellement elle était apeurée. La température augmenta très fort. La lumière bleue descendit et Mme Dira courut jusqu'à sa maison où elle arriva plus morte que vive. Ses yeux ressemblaient à deux taches de sang et son corps semblait avoir été trop longtemps exposé au feu... ».

« A quelle heure prétendez-vous arriver ici ? Pour l'amour de Dieu, évitez d'arriver la nuit, car « l'appareil » continue à se manifester et à faire des victimes... »

La ville de Tururu qui est située à environ 120 km de Fortaleza, vécut elle aussi des heures troublées par la présence de ces engins volants inconnus. Quand les habitants apprirent l'affaire de Sao Gonçalo do Amarante, beaucoup furent pris de panique. L'église locale fut envahie par une multitude de croyants qui prièrent afin que leur ville soit débarrassée de ces étranges visiteurs nocturnes. En raison de l'absence de détails complémentaires, nous pouvons difficilement nous prononcer sur ces observations. Nous avons quand même tenu à vous les signaler car c'est à notre connaissance la première fois qu'une telle panique est liée à la présence d'OVNI dans le ciel d'une ville. Et si les faits rapportés sont entièrement confirmés, on la comprend aisément. Dès que des détails nouveaux nous parviendront sur ces observations de l'Etat brésilien de Ceara nous vous en ferons part immédiatement.

Claude Bourtembourg,
Michel Bougard.

L'OVNI de Maubeuge du 26 septembre 1975

Toute la presse a repris, avec détails et interprétations simplistes, cette affaire qui recélait le sensationnel tant attendu par certains.
Hélas, le déferlement et le matraquage des divers moyens d'information (par des procédés parfois peu corrects) qui se sont abattus sur la région a amené des témoins éventuels à reconsidérer leurs positions ou même à ne pas se faire connaître.
Des propos mensongers nous ont été prêtés, tels des prélèvements d'échantillons, l'assimilation de cet OVNI allégué à un vaisseau spatial — d'origine extraterrestre bien entendu — venu larguer des soucoupes éclaireuses... Tout cela a été avancé gratuitement et contre notre volonté, qui était de rester objectif et prudent; contre nos idées aussi, qui nous amenaient à refuser quelque interprétation que ce soit, immédiate ou ultérieure...
Il est très regrettable, et même préjudiciable, qu'une telle situation se soit instaurée si brutalement, démontrant une fois fois de plus que certaines formes d'information pouvaient gêner, sinon bloquer les enquêtes, et induire un nombreux public en erreur.
L'enquête menée sur cette affaire sera longue, et sa publication ne se fera qu'après des recherches approfondies, pouvant amener des surprises.

Jean-Marie Bigorne.

L'aventure cosmique de l'humanité

« Des cinglés comme vous font perdre leur temps aux gens. Quelqu'un qui croit aux OVNI ne peut être considéré comme un homme de science. Bien sûr que non, je n'irai pas à votre conférence. » (1)

Introduction

Lorsqu'en 1490, le marin gênois Christophus Colombus voulut partir par l'ouest à la découverte d'une nouvelle route des Indes, il se heurta, aux cours d'Espagne et du Portugal auxquelles il s'était adressé, à l'incompréhension et aux railleries unanimes des conseillers royaux.

Mais le mythe était ancré si fortement en lui qu'il tint bon contre vents et marées et, le 3 août 1492, trois caravelles aux armes de Castille quittaient le port de Palos.

Christophus Colombus n'atteignit jamais les Indes par l'ouest. Septante-six jours plus tard, on revit les caravelles en rade de Palos. Les voyageurs racontèrent qu'ils avaient découvert, au-delà de toute terre connue, une grande île peuplée d'indigènes non convertis. Ils ramenaient pour preuve des oiseaux exotiques, des présents, et quelques prisonniers.

Les courtisans dirent que la chose était assurément étrange et intriguante, mais sans aucune valeur pour l'avenir de l'Espagne et du monde civilisé.

Ils eurent raison pendant un peu moins de quatre cents ans.

Il y a toujours des Christophe Colomb à notre époque : ce sont ces chercheurs, tiers savant, tiers ingénieur, tiers aventurier, qui font consacrer d'énormes quantités d'argent à catapulter vers le ciel des machines qu'ils appellent capsules spatiales, ou à construire et diriger d'énormes antennes tournées vers les frémissements de l'Univers. Et les descendants spirituels des anciens courtisans royaux ne manquent pas de leur rappeler la folie de semblables recherches.

L'aventure d'aujourd'hui est devenue collective : un centre de radiotélescopie, le lancement d'un vaisseau spatial, font intervenir une foule de spécialistes dans des domaines très divers qui trouvent là une occasion de définir les limites de leur savoir.

Je vais, au cours des six articles qui vont suivre, faire l'inventaire de la cargaison des caravelles qui ont regagné le port, en me limitant aux aspects principaux de la question :

1. Celui des connaissances qui ont été acquises sur les autres planètes de notre système solaire à partir des résultats connus des programmes d'exploration spatiale.
2. Celui des tentatives de communications avec d'éventuelles sociétés extraterrestres, et les résultats obtenus jusqu'ici.

Au passage, je discuterai comment ces deux questions pourraient être raccrochées à celle de l'étude des OVNI.

1. Satellites et sondes spatiales

L'ère spatiale débuta le 4 octobre 1957 par le lancement du premier satellite artificiel conçu et fabriqué par l'homme : il pesait 84 kg et la fusée qui le propulsait, 71 tonnes.

Le programme ainsi inauguré allait très rapidement progresser à grands pas et accumuler des résultats qui sont résumés dans le tableau I.

Ces vols eurent pour effet de corriger un grand nombre d'idées inexactes, et surtout d'apporter une meilleure compréhension de la structure de notre système solaire, et de la manière dont il s'est formé.

Avant d'examiner en détail les résultats qui ont été acquis pour la lune et les trois plus proches planètes, résumons-en les caractéristiques principales :

Corps	Masse par rapport à la Terre	Distance par rapport à la Terre (10^6 km) Minimum	Maximum	Température moyenne (° C)
Lune	0,012	0,348	0,392	— 70
Mars	0,108	54,3	399	— 60
Vénus	0,818	37,2	260	+460
Jupiter	317,755	585	962	—145

Remarques : 1) Température moyenne de la Terre: 12,5° C.

2) Eloignements minimal et maximal de Pluton au Soleil : 4.500 et $7.500.10^6$ km.

1. La lune

Le premier objet fabriqué par l'homme qui, officiellement, atteignit la surface de la Lune était une masse métallique en forme de ballon de football emportée par la sonde Lunik II, et pesant 390 kg. J'écris officiellement car, comme nous le verrons pour Vénus, certains individus prétendirent que cet exploit avait déjà été réalisé auparavant.

Dix ans plus tard, avec Apollo XI, les cosmonautes Armstrong et Aldrin laissaient leurs empreintes

---

1. Réponse du physicien Donald H. Menzel à une invitation qui lui était faite par son collègue Stanton T. Friedman, le 30 avril 1973.

Tableau I

Date			Evénement	Innovation apportée	Type
Année	Mois	Jour			
1957	10	04	Sputnik I	1er satellite artificiel	R
	11	04	Sputnik II	1er être vivant dans l'espace	H
1958	02	01	Explorer I	3ème satellite artificiel	R
1959	01	02	Lunik I	1er projectile lunaire	R
	09	12	Lunik II	1er impact sur la Lune	R
	10	04	Lunik III	1ères photos de la face cachée de la Lune	R
1961	04	12	Y. Gagarine	1er homme dans l'espace	H
1962	12	14	Mariner II	1ères photos de Vénus; mesure de sa température	R
1964	07	15	Ranger VII	4.316 photos de la surface lunaire	R
1965	02	10	Ranger VIII	7.137 photos de la surface lunaire	R
	03	13	Ranger IX	6.150 photos de la surface lunaire	R
	03	18	A. Léonov	1ère sortie dans l'espace	H
	07	15	Mariner IV	1ères photos rapprochées de Mars	R
	07	20	Zond III	2ème série de photos de la face cachée de la Lune	R
	12	15	Gémini VI/VII	1er rendez-vous spatial	H
1966	01	03	Vénus III	1er impact sur Vénus	R
	02	03	Luna IX	la couche de poussière lunaire ne dépasse pas 10 cm	R
1967	07	30	Vénus IV	confirmation de Mariner II : la température à la surface de Vénus dépasse 400° C	R
1969	07	21	Apollo XI	1ers hommes sur la Lune	H
1970	04	24	Chine I	satellite terrestre	R
1971	01	31	Apollo XIV	1ères mesures des propriétés mécaniques de la croûte lunaire	H
	03	03	Chine II	satellite terrestre	R
1972	03	03	Pioneer X	1ère reconnaissance de Jupiter; 1er satellite intersidéral	R
	15	07	Mariner IX	fin de la mission : 7.329 photos de la surface de Mars; Phobos et Deïmos sont naturels	R
	12	07	Apollo XVII	mesure de l'incidence des rayons cosmiques sur des organismes vivants; fin de la mission	H
1974	03	30	Mariner X	1ères photos rapprochées de Mercure	R
1975	05	24	Salyout IV	1ère expérience de longue durée de vie à l'état d'apesanteur	H
	07	17	Apollo-Soyouz	3ème rendez-vous spatial	H
	07	27	Chine III	satellite terrestre	R
	11	03	Vénus X	1ères photos à la surface de Vénus	R

Codes : R = Robot; H = habité.

Remarques : 1) Ce tableau ne reprend pas les lancements de satellites destinés à des fins de communications terrestres, météorologiques, militaires, ou chargés d'étudier le soleil.

2) Nombre d'objets satellisés, au 30 juillet 1975 : 7.157.

dans la poussière de la mer de la Tranquillité, et pour preuve de leur passage, outre divers instruments de mesure, une plaque qui indiquait : « Nous sommes venus en paix, au nom de toute l'humanité ».

Pour la plus grande partie des hommes, cette nuit du 20 juillet 1969 voyait la réalisation d'un des rêves les plus vieux de l'humanité : le cordon ombilical qui nous retient à la Terre, au cours de cette « nuit la plus longue », avait été rompu.

Les missions Apollo se succédèrent : 42 kg de rocaille ramenés par Apollo XIV; le relèvement des mesures enregistrées par les divers appareils des deux missions précédentes; essai d'une sorte de caddie dénommé Mobile Equipment Transporter (coût : 400 millions de fb), une timide préfiguration du Lunar Roving Vehicle d'Apollo XV.

La série des Apollo s'arrête par Apollo XVII, mettant fin — et sans doute pour longtemps — à l'exploration lunaire par vols habités.

C'est également la première mission qui emportait un scientifique (un géologue) dans son équipage; les informations collectées occuperont les chercheurs pendant au moins dix ans.

Au total, l'ensemble de la mission aura permis de ramener 386 kg de roches lunaires.

On sait aujourd'hui grâce à ces expéditions que l'âge de la Lune est du même ordre que celui de la Terre, soit 4,6 Eons (2), que son champ gravitationnel est six fois plus faible que le nôtre, et qu'il manifeste par endroits des discontinuités liées à la composition interne de l'astre (mascons) ainsi qu'à des effets de marée engendrés par le mouvement des autres planètes, dont en particulier, la Terre.

La composition du sol fait intervenir quatre types de matériaux :

1/ des roches basaltiques riches en oxydes de fer dans la région des grandes plaines équatoriales;
2/ des blocs riches en potassium, uranium, thorium et baryum en direction « N-O »;
3/ des plagioclases à base d'aluminium, de sodium et de calcium, un peu partout;
4/ de petites sphérules de verre insérées dans la roche, composées d'oxyde de manganèse.

Des traces d'activité volcanique ancienne, ainsi que des sillons méandreux faisant penser aux lits d'anciens cours d'eau ont été également constatés. On suppose que l'eau pourrait encore exister sous la croûte lunaire, associée à des silicates, mais on n'a pu jusqu'ici en obtenir l'assurance.

La Lune ne possède pas de pôle magnétique, et la boussole y est sans utilité. Aucune trace de vie indigène ou étrangère n'a été rapportée.

Que sont devenus les Apollonautes ?

La fin du programme Apollo ayant remis les astronautes américains en disponibilité, il ne me semble pas sans intérêt d'examiner rapidement comment ils se sont recasés :

Shirra s'occupe d'un organisme de lutte contre la pollution; Cunningham est entré dans le monde des affaires, tandis que Borman est devenu le vice-président de l'Eastern Airlines, et Anders le secrétaire du Conseil Aéronautique de la NASA.

Collins est directeur du Musée National de l'Air et de l'Espace, Aldrin commandant à la base Edwards, et Armstrong professeur d'engineering à Cincinnati. Gordon a préféré devenir administrateur d'un club de base-ball à la Nouvelle Orléans. Lovell est directeur adjoint des applications pour l'Espace, Stafford coordonne les échanges avec l'URSS, et Sheppard l'entraînement des futurs astronautes (tous les trois à la NASA).

Reste Mitchell (Apollo XIV) qui travaille au Stanford Research Institute, Menlo Park, Californie, où se préparent certaines applications de la science de demain.

Mitchell y étudie tout simplement la télépathie, en tant que moyen de communication que l'on voudrait rendre fiable entre deux stations éloignées, ainsi que d'autres effets réputés paranormaux; et il me revient qu'il a eu l'occasion de rencontrer au SRI des personnages qui se nomment Andrija Puharich et Jacques Vallée.

C'est donc là que se réalise discrètement la conjonction de l'exploration spatiale humaine (Mitchell), du mécanisme de contact accompagné d'effets (Puharich) et de l'ufologie engagée (Vallée), dans un contexte de sujets qui étaient encore considérés, il y a peu, comme « impossibles à étudier ». (3)

---

2. 1 Eon = 10^9 années.

3. Suivant une information publiée dans la revue « Astronautics and Aeronautics » : « Stanford Workshop on Extraterrestrial Civilization : Opening a new scientific dialog »; juin 1975, une confrontation aurait eu lieu à la Stanford University, les 29 et 30 août 1974 entre des théoriciens non engagés de la recherche de civilisations extraterrestres (groupe A) et des chercheurs qui soutiennent l'idée que des preuves existent de la présence dans notre environnement de représentants de ces civilisations (groupe B).
Hynek et Vallée y participaient comme délégués du Center for Ufo Studies.

2. Mars

L'aventure martienne débute en 1877 par la découverte de ses deux satellites par l'astronome Asaph Hall.

On a beaucoup épilogué sur le fait que l'existence des lunes martiennes se trouve déjà mentionnée dans l'ouvrage de Jonathan Swift, « Gulliver's Travels », publié en 1725. Swift indiquait même leurs diamètres respectifs et leur période de révolution, avec des approximations par rapport à la réalité assez acceptables.

Ce que l'on sait moins, c'est que Voltaire, qui avait sans doute lu Swift, reprend cette prédiction à son compte en 1752 dans le « Micromégas »; et encore moins, c'est que l'idée remonte au grand Képler lui-même, qui estimait, dans une note datée de 1610 qu'il est logique, « pour des raisons d'harmonie mathématique », que Mars possède deux lunes. (4)

C'est en 1877 également que G. Schiaparelli annonce qu'il a observé à la surface de Mars des tranchées (canali) quelquefois étonnamment rectilignes; le terme sera improprement traduit par « canaux » à la suite des imperfections de langage. Et c'est le début de la fièvre martienne qui va durer jusqu'en 1920.

En 1892, parallèlement à d'autres expériences, le médium suisse Helen Smith (de son vrai nom Catherine Elise Muller) entre en contact avec des esprits désincarnés qui se prétendent originaires de Mars : en compagnie d'un petit groupe de croyants, elle utilise pour ce faire les méthodes douteuses de la projection astrale et de la communication par raps, écriture automatique et dédoublement de la personnalité.

L'un des « guides martiens », qui dit s'appeler Astané — un nom que l'on retrouve dans une certaine littérature ufologique, avec des variantes — l'emmène dans son engin volant visiter les cités martiennes peuplées d'habitants — hommes et femmes — semblables à nous et vêtus « de sortes de combinaisons bouffantes serrées aux chevilles et aux poignets, avec une large ceinture autour de la taille »; ils se déplacent « au moyen de petits véhicules sans roues ni moteur qui flottent à proximité du sol ».

Suivant un processus classique, Astané initie Helen Smith aux arcanes d'un « alphabet martien » et la gratifie ensuite de longues communications mystico-religieuses qui ont pour thème la croyance à la réincarnation.

Pour une fois, nous avons la chance que ce cas a été attentivement et sérieusement étudié par le Pr. Th. Flournoy, de la Faculté de Psychologie de l'Université de Genève. Flournoy conclut à la simulation inconsciente et au délire pur et simple; quant au langage « martien », il s'agit d'un ingénieux démarquage du français, dont il conserve la syntaxe, les règles d'accord, le mode de construction des phrases. (5) Peu après la parution de l'ouvrage que le Pr. Flournoy lui consacre, Helen Smith, fortement déçue par les conclusions exprimées, sombrera dans un mysticisme définitif. (6)

H. G. Wells publie la « Guerre des Mondes » en 1897. L'introduction de ce roman conserve un caractère inquiétant, peut-être prophétique.

La même année, la première grande vague d'observations d'OVNI de l'époque moderne déferle sur les Etats-Unis. (7) Elle comporte de nombreux atterrissages.

A l'observatoire de Flagstaff (Arizona), Percival Lowell se fit le champion des travaux de Schiaparelli et les cartes qu'il dresse de Mars à partir de ses observations se couvriront, au fil des années, d'un nombre de plus en plus grand de « canaux ».

Plus récemment, en 1959, Schklovskii émet l'hypothèse que Phobos et Deïmos pourraient être creux, c'est-à-dire d'origine artificielle; cette idée est colportée avec enthousiasme et sans discernement par certains milieux.

Finalement, les sondes Mariner IV et IX — cette dernière devenant le premier satellite martien artificiel véritable — ont permis que soit établie la vérité : il n'y a pas de canaux sur Mars, tout au plus certains longs sillons méandreux où l'eau a pu couler dans un lointain passé. Le plus typique

---

4. A l'époque de Képler, la dernière planète connue du système solaire était Saturne, dont on savait qu'elle possédait cinq satellites. Quatre des treize satellites de Jupiter avaient également été découverts, inversément, Mercure et Vénus étaient réputées sans satellites, et la Terre en possède un. L'« harmonie mathématique » sur laquelle Képler basait son raisonnement l'a sans doute conduit à formuler la loi suivante (qui est fausse) : « Etant donné que le nombre de satellites des planètes augmente avec leur éloignement par rapport au soleil, Mars doit en posséder deux ».

5. Fournoy : « Des Indes à la planète Mars — Etude d'un cas de somnambulisme avec Glossaire », Editions F. Alcan, Paris, 1900; chapitres 5, 6 et 7.
6. H. Tocquet : « Le Bilan du Surnaturel », Encyclopédie Planète, 1966, p. 102.
7. Inforespace n° 5, pp. 38-39. Pour plus de détails : « The Case for the Ufo » de M.K. Jessup, Arco Publishers Ltd., London, 1955; J. Vallée : « Passeport to Magonia »; Henry Regnery, Chicago, 1969 (cas n° 10 à 31); J. Keel : « Opération Trojan Horse »; Souvenir Press, London, 1971, pp. 78 à 103.

d'entre eux, dans la Mare Erythraeum s'étire sur 400 km pour une largeur de 5 km.
Phobos et Deïmos ne sont pas des artefacts d'une civilisation étrangère, mais deux vulgaires blocs de rocher, criblés d'impacts météoritiques. Sans doute des astéroïdes captés par l'attraction martienne.
Mariner IV permit de mettre en évidence l'existence d'une région comportant de nombreux cratères météoritiques, semblables à ceux de la Lune, mais d'une densité deux fois moindre. (8) Le fait fut confirmé par Mariner VI et VII. Etonnante aussi est la découverte d'importantes chaînes montagneuses dont certaines, selon Sagan, atteindraient 25 km de hauteur, et de cheminées de lave qui seraient dues à l'activité d'anciens volcans.
La composition des calottes glacières n'est pas encore totalement élucidée, mais on pense de plus en plus qu'elles sont effectivement formées d'eau congelée qui, dans une atmosphère dont la pression est de 5 à 6 millibars, passerait au printemps sans transition de l'état solide à l'état gazeux. Des traces de vapeur d'eau (0,1 % de ce qu'en contient l'atmosphère terrestre) ont effectivement été relevées au-dessus des pôles. Mais suivant d'autres théories, il s'agirait de dioxyde de carbone congelé. On en trouve dans l'atmosphère martienne trente fois plus que dans la nôtre.
Des tempêtes de sable et de poussière se produisent régulièrement, obscurcissant complètement le paysage; elles peuvent durer de longs mois.
L'atmosphère est à ce point raréfiée qu'un homme sans équipement approprié mourrait par étouffement avant même d'être congelé. (9) On comprendra de ce qui précède combien il est improbable qu'une organisation sociale comparable à la nôtre ait pu s'y développer. (10)
(à suivre)

Franck Boitte.

---

8. Cette découverte inattendue fut à l'origine de multiples rumeurs : selon l'une d'elles, les photos de Mariner IV montraient des cités sur Mars, et la preuve d'une vie socialement évoluée; la NASA leur avait substitué des photographies de la Lune; suivant une autre, les extra-terrestres eux-mêmes étaient à l'origine de la substitution « afin qu'on ne puisse repérer leurs bases avancées dans le système solaire ».
Cette dernière affabulation mettait à profit un silence de Mariner IV de 64'36'' lors de son passage dans le cône l'ombre de Mars (contre 53'32'' prévus).
9. I. Schklovski et C. Sagan : « Intelligent Life in the Universe », Holden Day, California, 1966; p. 267.
10. Voir également M. Bougard, Inforespace n° 23, pp. 23-27 : « Y a-t-il une vie intelligente sur Mars ? ».

Chronique des OVNI

Les OVNI du « Siècle des lumières » (1)

Le 18ème siècle fut marqué par un engouement certain pour les questions scientifiques. Cette passion nouvelle allait amener des progrès dans les connaissances et les méthodes de toutes les branches de la science. Lavoisier fait ainsi naître la chimie moderne tandis que la vapeur révolutionne l'industrie. Le 21 novembre 1783, Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes quittent le sol à bord d'une fragile « montgolfière », terme récemment créé pour désigner la nouvelle « machine aérostatique » des frères Montgolfier. L'homme part à la conquête des airs et son pouvoir paraît sans limites quand en 1785, Blanchard et Jefferies traversent la Manche. Ces extraordinaires développements scientifiques allaient influencer favorablement les rapports sur les phénomènes aériens inconnus qui restèrent fort nombreux et furent de mieux en mieux décrits.

Le début du siècle fut surtout marqué par l'observation de nuages lumineux et d'objets volants plutôt insolites. Ainsi le 4 novembre 1704, on vit en Suisse un « nuage lumineux volant à très grande vitesse » qui disparut à l'horizon. Le 3 avril 1707, à Upminster (Essex), le Révérend Derham vit un « objet pareil à une fine pyramide rouge, quinze minutes après le coucher du soleil ». Le 18 mai 1710, vers 21 h 45, M. Ralph Thoresby vit au-dessus de Leeds (Yorkshire) un objet « ressemblant à une trompette ».

En 1716, l'équipage d'un navire britannique qui croisait au large de l'Espagne fit une observation qui les surprit tous. Le capitaine écrivit à l'époque : « Ce 1er mars, à 21 h 00, nous nous trouvions à 45° 36' de latitude, au large des côtes nord-ouest de l'Espagne, quand un nuage brillant apparut vers l'est, mais non loin du zénith; il se divisa en un grand nombre de rayons lumineux, chacun d'eux ressemblant à la queue d'une comète... Ce corps lumineux apparut au nord-nord-est par rapport à nous et continua à briller jusqu'au lendemain midi. Il se trouvait alors à une bonne distance du navire, juste avant de disparaître soudainement. » Quelques jours plus tard, le 6 mars, l'astronome Edmund Halley observa le passage d'un « objet bruyant » dans le ciel d'Angleterre et à la fin du mois, le 31, une « masse nuageuse éclairée » survola Londres. On revit le même phénomène le 2 avril suivant près de Oundle (Northamptonshire). Ce jour-là, vers 21 h 30, on le signala également au-dessus de Dublin et même à Paris. Le lende-

main soir, vers 21 h 00, un Londonien raconte qu'il vit « un brillant faisceau de lumière très blanche apparaître à l'est, dans un ciel pur, et qui ressemblait à la queue d'une comète; cela disparut et un autre rayon arriva soudain; il traversa le ciel vers le nord en dix minutes ». Le début de l'année 1716 semble donc avoir connu la visite d'un phénomène étonnant que l'on put observer à travers toute l'Europe à de nombreuses reprises. Les descriptions concordent et nous sommes là en face d'OVNI dont les caractéristiques sont encore proches de celles d'objets qui sont observés de nos jours. Dans le journal du bord du Chevalier de Picouart, commandant la frégate « La Valeur », qui se trouvait alors au sud-ouest de La Martinique, il est noté, à la date du 6 mars 1717 : « A deux heures du matin nous allions un peu de l'avant, le cap au sud-est; nous avons vu passer le long du bord comme maniere d'un mast de batiment, qui estoit debout à deux pieds environ au-dessus de l'eau. ». (1)

Dans les années qui suivirent, il y eut de belles observations qui amenèrent des témoignages très précis. Ainsi celle que fit le 19 mars 1718, vers 19 h 45, Sir Hans Sloane, célèbre médecin et botaniste britannique (2) qui écrivait dans son rapport : « ...Je vis soudain une grande lumière dans le ciel, vers l'ouest. Elle brillait d'un éclat beaucoup plus grand que celui de la Lune. Tout d'abord, je crus que c'était seulement une étoile filante mais elle se déplaçait beaucoup trop lentement et en ligne droite. Elle paraissait venir d'un point situé sous la constellation d'Orion. Une sorte de long fil lumineux était branché au milieu de ce météore qui ressemblait à une poire effilée vers le haut. La partie inférieure était sphérique mais plus petite que la pleine lune. Il était de couleur blanche et bleue, et son éclat était aussi éblouissant que celui du Soleil en plein jour. Je devais en détourner les yeux tellement c'était brillant. Il se déplaça durant une trentaine de secondes et disparut à environ 20° au-dessus de l'horizon; derrière lui il laissa une sorte de traînée faiblement orangée, un peu comme un charbon incandescent. Il paraissait étinceler mais il ne tomba pas. J'ai entendu dire qu'on l'avait également observé à Oxford et à Worcester. »

1. Extrait de Lumières Dans La Nuit, contact lecteurs, 5ème série, n° 3, juillet 1972, p. 10.
2. Hans Sloane vécut de 1660 à 1753; sa collection de livres, manuscrits et curiosités allait constituer la base du futur British Museum.

Dans l'« Histoire de la ville d'Ath », relatée par Gilles Joseph de Boussu, éditée en 1750, à Mons, on fait état de phénomènes qui jetèrent la panique dans la région d'Ath en 1726. L'auteur écrit : « Le 19 octobre, un samedi, ils s'élevèrent sur notre horizon, vers les sept heures et demie du soir, de gros nuages de feu, poussés par le vent du midi vers le septentrion. Ils paraissaient s'entrechoquer d'une manière épouvantable, et cependant sans bruit. Le ciel, quoi que serein, paraissait tout embrasé. L'on remarquait aussi, parmi ces pelotons de feu de grands cercles lumineux, ouverts par le bas, qui se poussaient les uns les autres, ainsi que les ondes d'une mer agitée. Vers les onze heures, ces phénomènes passèrent par-dessus la ville, ce qui continua fort avant dans la nuit, jetant l'épouvante et l'admiration partout ... ». La même observation fut faite à Vilvorde, vers 21 h 00, mais on la date du 29 octobre. Dans les archives de l'église de la ville, on peut lire : « Vers neuf heures du soir, et pendant deux heures consécutives, on put voir dans le ciel des météores horribles et curieux venant parmi les nuages comme des éclairs et disparaissant de même; leur aspect était des plus terribles » (extrait de « Histoire de la Ville de Vilvorde », de G. Nauxelaars, tome II, éd. Jos. Vermaart, 1950).

Le 9 décembre 1731, un « nuage lumineux » aurait été vu dans le ciel de Florence et suivi jusqu'au moment où il disparut derrière l'horizon. Nous en retrouvons un bien plus singulier quelques années plus tard. Le 5 décembre 1737, à Sheffield, vers 17 h 00, M. Thomas Short fut le témoin de « l'apparition d'un nuage rouge foncé en dessous duquel se trouvait un corps lumineux qui envoyait des faisceaux de lumière très brillante. Cela ne ressemblait en rien aux aurores boréales car les rayons lumineux se déplaçaient lentement pendant quelque temps puis s'arrêtaient. Il fit soudain si chaud que je dus enlever ma chemise bien que je me trouvais dehors. Ce météore fut observé au-dessus de Kilkenny (Irlande du Sud), où il apparut comme une gigantesque boule de feu. On dit qu'il secoua tout l'île comme une formidable explosion et que tout le ciel parut s'enflammer ». Mais ce n'est pas tout, le lendemain 6 décembre, on le retrouvait au-dessus de la Roumanie. On peut en effet lire dans un manuscrit de la région de Banat (3) que « le jour de St Nicolas, l'après-midi, il apparut, à l'ouest, un grand signe dans le ciel,

3. Manuscris Românesc, n° 2343, folio 3-4.

rouge comme le sang et très large. Il est resté sur place durant deux heures, puis il se sépara en deux parties qui se réunirent à nouveau, et l'objet disparut vers l'ouest »... Une confirmation inespérée de l'observation de M. T. Short au-dessus de Sheffield. Il s'agit en tout cas d'un curieux « météore » qui met près de vingt-quatre heures pour se rendre d'Angleterre en Roumanie...

La majeure partie de ces cas du 18ème siècle proviennent de revues britanniques de l'époque, en particulier du « Scottish Magazine », de l'« Annual Register » et du « Gentleman's Magazine ». C'est dans ce dernier que l'on put lire, vers le milieu du siècle, les lignes qui suivent : « En mars 1719 et de nouveau le 29 août 1738, vers 15 h 00, apparut dans le ciel de l'Angleterre une sorte de corps incandescant ayant la forme d'un cône et qui projetait des flammes à l'arrière. Dans une lettre en provenance de Cranborne (Dorset), on nous dit que ces flammes disparurent bien vite. Cet objet passa également au-dessus des comtés de Somerset, de Stafford et de Derby. Cela ressemblait vraiment à un cône de feu dont la pointe se terminait par une boule brillante. Il paraissait se consumer et il disparut dans un jet de flammes... A 25 km autour de Reading (Berkshire) un bruit énorme éclata dans le ciel et un grondement le suivit pendant plus d'une minute. »

Le 11 décembre 1741, à 21 h 45, une autre observation intéressante allait être faite à Londres, non loin de Hyde Park. Voici ce que rapporta un témoin, Lord Beauchamp : « Le ciel était serein, le Soleil brillait avec éclat. J'étais sur une petite colline à Kensington Gardens quand, au sud, je vis une boule de feu qui avait apparemment un diamètre de 20 cm et qui était plutôt ovale. Elle grandit jusqu'à atteindre un diamètre de près de 1,5 m et semblait alors se trouver à environ 800 m du sol. Elle partit vers l'est et parut tomber audessus de Westminster. Dans sa course, elle laissait derrière elle une queue de 80 m de long; avant de disparaître, elle se divisa en deux parties et il y eut une traînée de fumée. A l'endroit où elle tomba (ou sembla tomber), la fumée monta durant vingt minutes et à la longue forma un nuage de différentes couleurs. » Un autre phénomène allait être observé quelques heures plus tard au-dessus du Sussex. Un témoin raconte : « Vers 12 h 00 ou 13 h 00 (le 12 décembre), un terrible coup de tonnerre a été entendu en direction du nord; on aurait dit deux très gros canons ayant fait feu l'un après l'autre; mais le roulement et l'écho ne ressemblaient pas à ceux qui se produisent lors d'un tir de canon. A 30 km à la ronde, toutes les maisons furent secouées. »

Si ce témoin n'a semble-t-il perçu que le double « bang » d'un objet se déplaçant plus vite que le son à assez basse altitude, un autre témoin, chanoine de la cathédrale de Canterbury, eut plus de chance. Le même jour, également vers 13 h 00, sa maison fut fortement secouée par ce qu'il prit pour un tremblement de terre. Mais il sortit précipitamment et vit alors « ce qui paraissait être un nuage d'orage dans le ciel et une boule de lumière qui passa très rapidement au-dessus de la région de l'est vers l'ouest. Cela avait commencé par deux grandes détonations comme des coups de canon. On aurait dit une très grande étoile filante en plein milieu du jour ». D'autres sources signalent que ce jour-là, cet étrange globe de lumière survola également la ville de Peckham, en se dirigeant de l'est vers l'ouest. Un bien étrange météore ou une plus surprenante encore foudre en boule ? Gageons plutôt qu'il s'agissait d'un OVNI très lumineux ayant survolé à basse altitude et à une vitesse supérieure à celle du son une bonne partie des Iles Britanniques.

Presque un an plus tard jour pour jour, le 16 décembre 1742, un membre de la Royal Society de Londres allait faire une observation extraordinaire et en témoigner avec un luxe de détails précieux : « Il était 20 h 40, j'étais en train de traverser St James Park, quand une lumière s'éleva derrière les arbres et les maisons au sud-ouest, que je pris d'abord pour une étoile filante de grande dimension. Mais quand elle fut à une élévation de 20°, elle se déplaça parallèlement à l'horizon, en ondulant, et partit en direction du nord-est. Cela paraissait être très proche. Son mouvement était très lent. Je la vis pendant près d'un kilomètre. Sans doute en raison de la résistance de l'air, une flamme lumineuse était projetée vers l'arrière, un peu comme quand brûle du charbon de bois. La fin était une structure comme faite de barres d'acier et tout à fait opaque à ma vue. A un endroit de ce cadre longitudinal ou cylindre, se trouvait une sorte de queue de lumière plus brillante dont l'éclat diminuait régulièrement vers la fin de ce cylindre; ainsi cela était transparent pour plus de la moitié de sa longueur. La tête de cet étrange objet paraissait avoir un diamètre d'un demi degré et la queue, près de 3° en longueur. » Ici, comme

à bien d'autres endroits, la confusion avec une météorite n'est guère vraisemblable et cette « lumière » a toutes les caractéristiques d'un engin artificiel.

Plusieurs mois plus tard, un témoin qui allait devenir célèbre pour d'autres raisons, devait lui-aussi rencontrer un phénomène insolite. Dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1743, ainsi qu'il le raconte dans ses « Mémoires », Casanova (à l'époque à peine âgé de 18 ans) observa une « flamme pyramidale » qui le suivit pendant plusieurs kilomètres sur la route qui reliait Castel-Nuovo à Rome. (4) La même année, à Peibio, près de Holyhead, dans l'île d'Anglesay (Pays de Galles), deux fermiers occupés aux champs aperçurent un « vaisseau avec ses voiles, volant dans les airs ». L'objet venait du sud-est, c'est-à-dire de la direction du Mont Snowdon (Caernarvan) et se dirigeait vers les témoins. Ceux-ci ajoutent qu'une « bande d'oiseaux s'assembla pour regarder le phénomène puis se dispersa dans toutes les directions ». (5) D'après les fermiers, l'objet devait peser 90 tonnes et se déplaçait à une altitude d'environ 400 mètres. Le « navire aérien » ressemblait aux vieux paquebots qui faisaient la navette entre Holeyhead et l'Irlande. On pourrait peut-être songer à une sorte de mirage, mais quand on sait que l'on voyait parfaitement le fond du « navire » quand celui-ci passa quasiment à la verticale des témoins et que d'autre part le temps était assez nuageux, cette explication ne tient plus. De plus, il faut signaler que d'après les témoins, des observations similaires avaient déjà été faites dans la région dix et vingt ans auparavant.

Le 27 mai 1744, un peu après 23 h 00, M. Henry Baker vit un étrange objet « en forme de trompette » au-dessus de Somerset House (Londres) au moment où cet engin plutôt insolite laissait échapper une flamme blanche. On revit le même type de phénomène le 4 juillet 1745, où il fut observé par le Révérend George Costard, vers 20 h 00, au-dessus de Stanlake Broad. La même année, on note un survol au-dessus de Sakata, au nord-ouest du Japon.

Dans un des magazines cités plus haut, on a pu retrouver un article selon lequel « des choses brillantes ressemblant à des trombes d'eau » avaient été observées au-dessus du Rutland le 15 septembre 1749, entre 17 et 18 h 00. Auparavant on en avait signalé du même type au-dessus de Hatfield (Yorkshire). Ces étranges phénomènes tournoyaient dans le ciel en émettant un bruit terrible qui effraya le bétail et les paysans. A un moment donné, un de ces « objets » plongea dans la rivière Welland puis se dirigea en direction de Seaton Hill tout en arrachant et écrasant de nombreux arbres de la forêt proche; durant son déplacement dévastateur, il lança comme des « flèches de lumière » vers le sol. Le 1er janvier 1751, un de ces phénomènes inconnus décolla des Mourne Mountains, écrasa des arbres sur son passage et tua même une femme. Il devait également enlever la toiture de plusieurs maisons dans un rayon de près de 25 km autour de Newry (Irlande du Nord).

Ce genre de récit est très ambigu. On y relève à la fois certaines caractéristiques classiques des OVNI (aspect brillant, survol, atterrissage et décollage) et d'autres traits qui permettraient à quiconque d'identifier le phénomène comme étant une trombe un peu particulière. En l'absence de détails complémentaires, il est impossible de trancher définitivement. Il demeure néanmoins que ces observations sont particulièrement troublantes.

Le 29 juillet 1750, un globe de lumière sillonna le ciel de l'Ecosse en début de soirée. Le 15 avril 1752, à Slavane (Norvège), on observa un étrange objet lumineux octogonal et la même année, des sphères de feu sortant d'un « cigare » brillant, furent aperçues au-dessus d'Augermannland (Suède). Plusieurs mois plus tard, le 8 décembre 1753, à Fleet (Dorset - Angleterre), vers 11 h 45, par une journée ensoleillée, M. Cracker vit quelque chose « ressemblant à un cerf-volant d'enfant, mais brillant comme de l'argent, qui passait çà et là à travers les nuages ». Cet étrange phénomène fut de nouveau observé le 11 décembre suivant, vers 17 h 00, dans une zone s'étendant du Berkshire à Londres et au Kent. Cette fois, les évolutions du « cerf-volant » furent précédées d'une détonation sourde.

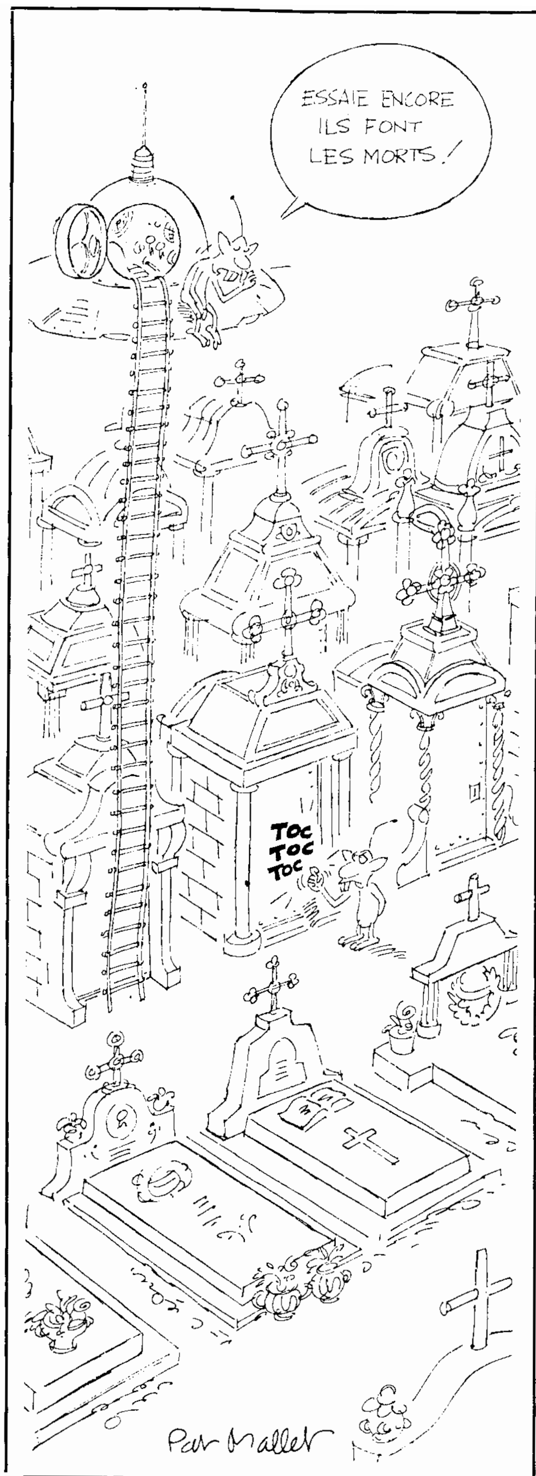
Le 15 août 1755, après le coucher du soleil, une sphère émettant un violente lumière aveuglante et dont le diamètre apparent était comparable à celui de la pleine lune, fut observée au-dessus d'Amsterdam et de Chiswick (banlieue ouest de Londres) où elle descendit près du sol, un peu à la manière d'un hélicoptère. Deux mois plus tard, le 15 octobre, à plusieurs reprises d'immenses globes étincelants auraient évolué dans le ciel de Lisbonne.

4. Pour plus de détails, voir Inforespace, 2ème année, 1973, n° 9, pp. 43-44.
5. Extrait de « The Shell Guide to Wales », pp. 190-191.

Le 2 janvier 1756, vers 16 h 00, une explosion ébranla le ciel de Turin juste après le passage d'un objet volant bleu qui, durant tout son vol, projeta des flammes; l'OVNI resta visible pendant près de vingt minutes. Le 21 janvier suivant, des phénomènes aériens lumineux furent observés en Ecosse et en Suède. Au-dessus de Wetria (Suède), les sphères brillantes, aussi grandes que la pleine lune, survolèrent la ville en ligne droite vers l'est en émettant des faisceaux lumineux pareils à ceux de projecteurs. Le 10 mars de la même année, de 18 à 22 h 00, ce même type de boule lumineuse fut observé dans le ciel d'Avignon; il y eut en même temps des explosions sourdes et des jets de flammes. Le même jour, à des centaines de kilomètres de là, à Cologne, un objet resta suspendu au-dessus de la ville de 19 à 20 h 00. Durant toute l'observation, un fin faisceau de lumière avait été émis par l'engin qui, avant de disparaître, lança une « projection de flammes ardentes » vers le nord. D'autres « boules de feu » traversèrent le ciel de Colchester (Essex) le 31 décembre 1758, tandis qu'un mois plus tôt (le 26 novembre), un objet conique avait survolé Edimbourgh à grande vitesse; avant de disparaître cet OVNI libéra trois satellites en forme de disque.

(à suivre)

Michel Bougard.



Erratum

Dans notre « Chronique des OVNI » du n° 24 d'Inforespace, page 41, colonne de droite, 7ème ligne à partir du bas, au lieu de « sept « soleils » apparurent », il faut lire « cinq « soleils » apparurent ». Signalons également que cette information est extraite de l'ouvrage de Christiane Piens et Jacques Scornaux, « A la recherche des OVNI », qui vient de paraître aux éditions Marabout (volume n° 565), un excellent livre dont nous aurons l'occasion de reparler.

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. nº 000-316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire nº 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

– **A IDENTIFIER ET LE CAS ADAMSKI,** de Jean-Gérard Dohmen (éd. Travox) ; premier ouvrage belge d'expression française traitant du phénomène OVNI, avec récit d'observations en Belgique – **450 FB.**

– **LE LIVRE NOIR DES SOUCOUPES VOLANTES,** d'Henry Durrant (éd. Laffont); «histoire des réactions des hommes face au phénomène OVNI», se distingue par son ordonnance et sa chronologie rigoureuse – **250 FB.**

– **LES DOSSIERS DES OVNI,** d'Henry Durrant (éd. Laffont) ; une analyse méthodique et très documentée des invariants qui se dégagent des observations et des preuves matérielles qui se sont accumulées – **285 FB.**

– **SOUCOUPES VOLANTES, AFFAIRE SERIEUSE,** de Frank Edwards (éd. Laffont) ; un des meilleurs ouvrages américains, s'attaquant avec esprit aux attitudes officielles et décrivant de nombreuses observations – **240 FB.**

– **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES,** de Charles Garreau (éd. Mame) ; ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience – **220 FB.**

– **FACE AUX EXTRATERRESTRES,** de Charles Garreau et Raymond Lavier (éd. J-P Delarge); avec un dossier de 200 témoignages d'atterrissages en France – **395 FB.**

– **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jimmy Guieu (éd. Omnium Littéraire) ; deux « classiques » de l'ufologie française, récemment rééedités – **215 FB** le volume.

– **DES SIGNES DANS LE CIEL,** de Paul Misraki (éd. Mame) ; ouvrage de réflexion, abordant sous un angle original la question des relations entre OVNI et phénomènes religieux – **270 FB.**

– **CHRONIQUES DES APPARITIONS EXTRATERRESTRES,** de Jacques Vallée (éd. Denoël) ; expose les vues très personnelles de l'auteur sur l'ufologie ; comprend un catalogue de 900 cas d'atterrissage – **310 FB.**

– **LE LIVRE DES DAMNÉS,** de Charles Fort (éd. Losfeld) ; premier recenseur de phénomènes curieux de l'espace, Fort a réuni dans cet ouvrage une incroyable collection de faits la plupart encore inexpliqués de nos jours – **250 FB.**

– **DISPARITIONS MYSTERIEUSES,** de Patrice Gaston (éd. Laffont) ; à l'aide de documents et de nombreux témoignages authentiques, l'auteur nous entraîne dans un monde étrange et inconnu, celui des disparitions de milliers de personnes sans qu'aucune trace ne soit laissée – **295 FB.**

– **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES,** de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros) ; œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène – **350 FB.**

– **OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : LE PLUS GRAND PROBLEME SCIENTIFIQUE DE NOTRE TEMPS ?,** de James McDonald (numéro spécial de « Phénomènes Spatiaux », revue du GEPA) – **120 FB.**

– **LES OBJETS VOLANTS NON IDENTIFIES : MYTHE OU REALITE ?,** du Dr J. Allen Hynek (éd. Belfond) ; un ouvrage dans lequel le Dr Hynek explique pourquoi il faut tenter l'aventure de l'étude sérieuse du phénomène OVNI en dévoilant des documents inédits et sa conception des études à mener – **340 FB.**

– **LA NOUVELLE VAGUE DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Jean-Claude Bourret (éd. France-Empire) ; ouvrage où ont été réunis les meilleurs extraits de l'émission du même nom diffusée sur France-Inter, ainsi que de nombreux entretiens ou cas que la station n'avait pas eu la possibilité de diffuser – **300 FB.**

– **LE COLLEGE INVISIBLE,** de Jacques Vallée (éd. Albin Michel); dans lequel l'auteur tente de relier les OVNI aux phénomènes para-psychologiques – **290 FB.**

– **LE DOSSIER DES SOUCOUPES VOLANTES, CEUX VENUS D'AILLEURS** et **OVNI DIMENSION AUTRE,** de Jacques Lob et Robert Gigi (éd. Dargaud); trois tomes d'une étude fort complète et objective présentée sous forme d'excellentes bandes dessinées – **220 FB** chaque volume.

– **LES ETRANGERS DE L'ESPACE,** du Major Donald E. Keyhoe (éd. France-Empire); la traduction française de «Aliens From Space», un ouvrage où l'ancien directeur du NICAP expose les démêlés qu'a suscité le phénomène OVNI dans les milieux officiels aux Etats-Unis – **320 FB.**

– **LE PROCES DES SOUCOUPES VOLANTES,** de Claude Mac Duff (éd. Québec-Amérique); un ouvrage passionnant écrit sous la forme d'un procès et qui rapporte de nombreux cas canadiens encore inédits – **260 FB.**